

2m 11.30.16.4

Université de Montréal

Le dire et l'agir dans le *Dictionnaire de l'Académie française*

par

Hélène Gauthier

Département de linguistique et de traduction

Faculté des arts et des sciences

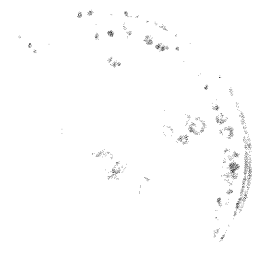
Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M. A.)
en traduction
option recherche

Août 2002

©Hélène Gauthier, 2002



P
25
U54
2002
n. 011



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Le dire et l'agir dans le *Dictionnaire de l'Académie française*

présenté par :

Hélène Gauthier

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Georges Bastin
Président-rapporteur

Monique C. Cormier
Directrice de recherche

Jean-Claude Boulanger
Codirecteur

Aline Francoeur
Membre du jury

Mémoire accepté le : 13 septembre 2002

Résumé

Le présent mémoire traite de la distanciation entre les discours introductifs et le contenu des huit premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie française* en ce qui a trait aux archaïsmes, aux mots vieillissants et aux marques d'usage. Nous posons l'hypothèse qu'un écart existe entre les deux sections du *Dictionnaire* puisque cet écart a été remarqué lors de précédentes études portant sur différents aspects de l'ouvrage. Nous en sommes venue à la conclusion que cet état de fait est attribuable aux fonctions différentes que remplissent les deux sections de l'ouvrage.

La recherche qui suit se divise en deux parties. D'abord, les passages des textes introductifs concernant les archaïsmes, les mots vieillissants et les marques d'usage, le cas échéant, sont étudiés dans le but de dégager la vision de l'Académie sur ces aspects. Ensuite, deux échantillons sont constitués (ensemble des parties du discours et ensemble des substantifs) pour permettre l'étude de la microstructure. La correspondance entre les deux types de discours et les méthodes employées par les académiciens pour traiter ces différents sujets sont enfin analysées.

Les résultats de l'analyse signalent toutefois que la distanciation entre les textes introductifs et le contenu de l'ouvrage est faible, voire quasi inexistante. En effet, elle ne représente jamais plus de 9 % dans les différentes éditions. Cependant, l'étude montre que les méthodes utilisées ne sont pas uniformes, entraînant par le fait même quelques anomalies dans le traitement des mots. Il semble donc que malgré l'hypothèse selon laquelle le contenu du recueil lexicographique ne corresponde pas intégralement à ce qui est avancé dans le discours de présentation, les académiciens, en ce qui concerne

les archaïsmes, les mots vieillissants et les marques d'usage, semblent avoir conçu les différentes éditions du *Dictionnaire* en prenant soin de respecter les choix lexicographiques présentés dans les textes introductifs.

Mots-clés : lexicographie, métalexigraphie, préface, distanciation, archaïsme, mot vieillissant, marque d'usage.

Abstract

This master thesis deals with the distancing between the introductory discourses and the contents of the first eight editions of the *Dictionnaire de l'Académie française* with respect to archaisms, ageing words and usage labels. We start with the assumption that a discrepancy exists between the two sections of the *Dictionnaire*, since this discrepancy was noticed in previous studies dealing with various aspects of the work. We reached the conclusion that this situation results from the different functions performed by the two sections of the work.

The following research is divided in two parts. First, the sections of the introductory texts concerning archaisms, ageing words and usage labels, when applicable, are studied with a view to determine the Académie's vision of these aspects. Then, two samplings are collected (set of discourse parts and set of substantives) to allow for the study of the microstructure. Finally, the correspondence between the two types of discourses and the methods used by the Academicians to deal with these different subjects are analyzed.

However, the analysis results indicate that the distancing between the introductory texts and the contents of the work is weak, and almost non-existent. In fact, it never amounts to more than 9 % in the different editions. Nevertheless, the study shows that the methods used are not consistent, thus generating a few disparities in the handling of the words. Therefore, it seems that despite the assumption according to which the contents of the lexicographical work do not entirely match what is advanced in the presentation, the Academicians, when designing the various editions of the

Dictionnaire, seem to have cared about abiding by the lexicographical choices presented in the introductory texts with respect to archaisms, ageing words and usage labels.

Key words: lexicography, metalexicography, preface, distancing, archaism, ageing word, usage label.

Table des matières

	Page
RÉSUMÉ	i
ABSTRACT.....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
REMERCIEMENTS.....	xi
INTRODUCTION.....	1
ÉTAT DE LA QUESTION	3
CHAPITRE 1.....	7
1. L'Académie française et le <i>Dictionnaire de l'Académie française</i>	7
1.1. Fondation de l'Académie française.....	7
1.2. Les huit premières éditions du <i>Dictionnaire de l'Académie française</i>	7
1.2.1. Première édition (1694).....	8
1.2.2. Deuxième édition (1718).....	9
1.2.3. Troisième édition (1740).....	10
1.2.4. Quatrième édition (1762).....	11
1.2.5. Cinquième édition (1798).....	12
1.2.6. Sixième édition (1835).....	13
1.2.7. Septième édition (1878).....	14
1.2.8. Huitième édition (1932-1935).....	15
1.3. Conclusion.....	16
CHAPITRE 2.....	18
2. Méthodologie.....	18
2.1. Analyse des préfaces des huit premières éditions	18
2.2. Analyse du contenu dictionnaire des huit premières éditions	18
2.2.1. Critères d'établissement des corpus	18
2.2.2. Remarques.....	21
CHAPITRE 3.....	22
3. Les archaïsmes, les mots vieillissants et les marques d'usage dans le <i>Dictionnaire de l'Académie française</i>	22
3.1. Analyse des énoncés des préfaces en ce qui a trait aux archaïsmes, aux mots vieillissants et aux marques d'usage.....	22
3.1.1. Introduction	22
3.1.2. Première édition.....	23

3.1.3.	Deuxième édition.....	24
3.1.4.	Troisième édition.....	25
3.1.5.	Quatrième édition.....	26
3.1.6.	Cinquième édition.....	27
3.1.7.	Sixième édition.....	27
3.1.8.	Septième édition.....	28
3.1.9.	Huitième édition.....	29
3.1.10.	Conclusion.....	30
3.2.	Application microstructurale des principes énoncés dans les préfaces en ce qui a trait aux archaïsmes, aux mots vieillissants et aux marques d'usage.....	31
3.2.1.	Introduction.....	31
3.2.2.	Première édition.....	32
3.2.2.1.	Les archaïsmes dans l'édition de 1694.....	32
3.2.2.2.	L'échantillon de base (1694).....	33
3.2.2.2.1.	Les mots vieux (1694).....	33
3.2.2.2.2.	Les primitifs (1694).....	37
3.2.2.2.3.	Les mots vieillissants (1694).....	39
3.2.2.3.	Conclusion.....	40
3.2.3.	Deuxième édition.....	41
3.2.3.1.	Les archaïsmes dans l'édition de 1718.....	42
3.2.3.2.	L'échantillon de base (1718).....	43
3.2.3.2.1.	Les mots vieux (1718).....	45
3.2.3.2.2.	Les mots vieillissants (1718).....	46
3.2.3.2.3.	D'une édition à l'autre.....	47
3.2.3.2.3.1.	Les nouvelles marques... ..	49
3.2.3.3.	Conclusion.....	51
3.2.4.	Troisième édition.....	52
3.2.4.1.	Les archaïsmes dans l'édition de 1740.....	52
3.2.4.2.	L'échantillon de base (1740).....	54
3.2.4.2.1.	Les mots vieux (1740).....	55
3.2.4.2.2.	Les mots vieillissants (1740).....	58
3.2.4.2.3.	D'une édition à l'autre.....	58
3.2.4.3.	Conclusion.....	61
3.2.5.	Quatrième édition.....	62
3.2.5.1.	Les archaïsmes dans l'édition de 1762.....	62
3.2.5.2.	L'échantillon de base (1762).....	64
3.2.5.2.1.	Les mots vieux (1762).....	65
3.2.5.2.2.	Les mots vieillissants (1762).....	67
3.2.5.2.3.	D'une édition à l'autre.....	68
3.2.5.3.	Conclusion.....	68
3.2.6.	Cinquième édition.....	69
3.2.6.1.	Les archaïsmes dans l'édition de 1798.....	69
3.2.6.2.	L'échantillon de base (1798).....	71
3.2.6.2.1.	Les mots vieux (1798).....	72
3.2.6.2.2.	Les mots vieillissants (1798).....	73
3.2.6.1.2.	D'une édition à l'autre.....	73

3.2.6.3	Conclusion.....	75
3.2.7.	Sixième édition.....	76
3.2.7.1.	Les archaïsmes dans l'édition de 1835	77
3.2.7.2.	L'échantillon de base (1835).....	79
3.2.7.2.1.	Les mots vieux (1835).....	79
3.2.7.2.2.	Les mots vieillissants (1835)	81
3.2.7.2.3.	D'une édition à l'autre.....	81
3.2.7.3.	Conclusion.....	84
3.2.8.	Septième édition.....	85
3.2.8.1.	Les archaïsmes dans l'édition de 1878	85
3.2.8.2.	L'échantillon de base (1878).....	87
3.2.8.2.1.	Les mots vieux (1878).....	87
3.2.8.2.2.	Les mots vieillissants (1878)	88
3.2.8.2.3.	D'une édition à l'autre.....	89
3.2.8.3.	Conclusion.....	89
3.2.9.	Huitième édition	89
3.2.9.1.	Les archaïsmes dans l'édition de 1932-1935	90
3.2.9.2.	L'échantillon de base (1932-1935).....	92
3.2.9.2.1.	Les mots vieux (1932-1935)	92
3.2.9.2.2.	Les mots vieillissants (1932-1935).....	93
3.2.9.2.3.	D'une édition à l'autre	93
3.2.9.3.	Conclusion.....	94
3. 2. 10.	Conclusion.....	94
4.	Conclusion.....	96
4.1.	Le dire et l'agir dans le <i>Dictionnaire de l'Académie française</i>	96
4.2.	Études à mener	97
	BIBLIOGRAPHIE.....	99
	ANNEXES	i
Annexe 1.	Les archaïsmes dans la première édition.....	ii
Annexe 2.	Les archaïsmes dans la deuxième édition.....	iv
Annexe 3.	Les archaïsmes dans la troisième édition.....	vi
Annexe 4.	Les archaïsmes dans la quatrième édition.....	viii
Annexe 5.	Les archaïsmes dans la cinquième édition.....	x
Annexe 6.	Les archaïsmes dans la sixième édition.....	xii
Annexe 7.	Les archaïsmes dans la septième édition.....	xv
Annexe 8.	Les archaïsmes dans la huitième édition.....	xvii
Annexe 9.	L'échantillon de base (1694).....	xx
Annexe 10.	L'échantillon de base (1718).....	xxiv
Annexe 11.	L'échantillon de base (1740).....	xxviii
Annexe 12.	L'échantillon de base (1762).....	xxxii
Annexe 13.	L'échantillon de base (1798).....	xxxvi
Annexe 14.	L'échantillon de base (1835).....	xl

Annexe 15. L'échantillon de base (1878).....	xliv
Annexe 16. L'échantillon de base (1932-1935).....	xlviii

Liste des tableaux

	Page
Tableau I	Échantillon de base..... 19
Tableau II	Les archaïsmes dans l'édition de 1694..... 32
Tableau III	Les mots vieux (1694)..... 33
Tableau IV	Le marquage des mots vieux (1694) 34
Tableau V	Les mots primitifs..... 37
Tableau VI	Les mots vieillissants (1694) 39
Tableau VII	Le marquage des mots vieillissants (1694)..... 39
Tableau VIII	Les archaïsmes dans l'édition de 1718..... 42
Tableau IX	Les mots retranchés (1718)..... 43
Tableau X	Les mots ajoutés (1718)..... 43
Tableau XI	Les mots marqués dans l'édition de 1718 44
Tableau XII	Les mots vieux (1718)..... 45
Tableau XIII	Le marquage des mots vieux (1718) 46
Tableau XIV	Les mots vieillissants (1718) 46
Tableau XV	Les mots retirés (1718)..... 47
Tableau XVI	Les mots qui ont perdu leur marque d'usage (1718)..... 48
Tableau XVII	Les archaïsmes dans l'édition de 1740..... 52
Tableau XVIII	Les mots retranchés (1740)..... 53
Tableau XIX	Les mots ajoutés (1740)..... 53
Tableau XX	Les mots marqués dans l'édition de 1740 54
Tableau XXI	Les mots vieux (1740)..... 55
Tableau XXII	Le marquage des mots vieux (1740) 56
Tableau XXIII	Les mots vieillissants (1740) 58
Tableau XXIV	Les archaïsmes dans l'édition de 1762..... 62
Tableau XXV	Les mots retranchés (1762)..... 63
Tableau XXVI	Les mots ajoutés (1762)..... 63
Tableau XXVII	Les mots marqués dans l'édition de 1762 64
Tableau XXVIII	Les mots vieux (1762)..... 65

Tableau XXIX	Les mots vieillissants (1762)	67
Tableau XXX	Les archaïsmes dans l'édition de 1798	69
Tableau XXXI	Les mots retranchés (1798).....	70
Tableau XXXII	Les mots marqués dans l'édition de 1798	71
Tableau XXXIII	Les mots vieux (1798).....	72
Tableau XXXIV	Les mots vieillissants (1798)	73
Tableau XXXV	Les archaïsmes dans l'édition de 1835	77
Tableau XXXVI	Les mots retranchés (1835).....	78
Tableau XXXVII	Les mots ajoutés (1835).....	78
Tableau XXXVIII	Les mots marqués dans l'édition de 1835	79
Tableau XXXIX	Les mots vieux (1835).....	79
Tableau XL	Le marquage des mots vieux (1835)	81
Tableau XLI	Les archaïsmes dans l'édition de 1878.....	85
Tableau XLII	Les mots retranchés (1878).....	86
Tableau XLIII	Les mots ajoutés (1878).....	86
Tableau XLIV	Les mots marqués dans l'édition de 1878	87
Tableau XLV	Les mots vieux (1878).....	87
Tableau XLVI	Les archaïsmes dans l'édition de 1932-1935	90
Tableau XLVII	Les mots retranchés (1932-1935).....	91
Tableau XLVIII	Les mots ajoutés (1932-1935).....	91
Tableau XLIX	Les mots marqués dans l'édition de 1932-1935	92

Remerciements

Nous tenons d'abord à remercier notre directrice de recherche, M^{me} Monique C. Cormier, pour son soutien et ses encouragements. Nous lui exprimons notre gratitude pour nous avoir proposé, tout au long de nos études de deuxième cycle, des projets plus stimulants les uns que les autres. Sa confiance en nous aura contribué à renforcer notre confiance en soi.

Nous remercions également notre codirecteur de recherche, M. Jean-Claude Boulanger, professeur à l'Université Laval, pour sa minutie et ses remarques pertinentes.

Nous adressons enfin nos remerciements à nos parents, amis et collègues de travail, en particulier M^{me} Annie Chrétien et M. Bernard Beaudoin, pour leurs encouragements constants.

Introduction

Le présent mémoire vise à étudier la distanciation entre le texte introductif et la microstructure des huit éditions complètes du *Dictionnaire de l'Académie française* en ce qui a trait aux archaïsmes, aux mots vieillissants et aux marques d'usage. En effet, nous supposons qu'un écart existe entre les deux sections du *Dictionnaire* puisque, selon nous, les deux discours n'ont pas la même fonction : la préface tente d'idéaliser la langue tandis que la microstructure décrit cette langue.

Dans le but de situer notre travail, nous détaillerons d'abord, dans la partie intitulée « État de la question », les recherches élaborées sur la distanciation entre les deux types de discours.

Ensuite, dans le cadre du premier chapitre, nous replacerons chacune des huit éditions du *Dictionnaire* dans son contexte historique afin de dégager la norme de référence sur laquelle l'Académie française s'appuie pour la confection de son ouvrage lexicographique et afin de voir si cette norme se modifie au fil du temps.

Le deuxième chapitre du travail sera, quant à lui, consacré à la méthodologie utilisée pour la confection des échantillons qui serviront à mener l'étude sur les archaïsmes, les mots vieillissants et les marques d'usage.

Afin de cerner l'attitude de l'Académie à l'égard des archaïsmes, des mots vieillissants et des marques d'usage, nous analyserons, dans la première partie du troisième chapitre, les passages des textes introductifs, le cas échéant, dans lesquels sont indiquées les informations sur ces trois aspects.

Enfin, dans la seconde partie du troisième chapitre, nous étudierons la microstructure des huit éditions concernant les archaïsmes, les mots vieillissants et les marques d'usage en nous fondant, dans un premier temps, sur l'ensemble des parties du discours et, dans un deuxième temps, sur l'ensemble des substantifs dans le *Dictionnaire*. En plus de nous pencher sur l'écart potentiel entre les deux parties du recueil, nous analyserons les méthodes employées par les académiciens pour le traitement des mots vieux et des mots vieillissants.

État de la question

Les textes publiés en tête des dictionnaires et les articles dans lesquels sont consignés les renseignements fonctionnels sur les mots devraient être conséquents les uns par rapport aux autres, les premiers aidant à décoder les seconds. Pourtant, il existe un écart entre les deux sections des dictionnaires (voir Cormier 1997). Le présent mémoire traite de la distanciation entre la préface et le contenu du *Dictionnaire de l'Académie française*. Plus précisément, nous étudierons la manière dont s'effectue le passage de la préface, qui décrit le programme de chaque ouvrage lexicographique, aux articles du dictionnaire.

Certaines recherches ont été effectuées sur l'écart entre les deux types de discours (texte introductif et contenu du dictionnaire). Jean-Claude Boulanger (1986) traite de ce sujet dans l'ouvrage *Aspects de l'interdiction dans la lexicographie française contemporaine*. Il signale que les préfaces des dictionnaires fournissent peu d'explications sur certains aspects de la nomenclature et que cette dernière est souvent inconséquente avec les propos tenus dans les préfaces. En 1989, Boulanger (1989) traite du silence des préfaces en ce qui concerne les critères de délimitation des syntagmes et de ce qui en résulte dans les articles de dictionnaire. Enfin, il étudie le passage entre les deux types de discours en ce qui a trait au lexique spécialisé (Boulanger 1994) et aux éléments de formation technolectaux (Boulanger 1995). Pour leur part, les chercheurs qui ont contribué à l'édition critique des préfaces du *Dictionnaire de l'Académie française* en sont arrivés à des conclusions semblables, c'est-à-dire que la nomenclature n'est pas toujours conforme à ce qui est annoncé dans les préfaces des différentes éditions du *Dictionnaire de l'Académie* (Quemada (dir.) 1997). Par ailleurs, un article

publié en 2001 (Cormier, Francœur et Boulanger 2001) traite du discours de l'absence dans un dictionnaire monolingue, le *Petit Robert*. Par discours de l'absence, les auteurs entendent le fait qu'il n'y a pas de correspondance parfaite entre les deux types de discours (la préface et le contenu de l'ouvrage). Leur étude, qui porte sur trois éditions du *Petit Robert* dans lesquelles trois aspects ont été examinés (les marques déposées, les termes techniques et scientifiques et les anglicismes), montre qu'il existe toujours une « distanciation plus ou moins prononcée entre les deux sections des répertoires » (Cormier, Francœur et Boulanger 2001 : 3). Nous avons également remarqué cette distanciation dans les recherches que nous avons effectuées dans le cadre du projet *Inclusion et exclusion : les stratégies discursives dans le Dictionnaire de l'Académie française*, projet sous la direction des professeurs Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger. En effet, l'analyse de certains protocoles de rédaction (ayant trait au participe passif, au classement par racines et à l'orthographe) et d'un domaine des arts et des sciences (la marine) a montré qu'il y avait un écart parfois important entre le dire et l'agir dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1694). Nous en sommes venue à la conclusion que la préface et le contenu dictionnaire remplissent deux rôles différents : la préface présente un idéal, c'est-à-dire que les méthodes employées pour l'élaboration de l'ouvrage et la langue qui y sont décrites sont parfaites, tandis que la microstructure de l'ouvrage est le résultat imparfait d'un travail effectué sur une grande période par plusieurs académiciens qui ne partagent pas les mêmes idées sur la langue. Dans un article publié dans le cadre de ce même projet (Chrétien, Gauthier, Cormier et Boulanger 2002), nous avons conclu que l'Académie française, par la préface de son ouvrage, visait en fait à définir et à représenter une norme, le bel usage, plutôt qu'à l'imposer de façon concrète.

Nous remarquons, dans cet ensemble d'écrits sur le sujet, que la distanciation entre le texte introductif et le contenu du *Dictionnaire* en ce qui concerne les archaïsmes, les mots vieillissants et leurs marques d'usage, aspects que nous nous proposons d'étudier dans notre mémoire, n'a pas été abordée¹. Le terrain que nous nous proposons d'explorer reste donc à défricher. Nous étudierons ces aspects dans les huit éditions complètes du *Dictionnaire de l'Académie*, car comme le signalent Cormier, Francœur et Boulanger (2001 : 4), « l'étude et la comparaison de différentes éditions d'un même ouvrage sont intéressantes en ce qu'elles permettent de retracer l'émergence des stratégies discursives mises de l'avant par les dictionnairistes et de suivre leur évolution ». Cette recherche permettra donc d'approfondir les études entamées sur la distanciation entre le discours de présentation et le contenu d'un dictionnaire.

Afin d'analyser la distanciation entre les deux types de discours, nous nous pencherons tout d'abord sur les préfaces des huit premières éditions du *Dictionnaire de l'Académie*. En effet, selon Bernard Quemada, les préfaces de dictionnaires constituent une source importante pour l'ensemble des recherches effectuées en lexicographie. Pourtant, il signale que « [...] l'on est encore loin d'avoir exploité toutes leurs ressources » (Quemada 1997 : VIII). Franz Josef Hausmann abonde dans le même sens en écrivant que « [s]i les préfaces des grands dictionnaires monolingues sont généralement reconnues comme des textes classiques de l'histoire culturelle [...], leur contenu métalexographique reste souvent à découvrir et à décrire de façon systématique » (Hausmann 1989 : 216). En résumé, comme le constate Bernard

¹ Nous tenons à préciser que dans le présent mémoire, les formes « vieux mot » et « mot vieux » ont la même signification que le terme « archaïsme » tandis que les formes « mot qui vieillit » ou « mot qui commence à vieillir » ont la même signification que « mot vieillissant ».

Quemada (1997 : VIII), « nous manquons d'études d'ensemble sur le *genre Préfaces de dictionnaires*, comme sur les textes qui les complètent ou en tiennent lieu : « Avis au lecteur », « Avant-propos », « Eclaircissement », « Avertissement », « Discours préliminaire », « Prospectus », etc. » De ce fait, l'étude proposée dans le présent mémoire servira également à approfondir les recherches métalexographiques.

L'analyse qui suit s'ajoutera ainsi à l'ouvrage de Bernard Quemada ((dir.) 1997), consacré aux préfaces du *Dictionnaire de l'Académie française*, à certains articles (Collinot 1985, Mazière 1985, Brévot Dromzée 1996, Francœur, Cormier, Boulanger et Clas 2000) ainsi qu'à une thèse de doctorat (Francœur 2001) qui traitent, entre autres, des discours de présentation du *Dictionnaire de l'Académie*.

Chapitre 1

1. L'Académie française et le *Dictionnaire de l'Académie française*

1.1. *Fondation de l'Académie française*

En France, vers 1625, des hommes se réunissent afin de discuter « de toute sorte de choses, d'affaires, de nouvelles, de belles-lettres » (Pellisson et d'Olivet 1989 : 9). Quelques années plus tard, le Cardinal de Richelieu est informé de ces rencontres par son secrétaire Boisrobert et demande à ces hommes s'ils « ne voudroient point faire un corps et s'assembler régulièrement, et sous une autorité publique » (Pellisson et d'Olivet 1989 : 13). Pour Richelieu, la fondation d'une compagnie gouvernée par l'État servira à unifier et à renforcer le royaume. C'est ainsi que naît l'Académie française. Elle est officiellement établie par lettres patentes en janvier 1635 et le Cardinal en devient le protecteur.

La première séance de l'Académie a lieu le 13 mars 1634. Dès le 20 mars 1634, lors de la deuxième séance, on propose de faire un dictionnaire (Catach 1998 : 70). Il semble en effet que l'élaboration d'un tel ouvrage soit le meilleur moyen de remplir la mission de la Compagnie qui est, selon l'article XXIV de ses *Statuts et Règlements*, « de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences » (Académie française 1998b : s. p.).

1.2. *Les huit premières éditions du Dictionnaire de l'Académie française*

Le *Dictionnaire de l'Académie* est le premier dictionnaire monolingue normatif du français (Quemada 1997 : III). Il s'agit d'un ouvrage qui a « des visées plus linguistiques

et plus prescriptives » que les autres dictionnaires (Quemada 1997 : IV). De ce fait, il constitue un ouvrage de référence pour tous les autres répertoires depuis le milieu du XVIII^e siècle (Quemada 1997 : II). Il compte jusqu'à maintenant huit éditions complètes, la neuvième étant en cours. Nous présentons ci-après les huit premières éditions.

1.2.1. Première édition (1694)

La première édition du *Dictionnaire* est mise en chantier en 1637. Cependant, l'ouvrage ne paraît qu'en 1694, soit près de soixante ans plus tard. Selon Simone Benhamou, Eugénia Roucher et Jean Buffin (1997 : 21), cette lenteur du travail repose sur le fait que les académiciens avaient des idées bien différentes sur le sujet et qu'ils n'étaient pas toujours assidus à la tâche. Par conséquent, ce n'est qu'à partir de 1673, avec la distribution de jetons de présence, que commence la véritable rédaction du *Dictionnaire*.

L'Académie obtient, en 1674, un privilège du roi qui interdit à quiconque souhaitant publier un dictionnaire de langue française de le faire avant la parution du *Dictionnaire de l'Académie* ainsi que pour les vingt années suivantes (Benhamou, Roucher et Buffin 1997 : 15). Pourtant, deux ouvrages lexicographiques paraîtront avant celui de la Compagnie : le *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses* de Richelet, en 1680 et le *Dictionnaire universel* de Furetière, en 1690. Le *Dictionnaire de l'Académie françoise, dédié au Roy*, quant à lui, paraît le 21 août 1694.

François Charpentier, rédacteur de la préface, souligne que la langue représentée dans le corps de l'ouvrage est « la Langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnestes gens, & telle que les Orateurs et les Poètes l'employent » (Académie française 1997a : 28-29). En somme, on recueille la norme prescrite par

Vaugelas, le bel usage, qui se définit comme étant « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps » (Vaugelas 1970 : II, § 3). Le modèle de référence sur lequel on s'appuie est celui de la Cour. On écarte ainsi du *Dictionnaire* les mots archaïques et bas, les néologismes, les termes des arts et des sciences ainsi que les termes d'emportement ou qui blessent la pudeur, car ils n'appartiennent pas au bel usage. Cependant, ce bel usage décrit dans la préface n'est pas le seul à être représenté dans le corps de l'ouvrage puisque le bon usage s'impose à partir de 1670 (Quemada 1967 : 205). Il s'ensuit, comme le précise Georges Matoré (1968 : 82), que :

[...] la rédaction, qui s'est poursuivie pendant plus d'un demi-siècle, manque d'unité; commencé à une époque où régnait un usage différent et où les principes admis universellement à la fin du siècle n'étaient pas encore acceptés sans conteste, le *Dictionnaire* de 1694 reflète assurément un état de langue périmé.

Pourtant, bien que les deux usages soient entremêlés dans le *Dictionnaire*, les principes de l'Académie sont mis en place pour les trois siècles à venir : les académiciens se rattacheront toujours à la langue commune, qu'elle soit du bel ou du bon usage.

1.2.2. Deuxième édition (1718)

Dès 1695, on se met à la préparation de la deuxième édition du *Dictionnaire*. D'après Eugénia Roucher (1997 : 109), on peut dire que l'abbé Régnier-Desmarais, grammairien, historien, poète et traducteur, en est l'artisan principal. Cependant, il ne pourra voir son projet mené à terme puisqu'il meurt en 1713, cinq ans avant la parution de la deuxième édition en 1718.

Cette deuxième édition, qui porte le nom de *Nouveau Dictionnaire de l'Académie françoise, dédié au Roy* en raison des nombreuses contrefaçons de la première édition qui s'approprièrent le titre de « seconde édition », est assez semblable à

celle de 1694. Elle conserve les mêmes principes, mais les adapte. Ainsi, on y inclut des termes techniques entrés dans l'usage commun, c'est-à-dire qu'on représente toujours la langue courante, mais cette dernière évolue. On constate tout de même, d'après la préface de la septième édition du *Dictionnaire* (Académie française 1997b : 398), l'ajout de plusieurs mots nouveaux, des exemples plus adéquats et des définitions plus exactes. La modification la plus marquante demeure sans conteste le classement par ordre alphabétique, car pour la première édition, le classement par racines avait été adopté. On remarque également que le modèle de référence passe de la Cour à la Ville. L'usage n'est plus celui des honnêtes gens, mais plutôt, celui de la bourgeoisie (Roucher 1997 : 113).

En résumé, la deuxième édition du *Dictionnaire* se rattache toujours, d'une certaine façon, au XVII^e siècle, mais elle s'ouvre également sur le XVIII^e siècle qui sera une époque de grands changements.

1.2.3. Troisième édition (1740)

On définit le XVIII^e siècle comme étant le siècle des Lumières. L'Académie est touchée par cet esprit philosophique et la troisième édition du *Dictionnaire* le reflète bien. Elle recense, par exemple, de plus en plus de termes techniques et scientifiques. Pourtant, l'Académie demeure fidèle aux principes élaborés dans les deux premières éditions du *Dictionnaire* : la langue enregistrée est toujours la langue commune, mais cette dernière s'est modifiée. Ainsi, comme le soulignent Susan Baddeley et Liselotte Biedermann-Pasques (1997 : 145), l'ouvrage « se place à la fois sous le signe de la continuité et sous celui de l'innovation ».

Un changement majeur apparaît toutefois dans l'édition de 1740 : l'orthographe est modernisée. L'abbé Joseph Thoullier d'Olivet, rédacteur de la préface, est en grande partie responsable de cette innovation. On adopte, entre autres, le système d'accentuation. Les principes de base de l'orthographe contemporaine sont alors établis (Baddeley et Biedermann-Pasques 1997 : 163). De plus, la norme de référence de l'édition de 1740 n'est plus la langue de la Cour ni celle de la Ville, mais la langue parlée, selon Susan Baddeley et Liselotte Biedermann-Pasques (1997 : 149), « par des sujets instruits et cultivés ».

L'ouvrage de 1740, bien qu'il respecte toujours les bases établies en 1694, se démarque donc par l'ajout de termes des arts et des sciences et par une orthographe rajeunie.

1.2.4. Quatrième édition (1762)

La quatrième édition du *Dictionnaire* est la dernière publiée sous l'Ancien Régime. Comme le mentionne Michel Dessaint (1997 : 179), elle « paraît dans une période de grande activité lexicographique et encyclopédique en France comme en Europe ». En effet, beaucoup d'encyclopédies sont publiées à cette époque. Celle de Diderot et d'Alembert (1751-1772), la plus importante, a une grande influence sur toutes les productions dictionnaires et celle de l'Académie n'y échappe pas. On dira de l'édition de 1762 qu'elle est celle des philosophes (Dessaint 1997 : 183).

La quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie* inclut, peut-être sous l'influence des encyclopédistes, beaucoup de termes des arts et des sciences. En fait, il s'agit de l'édition dans laquelle on remarque la plus grande ouverture de l'Académie face à de tels vocables. Cette édition semble en effet être la moins normative de toutes celles

du *Dictionnaire*. En outre, l'édition de 1762 devient un ouvrage de référence pour les autres productions lexicographiques, en particulier pour les dictionnaires bilingues, et on y trouve une orthographe semblable à celle d'aujourd'hui (Dessaint 1997 : 188).

1.2.5. Cinquième édition (1798)

La cinquième édition du *Dictionnaire* paraît dans des conditions particulières. En effet, bien que le manuscrit soit prêt en 1792, l'Académie française est supprimée le 8 août 1793 par la Convention Nationale. Il doit alors être remis au Comité d'instruction publique où Joseph-Dominique Garat, ministre de l'Intérieur, le récupérera trois ou quatre ans plus tard (Tasker 1997 : 220).

Comme le soulignent Chrétien *et al.* (2001 : 89), les événements troubles de l'Histoire ont des répercussions sur l'ouvrage lexicographique de l'Académie. En effet, le dictionnaire a été préparé sous l'Ancien Régime, mais il ne voit le jour que sous la République, en 1798. Par conséquent, le corps de l'ouvrage est, somme toute, en continuité avec les éditions précédentes, mais on y ajoute une préface rédigée non par un académicien, mais par un homme politique, Joseph-Dominique Garat. Ainsi, pour la première fois dans l'histoire de l'Académie, le texte de présentation ne s'intitule pas « Préface », mais « Discours préliminaire ». Il s'agit en fait d'un discours politique révolutionnaire plus que d'un discours prédictionnaire (Tasker 1997 : 223). De plus, on ajoute un complément au *Dictionnaire* : le « Supplément contenant Les mots en Usage depuis la Révolution ». Ce dernier, comme le « Discours », n'est pas rédigé par des académiciens.

L'édition de 1798 est accueillie, d'après les journaux de l'époque, comme étant « le dernier dictionnaire de la Monarchie et le premier de la République » (Tasker

1997 : 254). La langue représentée dans l'ouvrage est, selon Garat, celle du « Peuple éclairé », c'est-à-dire du « petit nombre de personnes qui pensent et parlent avec justesse » (Académie française 1997e : 271-272). Selon Liliane Tasker (1997 : 239), plusieurs néologismes font leur entrée dans le dictionnaire et de nombreux termes techniques sont ajoutés. Par contre, certains termes des arts et des sciences sont également retranchés, car ils n'appartiennent pas à la langue commune.

On peut donc supposer que l'édition de 1798 reste elle aussi fidèle aux principes de l'Académie. Cependant, lors de la restauration de l'Académie en 1816, l'édition n'est pas reconnue par ses membres puisque le « Discours préliminaire » et le complément ajouté n'ont pas été rédigés par des académiciens. Il faudra un peu moins de cent ans² à l'Académie pour enfin admettre la cinquième édition du *Dictionnaire*.

1.2.6. Sixième édition (1835)

Dès 1801, la préparation de la sixième édition du *Dictionnaire* est amorcée à l'Institut National, alors divisé en trois classes : Sciences mathématiques et physiques, Sciences morales et politiques, Littérature et Beaux-Arts. À partir de 1803, une nouvelle classe, celle de Langue et littérature, s'occupe du *Dictionnaire*. Ce n'est qu'en 1816 que l'Académie française est enfin réinstallée et qu'elle peut poursuivre le travail (Vaulchier 1997 : 317-318). La Compagnie décide tout d'abord de produire un dictionnaire historique et littéraire selon le plan proposé par Voltaire, mais cette œuvre ne verra jamais le jour. En effet, on abandonne l'idée en 1819. On trouvera donc le *Dictionnaire* sous sa forme classique.

² D'après Jean Pruvost (1997 : 382-383), comme le « Discours préliminaire » est inclus dans la reprise des textes de présentation dans la septième édition, on peut supposer que la Compagnie reconnaît la cinquième édition en 1878.

D'après Henri de Vaulchier (1997 : 323), l'édition de 1835 est l'une des meilleures éditions du *Dictionnaire*. Elle obtient un vaste succès populaire et rend bien compte de la mission de l'Académie. En effet, l'article 6 des nouveaux statuts de 1816 stipule que « [l']institution de l'Académie française [a] pour objet de travailler à épurer et à fixer la langue, à en éclaircir les difficultés et à en maintenir le caractère et les principes [...] » (Caput 1986 : 12).

Une très longue préface, rédigée par Abel-François Villetain, relate avec brio l'histoire de la langue française depuis les débuts de l'Académie (Vaulchier 1997 : 311). De nombreux vocables scientifiques et techniques font encore leur entrée dans l'ouvrage, car les sciences et les techniques prennent de plus en plus de place à cette époque. On consulte également les autres académies pour élaborer les définitions des termes des arts et des sciences. Enfin, on ajoute à cette sixième édition un complément où sont recensés les termes techniques qui ne font pas partie intégrante de la langue courante.

L'Académie française, on le constate, renoue, dans l'édition de 1835, avec les principes élaborés lors de sa fondation. L'ouvrage redevient en effet normatif et prescriptif.

1.2.7. Septième édition (1878)

Samuel-Ustazade Silvestre de Sacy a joué un rôle important dans l'élaboration de la septième édition du *Dictionnaire de l'Académie*. Il est d'ailleurs le rédacteur de la préface. On trouve, en tête de cette édition, les six textes de présentation des éditions précédentes. En parallèle, l'Académie décide également de confectionner un

dictionnaire historique : le *Dictionnaire historique de la langue française*. Cet ouvrage, commencé en 1835, ne verra malheureusement jamais le jour.

Le *Dictionnaire* de 1878 s'inscrit dans la continuité. En effet, comme il est mentionné dans la préface, « [l']Académie ne recueille et n'enregistre que les mots de la langue ordinaire et commune, de celle que tout le monde, ou presque tout le monde, entend, parle, écrit » (Académie française 1997b : 403). On recense toujours la langue courante. Évidemment, cette dernière continue de se transformer. De nombreux mots nouveaux, des termes techniques en majorité, sont de ce fait ajoutés au recueil. Il semble d'ailleurs que la septième édition soit plus technique que les précédentes (Cormier 1997 : 438). Enfin, elle a une influence sur les autres productions lexicographiques (Pruvost 1997 : 389-390).

Une fois de plus, le *Dictionnaire* poursuit donc sa mission, tout en étant le reflet de son époque.

1.2.8. Huitième édition (1932-1935)

En 1885, on entreprend l'élaboration de la huitième édition du *Dictionnaire de l'Académie*. Cependant, ce n'est qu'à partir de 1893 qu'on s'applique à la tâche (Cormier 1997 : 432). Cette époque se démarque, du côté de la langue, par les nombreuses tentatives pour réformer la grammaire et l'orthographe (Cormier 1997 : 432). L'Académie est évidemment concernée par ces deux domaines. Toujours prudente face aux changements, elle doit tout de même prendre ces questions en considération.

L'usage recueilli dans l'édition de 1932-1935 demeure le bon usage. Cependant, il devient difficile de déterminer ce qui en fait partie ou non, car la langue se modifie

rapidement. En effet, « [l]a société, les sciences et les techniques ont éclaté » (Cormier 1997 : 437). De plus, avec le développement de la presse, les gens sont informés plus rapidement des nouvelles découvertes, des inventions, et prennent connaissance des terminologies propres à chaque domaine (Cormier 1997 : 438). De ce fait, l'enregistrement des néologismes pose un problème à l'Académie : elle ne veut enregistrer que ceux qui ont des chances d'entrer dans l'usage commun. En conséquence, elle redouble de prudence envers ces termes. Enfin, Jean-Pol Caput (1986 : 48) signale que plusieurs termes vieilliss sont supprimés dans cette édition, mais qu'on recense néanmoins beaucoup de nouveaux mots.

Il semble que l'inventaire de la langue commune soit, avec le temps, de plus en plus difficile à effectuer puisque la ligne de partage entre la langue courante et la langue spécialisée n'est pas simple à tracer pour les lexicographes. On remarque tout de même que l'Académie, dans l'élaboration de l'édition de 1932-1935, poursuit le travail entrepris trois cents ans plus tôt, c'est-à-dire de faire un ouvrage normatif.

1.3. Conclusion

L'Académie française qui s'est donné l'objectif, en 1635, de fixer et d'épurer la langue, semble remplir sa mission depuis plus de trois siècles. Pour ce faire, elle se rattache à une norme de référence, la langue commune, qu'elle codifie dans son *Dictionnaire*. Évidemment, cette langue commune, qui passe du bel usage en 1694 au bon usage par la suite, se transforme avec le temps : d'une langue très restreinte dans la première édition, elle s'ouvre, à partir de la deuxième édition, aux termes des arts et des sciences.

Nous présentons, dans le chapitre qui suit, la méthodologie utilisée pour l'analyse des aspects suivants du *Dictionnaire de l'Académie* : les archaïsmes, les mots vieillissants et les marques d'usage. Enfin, nous traitons ces aspects dans le chapitre 3 en étudiant plus particulièrement la distanciation entre les discours de présentation et le contenu des différentes éditions du *Dictionnaire*.

Chapitre 2

2. Méthodologie

2.1. Analyse des préfaces des huit premières éditions

Afin d'étudier les préfaces des huit éditions complètes du *Dictionnaire de l'Académie* en ce qui a trait aux archaïsmes, aux mots vieillissants et aux marques d'usage (partie 3.1 du chapitre 3), nous nous sommes servie des préfaces reproduites dans l'ouvrage de Bernard Quemada³.

2.2. Analyse du contenu dictionnaire des huit premières éditions

L'analyse du contenu dictionnaire des huit premières éditions comporte deux volets. D'abord, l'étude des archaïsmes de l'ensemble des parties du discours des lettres L à Q inclusivement. Ensuite, celle de l'ensemble des substantifs marqués vieux et vieillissants dans la première édition du *Dictionnaire*, ensemble que nous nommerons échantillon de base.

2.2.1. Critères d'établissement des corpus

Dans le but d'analyser les archaïsmes de l'ensemble des parties du discours, les mots marqués vieux ont été répertoriés de la lettre L à la lettre Q (inclusivement) dans toutes les éditions. Le recensement des mots a été effectué dans le cédérom du *Dictionnaire de l'Académie*⁴ à l'aide des mots-clés *vieux* et *hors d'usage* dans les articles. Les mots dont le sens principal est catégorisé vieux ont été retenus.

³ *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992* (1997).

⁴ *Le Dictionnaire de l'Académie française* (2001).

Pour constituer l'échantillon de base, l'ensemble des substantifs, tous les substantifs marqués vieux et vieillissants dans la première édition ont été recensés. Pour ce faire, les articles ont été passés en revue à l'aide du cédérom de la première édition⁵ à partir des mots-clés suivants : *vieux, vieillir, vieillit, vieilli, hors d'usage*, ainsi que les formes fautives suivantes, susceptibles de se trouver dans la première édition du *Dictionnaire*⁶ : *vieilir, veillir, viellir, vielit, veillit, viellit, vieili, veili, vielli, veilli*. Les substantifs ont été choisis afin d'avoir un échantillon suffisant puisque les autres catégories grammaticales ne fournissaient pas suffisamment de mots marqués. Comme dans le cas de l'analyse de l'ensemble des parties du discours, les mots dont le premier sens est marqué vieux ou vieillissant ont été retenus, ce qui donne 141 substantifs dans l'ensemble du *Dictionnaire*. Les autres substantifs ont été rejetés, car l'échantillon aurait été trop volumineux. Ainsi, l'échantillon de base est composé de 17 mots dont le premier sens⁶ : marqué vieux ou vieillissant et de 124 mots qui n'ont qu'un seul sens et qui sont catégorisés vieux ou vieillissants. De ce fait, nous entendons par mot vieux ou par archaïsme, tout au long de l'analyse, soit le mot dont le premier sens est vieux soit le mot monosémique noté vieux. Le même principe s'applique aux mots vieillissants. Le tableau suivant présente les mots recueillis pour la constitution de l'échantillon de base.

⁵ *Dictionnaire de l'Académie française* (1998a).

⁶ Des formes fautives ont en effet été observées lors de précédentes études.

Tableau I. Échantillon de base

accointance	connil	gore	parentage
accoustrement	coqueluche	gregue, gregues	parentele
affre	corbin	guerdon	pertuis
agnelet	coüardise	guerroyeur	piaffe
aisement	couldrette	hanap	pis
allegeance	dariolette	heaume	pleige
altercats	deconfort	horion	porche
alumelle	defaveur	houseaux	pourpointerie
antan	départie	huchet	pourpris
aptitude	dessert	huis	prud'homme
argoulet	destoubier	jactance	queux
arroy	destrier	jalet	quoüard
attifet	detresse	jouvence	randon
avette	diapreûre	lay	rebec
bedon	discourtoisie	liesse	remembrance
bercaïl	document	lignage	repentance
blandices	dol	los	residu
bombance	egalisation	loyauté	ribleur
bombarde	encombre	mal-aise	servage
bordeau, bordel	engin	malencontre	sire
bouffe	enquerre	manoir	soudard
bougette	esbahissement	marche	soulas
bureau	esbat	maudisson	souvenance
cabasset	escient	menestrier	tourteau
cachette	escouvette	mes-aventure	trac
castille	esmoy	mesaise	trancheplume
cautele	espie	monstier	triquehouse
chartre	espoussette	nonne, nonnain	truand
chastelain	fallace	occision	truandaille
chaudeau	feintise	ost	vergogne
chevestre	flair	ouaille	vespre
chroniqueur	geline	oubliance	vitupere
cohue	geniture	pal	vomitoire
comportement	gesine	palefroy	
conche	gestes	papelard	
confort	gobet	parage	

Il est à noter que les entrées doubles ne représentent qu'un seul mot (par exemple, l'entrée double *nonne, nonnain* est calculée comme un seul mot).

2.2.2. Remarques

Dans les trois premières éditions du *Dictionnaire*, on trouve deux mots *queux*. Le premier a le sens de « pierre à aiguiser » tandis que le second a le sens de « cuisinier ». Le premier *queux* est celui qui est inclus dans l'échantillon de base. Il est marqué vieux de 1694 à 1740 et disparaît par la suite de la nomenclature. Il sera donc également inventorié dans l'ensemble des parties du discours pour les trois premières éditions. Le deuxième *queux* est marqué vieux à partir de 1762 jusqu'à 1932. Il fera donc partie de l'ensemble des parties du discours de la quatrième à la huitième édition, mais il ne figurera pas dans l'échantillon de base.

Dans la partie 3.2 du chapitre 3, des archaïsmes retranchés et des archaïsmes ajoutés sont présentés dans les différentes éditions du *Dictionnaire*. Par retranchement et ajout de mots, nous entendons les mots « marqués » vieux (par exemple, un mot ne fait plus partie de la liste des archaïsmes, mais il est susceptible d'être toujours présent dans la nomenclature de l'ouvrage sans toutefois être marqué, ou en étant marqué différemment).

Enfin, tous les archaïsmes, les mots vieillissants et les marques d'usage, temporelles ou autres, sont indiqués en annexe pour l'ensemble des parties du discours et pour l'ensemble des substantifs. Nous avons également cru intéressant de mentionner les parties de définitions qui signalent que le mot est vieux, sans qu'il soit toutefois marqué (par exemple : « il se disait autrefois »). Les nouvelles entrées et les changements orthographiques sont aussi spécifiés en annexe.

Chapitre 3

3. Les archaïsmes, les mots vieillissants et les marques d'usage dans le *Dictionnaire de l'Académie française*

3.1. Analyse des énoncés des préfaces en ce qui a trait aux archaïsmes, aux mots vieillissants et aux marques d'usage

3.1.1. Introduction

Nous étudierons, dans la première partie de ce chapitre, la position de l'Académie face aux archaïsmes et aux mots qui vieillissent ainsi que la façon dont les académiciens marquent ces termes. Pour ce faire, nous nous pencherons sur les extraits des préfaces qui concernent les archaïsmes, les mots vieillissants et les marques d'usage des mots vieux et vieillissants.

D'après le *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, l'archaïsme « est une forme lexicale ou une construction syntaxique appartenant, dans une synchronie donnée, à un système disparu ou en voie de disparition » (Dubois (dir.) 1994 : 47). Par exemple, de nos jours, la forme lexicale *choir* ne s'emploie plus pour *tomber* et la forme syntaxique suivante n'est plus en usage : Une amie me vient voir (Colette)⁷. Des formes qui ne sont plus utilisées ne devraient pas, par conséquent, se trouver dans le corps d'un dictionnaire qui recense l'usage contemporain. Cependant, on note que des archaïsmes se glissent dans ce type d'ouvrage. Les mots vieillissants, sont, d'après le *Nouveau Petit Robert*, des mots qui ne sont pas tout à fait disparus de la langue, mais qui s'y trouvent rarement. Parfois, les deux types de terme portent une

⁷ Exemples tirés du *Grand Larousse de la langue française*, p. 226.

Au XVII^e siècle, est considéré comme archaïque, « [t]out ce qui remonte au delà d'Henri IV » (Brunot 1966b : 227), c'est-à-dire tout ce qui est antérieur à 1610. Dès l'aube du XVII^e siècle, on commence à proscrire les vieux mots (Brunot 1966a : 97). À l'époque du début de l'élaboration du *Dictionnaire de l'Académie*, on se fonde sur l'usage pour déterminer ce qu'il faut ou non utiliser. Par conséquent, Vaugelas, premier à décrire cet usage, en deviendra l'arbitre. Bien qu'admettant regretter un certain nombre de mots, le grammairien déclare que les archaïsmes sont à rejeter puisqu'ils ne font pas partie de la langue des honnêtes gens, c'est-à-dire du bel usage (Brunot 1966a : 99-100). L'archaïsme est dès lors mis sur le même pied d'égalité que le néologisme, qui est à éviter. D'ailleurs, selon le Père Bouhours (1674 : 13), il n'y a « pas de différence entre faire un mot, & en renouveler un qui ne se dit plus, & qui est à notre égard comme s'il n'avoit jamais été ». À partir de ces données, on peut alors croire que l'Académie française, qui désire avant tout représenter la langue dans l'état où elle se trouve à cette époque, n'inclura pas ce type de mots dans la nomenclature de son dictionnaire normatif.

3.1.2. Première édition

L'Académie prétend recenser, dans son premier ouvrage lexicographique, la langue du XVII^e siècle. En effet, on stipule, dans la préface, que « [c'] est dans cet estat où la Langue Françoisse se trouve aujourd'huy qu'a esté composé ce Dictionnaire » (Académie française 1997a : 28). Pour cette raison, toujours selon la préface (Académie française 1997a : 28), l'Académie « a jugé qu'elle ne devoit pas y mettre les vieux mots qui sont entierement hors d'usage » puisqu'ils ne font pas partie de la langue commune. Pourtant, il semble que certains archaïsmes soient admis dans le *Dictionnaire*. En effet,

François Charpentier, rédacteur de la préface, déclare ce qui suit (Académie française 1997a : 31-32) :

Quoy qu'on se soit proposé en general de ne point employer les vieux mots dans le Dictionnaire, on n'a pas laissé d'y en conserver quelques-uns, sur tout quand ils ont encore quelque usage, en les qualifiant de Vieux ; & l'on n'a pas mesme voulu oublier ceux qui sont tout à fait hors d'usage, lors qu'ils sont Primitifs de quelques mots receus & usitez. On a eu soin aussi de marquer ceux qui commencent à vieillir [...].

Ainsi, on remarque que l'Académie inclut des vieux mots qui sont encore en usage, mais en y apposant la marque « vieux ». Voici deux exemples (Académie française 2001 : s. p.) :

ACCOINTANCE. s. f. Habitude, familiarité, communication. Je ne veux point d'acointance avec luy. **Il est vieux.**
Édition 1694

DOL. s. m. **Vieux mot** qui n'est plus en usage qu'au Palais. Il signifie tromperie, fraude. *Dol personnel.*
Édition 1694

Le passage de la préface indique également qu'un vieux mot hors d'usage ne devrait pas se trouver dans l'ouvrage à moins d'être le primitif d'un autre mot, car le *Dictionnaire* adopte le classement par racines. Enfin, d'autres mots « qui commencent à vieillir » seront également marqués. Notons que la Compagnie, qui annonce tout d'abord rejeter tous les archaïsmes, montre une certaine souplesse vis-à-vis de ces derniers. En fait, comme le signale Barbara Von Gemmingen-Obstfelder (1982 : 128), « le projet lexicographique, comme il est décrit dans la *Préface*, montre une tendance modérément restrictive ».

3.1.3. Deuxième édition

La préface de la deuxième édition du *Dictionnaire de l'Académie* demeure muette sur les archaïsmes, les mots vieillissants ainsi que sur les marques d'usage.

3.1.4. Troisième édition

L'auteur de la préface de l'édition de 1740 précise que les mots vieux sont écartés de l'ouvrage, mais il ne donne pas d'exemples. Comme pour l'édition de 1694, seuls ceux qui ont encore un certain usage sont admis. Voici un exemple (Académie française 2001 : s. p.) :

HUIS. s. m. Porte. Ce mot est vieux, & il n'a plus guère d'usage que dans ces phrases de Pratique. *Tenir l'audience à huis clos, à huis ouverts.*
Édition 1740

Un mot qui n'est plus en usage ne devrait donc pas se trouver dans le *Dictionnaire*.

Pour la Compagnie, la règle n'a pas changé en ce début de XVIII^e siècle : les termes vieux sont toujours ceux qui précèdent le règne d'Henri IV. L'extrait de la préface en donne un aperçu (Académie française 1997c : 166) :

Ainsi nous n'avons pas fait entrer dans le Dictionnaire tous les mots dont on ne se sert plus, et qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les Auteurs qui ont écrit avant la fin du seizième siècle. Si l'on y a placé ceux de ces mots qui peuvent être encore de quelque usage, ce n'est qu'en les qualifiant de termes vieux, ou de termes qui vieillissent. On a cru devoir garder ce tempérament dans un Livre destiné non seulement à marquer la signification des mots qui sont usitez présentement, mais aussi à faire entendre plusieurs termes anciens qui se rencontrent dans des livres qu'on lit encore tous les jours, malgré les changemens survenus dans la Langue depuis qu'ils sont écrits.

On remarque que les écrits des auteurs d'avant le XVII^e siècle sont mis à l'écart. Ainsi, on ne devrait pas rencontrer des termes vieux utilisés par ces écrivains dans le *Dictionnaire*. Par contre, des archaïsmes utilisés par des auteurs postérieurs au seizième siècle sont susceptibles de se trouver dans le recueil lexicographique, sous prétexte que les ouvrages de ces derniers sont encore lus. Cependant, ces termes seront marqués. Il semble d'ailleurs que plusieurs vieux mots, mis au rancart au XVII^e siècle, reprennent place dans les ouvrages littéraires du XVIII^e siècle (Gohin 1970 : 132). Toutefois, selon Ferdinand Gohin (1970 : 147), la troisième édition du *Dictionnaire* reste réticente quant

à l'inclusion de termes vieux ou vieillissants tandis que les deux éditions suivantes semblent être plus ouvertes à de tels mots.

3.1.5. Quatrième édition

La préface de la quatrième édition du *Dictionnaire* donne la même information sur les archaïsmes que celle de la troisième édition. De ce fait, les explications fournies au sujet de la préface précédente ne seront pas répétées. Nous nous contenterons de présenter l'extrait de la préface en annotant les passages légèrement transformés. Voici l'extrait concernant les archaïsmes et les mots vieillissants (Académie française 1997d : 196) :

Ainsi nous n'avons pas fait entrer dans le Dictionnaire tous les mots dont on ne se sert plus, et qu'on ne trouve aujourd'hui que dans les Auteurs qui ont écrit avant la fin du seizième siècle. Si l'on y a placé ceux de ces mots qui peuvent être encore de quelque usage, ce n'est qu'en les qualifiant de termes vieux, ou qui vieillissent⁸. On a cru devoir garder ce tempérament dans un Ouvrage⁹ destiné non-seulement à marquer la signification des mots qui sont usités¹⁰ présentement, mais aussi celle de plusieurs termes anciens qui se rencontrent dans des Livres qu'on lit encore¹¹, malgré les changemens survenus dans la Langue, depuis qu'ils ont été écrits¹².

Comme l'Académie emploie le même discours dans les préfaces de 1740 et de 1762, il sera intéressant d'examiner si les dires de Ferdinand Gohin se vérifient. En effet, rappelons que l'auteur soutient que l'accueil réservé aux archaïsmes dans l'édition de 1762 est beaucoup plus important que dans l'édition de 1740.

⁸ Au lieu de « termes qui vieillissent ».

⁹ Au lieu de « Livre ».

¹⁰ Au lieu de « usitez ».

¹¹ Au lieu de « encore, tous les jours ».

¹² Au lieu de « sont écrits ».

3.1.6. Cinquième édition

Le discours préliminaire de l'édition de 1798 ne dit rien sur les archaïsmes, les mots vieillissants ou les marques d'usage. Cette situation est compréhensible puisque le rédacteur du discours, Garat, est un homme politique qui n'a pas participé à la rédaction du *Dictionnaire*. En somme, « [i]l ne faut pas s'étonner de l'absence de références précises aux problèmes examinés dans les préfaces précédentes. Il [Garat] ignore les mises au point sur l'orthographe, la prononciation, les marques d'usage, les exemples » (Tasker 1997 : 223). Toutefois, malgré le fait que cette édition du *Dictionnaire de l'Académie* se distingue des autres, les archaïsmes, les mots vieillissants et les marques d'usage seront étudiés dans le corps de l'ouvrage, puisqu'il semble, selon Liliane Tasker (1997 : 236), que la Compagnie soit légèrement plus ouverte à de tels vocables en 1798.

3.1.7. Sixième édition

La préface de la sixième édition du *Dictionnaire* n'est pas très explicite en ce qui a trait aux archaïsmes. Le seul extrait repéré concerne plutôt la première édition du *Dictionnaire*. En effet, on mentionne que « [l]'édition de 1694 [...] renfermait des mots et des tours qui, vieillissant même au seizième siècle, avaient reparu dans la langue du siècle suivant, et se conservent dans le nôtre » (Académie française 1997a : 344). La seule allusion à l'ouvrage de 1835 semble être la fin de la phrase. Inutile de mentionner que l'Académie passe presque sous silence cet aspect du *Dictionnaire*. On peut tout de même supposer que l'Académie est moins restrictive que par le passé puisque, en indiquant que des mots vieux se conservent encore à l'époque, elle ne semble pas vouloir les rejeter de son ouvrage lexicographique. En fait, il semble que le changement de mentalité, en ce qui concerne les archaïsmes, commence à prendre forme en 1835. En

effet, l'Académie paraît plus souple quant à l'inclusion de vieux mots dans le *Dictionnaire*. Nous verrons que ce changement de mentalité s'est effectivement réalisé en 1878.

3.1.8. Septième édition

La préface de l'édition de 1878 montre une importante ouverture aux vieux mots. On affirme que « [t]ous les jours les mots anciens eux-mêmes reçoivent de l'art qui les combine et qui les rapproche une lumière ou une énergie nouvelle » (Académie française 1997b : 409). C'est donc dire qu'un vieux mot inutilisé depuis fort longtemps est susceptible de renaître. Un second extrait de la préface précise l'idée de la Compagnie (Académie française 1997b : 409-410) :

L'Académie, il est peut-être bon encore d'en prévenir le public, en prenant l'usage pour règle, n'entend pas le restreindre à l'usage du jour actuel, de l'heure présente, comme pouvaient le faire les contemporains de nos premiers classiques, lorsque la langue et la littérature ne faisaient que commencer à prendre une forme fixe. L'usage n'avait pas alors un passé solide ; il en a un aujourd'hui dont il faut tenir compte. Un mot n'est pas mort parce que nous ne l'employons plus, s'il vit dans les œuvres d'un Molière, d'un la Fontaine, d'un Pascal, dans les lettres d'une madame de Sévigné, ou dans les mémoires d'un Saint-Simon, Montesquieu, J.-J. Rousseau, Voltaire lui-même, en offrent que nous avons délaissés, mais qui n'en font pas moins partie des meilleures et des plus durables richesses de notre langue. L'usage, en un mot, tel que le comprend l'Académie, embrasse les trois grands siècles qui ont marqué notre littérature d'une si forte empreinte, le dix-septième, le dix-huitième et le nôtre. Combien de fois, depuis quelques années surtout a-t-on vu un mot que l'on croyait vieilli et presque éteint, renaître plus jeune ! On ne parlait plus guère, il y a soixante ans, que la langue de Voltaire. De nos jours, la langue du dix-septième siècle a repris une juste faveur ; ceux mêmes qui ne l'écrivent pas, l'admirent. Dans beaucoup de cas l'injurieuse mention, *il a vieilli*, a été rayée dans le dictionnaire nouveau par justice et non par un puéril goût d'archaïsme.

En ce qui concerne les vieux mots, on remarque que, dans l'édition de 1878, l'usage représenté n'est pas seulement celui du XIX^e siècle, mais également celui des XVII^e et XVIII^e siècles. En effet, il ne s'agit plus d'enregistrer seulement l'usage contemporain; l'usage des auteurs des siècles précédents est également pris en considération. Ainsi, un

mot qui n'est plus utilisé au XIX^e siècle peut tout de même se trouver dans un ouvrage classique et il doit pouvoir être compris. L'Académie doit alors l'inclure dans le *Dictionnaire*. Enfin, l'auteur de la préface déclare que plusieurs de ces vieux mots, qui étaient étiquetés comme tels dans les éditions précédentes, perdront leur marque d'usage, mais il ne donne pas d'exemples.

3.1.9. Huitième édition

La huitième édition du *Dictionnaire de l'Académie* n'a pas la même vision des choses que la septième en ce qui concerne les archaïsmes. En effet, contrairement à l'édition de 1878 qui montrait une importante ouverture face aux vieux mots, l'édition de 1932-1935, elle, leur réserve un accueil plutôt froid. En fait, comme pour les éditions des XVII^e et XVIII^e siècles, l'Académie rejette les archaïsmes qui ne sont plus en usage. En somme, elle enregistre, une fois de plus, l'usage contemporain. La préface en fait état (Académie française 1997c : 444) :

S'il était indispensable d'enregistrer des façons de parler, qui, bien que formées de fraîche date, sont déjà familières à tout le monde, il ne l'était pas moins de faire disparaître celles qui, depuis 1877, sont tombées en désuétude, soit par le caprice de la mode, soit parce qu'elles représentaient des objets périmés ou des idées qui n'ont plus cours. Qui regrettera l'absence dans le Dictionnaire de l'Académie d'*apocrisiaire*, *abluer*, *brouetteur*, *carabinade*, *carnosité*, *champarter*, *computiste*, *congiaire*, *délitescence*, *échansonnerie*, *escopetterie*, *excusation*, etc. ? De même en a-t-il été pour un certain nombre d'expressions figurées ou proverbiales qui aujourd'hui ne seraient plus comprises de personne. Qui emploie, de nos jours, qui même comprend : *Faire ses caravanes*, *Il a bien des chambres à louer dans la tête*, *Il ressemble aux bahutiers*, *Voilà un enfant bien difficile à baptiser*, *Après bon vin bon cheval*, *Brebis comptées*, *le loup les mange*, *Observer les longues et les brèves* ? L'Académie a grand souci de ne pas appauvrir la langue et de lui conserver ses qualités de saveur et de pittoresque : toutefois elle a dû, — quoique souvent à regret, — rayer des expressions qui, sorties de l'usage, n'appartiennent plus qu'à l'histoire de la langue.

On observe que plusieurs archaïsmes enregistrés dans la septième édition semblent avoir été éliminés du recueil lexicographique postérieur. D'ailleurs, selon Jean-Pol Caput

(1986 : 48), on remarque, dans la huitième édition, la « suppression de nombreux termes vieillis ». De plus, l'auteur de la préface ne parle pas des marques apposées aux termes vieux puisque aucun, si on en croit l'extrait de la préface, ne devrait se trouver dans l'ouvrage.

3.1.10. Conclusion

D'après les discours de présentation de son ouvrage lexicographique, l'Académie française semble donc être, de façon générale, réticente à l'inclusion des archaïsmes : seuls seront retenus ceux qui sont encore en usage, mais ils porteront une marque. Les termes qui vieillissent seront également marqués. Il faut, bien entendu, spécifier que la septième édition se démarque des autres puisqu'on montre plutôt une grande ouverture aux archaïsmes. Nous examinerons, dans la deuxième partie du présent chapitre, la réalisation effective des énoncés des différentes préfaces dans les articles du *Dictionnaire*.

3.2. Application microstructurale des principes énoncés dans les préfaces en ce qui a trait aux archaïsmes, aux mots vieillissants et aux marques d'usage

3.2.1. Introduction

Comme il a été expliqué dans la méthodologie, l'inclusion des archaïsmes dans les différentes éditions du *Dictionnaire* sera étudiée à partir de l'ensemble des parties du discours dont les mots sont marqués vieux de la lettre L à la lettre Q inclusivement. L'ensemble des substantifs dont le premier sens du mot porte une marque, ce qui inclut les mots vieux ou vieillissants qui n'ont qu'un seul sens, composera l'échantillon de base qui servira à l'analyse des mots vieux et des mots vieillissants ainsi que des marques d'usage. Cet échantillon de base, comme nous l'avons vu au chapitre précédent, a été constitué à partir de la première édition du *Dictionnaire* et il comprend 141 substantifs. Il importe de préciser que la première étude ne servira qu'à comparer le nombre d'archaïsmes recensés d'une édition à l'autre, sans entrer dans le détail. C'est plutôt par la deuxième analyse que nous étudierons en profondeur les mots vieux et vieillissants de même que les marques d'usage.

L'étude de chacune des éditions sera divisée comme suit : un bref rappel de l'extrait de la préface, l'analyse de l'ensemble des parties du discours, l'analyse de l'ensemble des substantifs et, enfin, l'évolution du traitement des archaïsmes, des mots vieillissants et des marques d'usage d'une édition à l'autre, à partir de la deuxième édition du *Dictionnaire*.

Rappelons que le marquage des différents mots relevés dans toutes les éditions pour les deux analyses est rassemblé en annexe à la fin du présent mémoire. Il a semblé intéressant, dans le cas de l'analyse de l'ensemble des substantifs, de présenter toutes les marques apposées aux mots de l'échantillon de base, même s'il ne s'agit pas

nécessairement de marques temporelles. Les extraits de définitions où on sous-entend que le mot est vieux ont également été retenus.

Afin de faciliter la compréhension du texte, le mot *archaïsme* sera utilisé pour l'analyse de l'ensemble des parties du discours tandis que l'expression *mot vieux* sera employée pour l'analyse de l'ensemble des substantifs.

3.2.2. Première édition

Il est mentionné dans la préface de la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* que la Compagnie rejette les vieux mots qui sont hors d'usage. Elle ne conserve que ceux qui ont un usage, mais en les qualifiant de « vieux ». Les autres archaïsmes acceptés dans l'ouvrage sont les primitifs d'autres mots encore en usage, bien que le primitif lui-même puisse être hors d'usage.

3.2.2.1. Les archaïsmes dans l'édition de 1694

Les archaïsmes de la tranche L à Q ont été recueillis dans la première édition du *Dictionnaire* (voir tableau II).

Tableau II. Les archaïsmes dans l'édition de 1694

lay	musard	parage
leans	musser, se musser	parangonner
liesse	navrer	parentele
los	nonne, nonnain	perpetrer
maintesfois	obtemperer	perplex
malencontreusement	occire	pers
mal-famé	occision	pertuis
manoir	onc, onc	pis
marche	or, ores	pourchasser
maudisson	ost	pourfendre
menestrier	ouaille	pourpointerie
mesaise	pal	prud'homme
mesfaire	palefroy	queux
monstier	panteler	quinaud
moult	papelard	quint

Le tableau précédent révèle que 45 mots marqués vieux sont enregistrés dans cette partie du *Dictionnaire*. La présence de ces archaïsmes n'entre pas en contradiction avec l'énoncé de la préface, qui laisse sous-entendre qu'un certain nombre de ces mots sera inclus dans l'ouvrage. Nous verrons, par la quantité d'archaïsmes recensés dans les éditions ultérieures, si l'Académie s'ouvre de plus en plus à l'intégration de ces termes ou si, au contraire, elle devient de plus en plus restrictive.

3.2.2.2. L'échantillon de base (1694)

Nous observerons maintenant l'échantillon de base composé de 141 substantifs marqués vieux ou vieillissants. Nous nous attarderons, dans un premier temps, aux mots vieux, puis aux primitifs et, enfin, aux mots vieillissants.

3.2.2.2.1. Les mots vieux (1694)

L'échantillon de base est composé de 99 substantifs marqués vieux (voir tableau III).

Tableau III. Les mots vieux (1694)

accointance	chroniqueur	gesine	ouaille
accoustrement	cohue	gobet	pal
agnelet	connil	gore	palefroy
aisement	coqueluche	gregue, gregues	papelard
allegeance	corbin	guerdon	parage
altercats	couldrette	guerroyeur	parentele
antan	dariolette	hanap	pertuis
argoulet	deconfort	heaume	pis
arroy	départie	horion	pourpointerie
attifet	destourbier	houseaux	prud'homme
avette	destrier	jactance	queux
bedon	discourtoisie	jalet	randon
bercail	dol	jouvence	rebec
blandices	egalisation	lay	remembrance
bombarde	encombre	liesse	ribleur
bordeau, bordel	engin	los	sire
bouffe	enquerre	manoir	soulas

bougette	esbahissement	marche	tourteau
bureau	escouvette	maudisson	trac
cabasset	esmoy	menestrier	triquehouse
castille	espie	mesaise	truand
cautele	espoussette	monstier	truandaille
chartre	flair	nonne, nonnain	vespre
chastelain	geline	occision	vitupere
chaudeau	geniture	ost	

Le tableau IV, quant à lui, montre les différentes formulations associées à ces mots.

Tableau IV. Le marquage des mots vieux (1694)

Ce mot est vieux.	Il est vieux, & n'est plus en usage qu'en ce proverbe [...].
Ce mot est vieux & ne se dit plus qu'en raillerie.	Il est vieux...Il ne se dit qu'en cette phrase [...].
Il est vieux.	Il est vieux ; mais il est encore en usage dans le Palais.
Il est vieux & bas.	Il est vieux, mais il est encore en usage en cette Phrase [...].
Il est vieux & de peu d'usage, si ce n'est dans le burlesque.	Terme populaire & vieux.
Il est vieux, & il n'a plus d'usage que dans les armoiries.	Vieux mot.
Il est vieux, & n'a plus d'usage que dans le burlesque.	Vieux mot [...] dont on ne se sert plus qu'en parlant [...].
Il est vieux & n'a plus d'usage que dans le nom de certains pays, [...].	Vieux mot. Il n'est plus en usage que dans le Blason.
Il est vieux & n'a plus d'usage qu'en cette phrase figurée [...].	Vieux mot [...] qui n'a d'usage qu'en cette phrase de stile de pratique [...].
Il est vieux, & ne peut estre employé qu'en cette phrase [...].	Vieux mot qui n'a plus d'usage dans le discours serieux que dans cette phrase [...].
Il est vieux, & ne se dit guere que dans le burlesque.	Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans le Blason.
Il est vieux & ne se dit guere qu'en cette phrase proverbiale & basse [...].	Vieux mot qui n'a plus d'usage qu'en ce vieux proverbe [...].
Il est vieux & ne se dit qu'au pluriel.	Vieux mot qui n'est plus en usage.
Il est vieux, & ne se dit plus qu'en plaisantant.	Vieux mot qui n'est plus en usage qu'au Palais.
Il est vieux, & ne se dit plus qu'en raillerie.	Vieux mot [...] qui n'est plus en usage que dans le burlesque.
Il est vieux, & n'est plus en usage qu'au figuré & au pluriel.	

D'après les éléments recueillis dans le tableau IV, on constate que l'Académie inclut des vieux mots en ajoutant, dans certains cas, d'autres marques. Par exemple, le mot *monstier*, en plus d'être vieux, n'est employé que dans une phrase particulière (Académie française 2001 : s. p.) :

MONSTIER. sub. m. Eglise. Il est vieux, & on prononce ordinairement *Moustier*, **Il ne se dit qu'en cette phrase, Mener au Monstier**, qui se dit d'une fille qu'on mene à l'Eglise pour l'épouser.
Édition 1694

Le mot *manoir*, pour sa part, ne s'emploie que dans le domaine juridique (Académie française 2001 : s. p.) :

MANOIR. s. m. Demeure, maison. Il est vieux ; mais **il est encore en usage dans le Palais**. Le manoir Seigneurial. le principal manoir. le manoir Abbatial. le manoir Episcopal.

Toutefois, dans la majorité des cas, il n'y a pas d'autres marques d'usage. Le mot est seulement catégorisé par une marque générale du type « il est vieux », « ce mot est vieux » ou « vieux mot ». Par exemple, le mot *geniture* (Académie française 2001 : s. p.) :

GENITURE. s. f. Ce qu'un homme a engendré. Ainsi un pere en monstrant son fils dit. *Voilà ma geniture. ma chere geniture.* **Il est vieux.**
Édition 1694

Ainsi, sur 99 mots de l'échantillon marqués vieux, 25 mots reçoivent une deuxième ou une troisième marque. Les académiciens précisent, par exemple, que le mot n'est employé que dans une phrase (7 mots), qu'il est employé dans un domaine ou un style précis (11 mots), qu'il est employé dans un proverbe (2 mots), ou qu'il est employé dans des usages divers (5 mots), comme le mot n'est plus en usage qu'au figuré & au pluriel (Académie française 2001 : s. p.) :

OUAILLE. s. f. Brebis. Il est vieux, & n'est plus en usage qu'au figuré & au pluriel. Et il ne se dit que d'un Chrestien par rapport à son Curé, ou à son Evesque. *Voilà une de vos ouailles. un bon Pasteur a soin de ses ouailles. les ouailles connoissent la voix de leur Pasteur.*

Dans cette panoplie d'usages, il semble étonnant de retrouver des mots qui n'ont d'emploi que dans des styles comme le burlesque ou la raillerie (6 mots) puisque l'Académie prétend ne pas recenser ce qui n'appartient pas au bel usage et que ces styles en sont exclus¹³. Ces mots ne devraient donc pas figurer à la nomenclature du *Dictionnaire*, mis à part le mot *guerdon*, qui est primitif. Les cinq autres mots ne sont pas primitifs. Ils apparaissent seuls ou sont dérivés d'un autre mot. De même, le mot *antan*, qui n'est pas primitif, devrait être exclu de l'ouvrage puisqu'il ne s'emploie que dans une phrase proverbiale et basse et que les mots bas ne font pas partie du bel usage¹⁴. De ce fait, des 25 mots pourvus d'une autre marque d'usage, 6 mots devraient être écartés, car ils ne respectent pas ce qui est annoncé dans la préface (*antan, hanap, horion, los, nonne/nonnain et rebec*).

Bien que l'attribution d'une autre marque d'usage montre hors de tout doute que le mot vieux est encore en usage puisqu'on indique dans quelles circonstances il est employé, on ne peut évidemment conclure que les vieux mots qui ne sont pas associés à une autre marque sont hors d'usage. Pourtant, il y a manque d'uniformité de la part de la Compagnie puisqu'elle précise, par ces marques additionnelles, l'emploi exact pour d'autres mots. L'Académie aurait eu intérêt à marquer doublement, le cas échéant, triplement, tous les vieux mots inclus dans l'ouvrage. En effet, en ne spécifiant pas les

¹³ En effet, d'après Vaugelas, qui codifie le bon usage à l'époque, le burlesque, le comique et le satyrique sont des genres qui appartiennent au mauvais usage.

¹⁴ Bien que la Compagnie n'indique pas qu'elle rejette les mots bas du *Dictionnaire*, ils sont sans conteste exclus du bel usage puisqu'elle déclare, dans la préface de la première édition, qualifier les mots qui ne font pas partie intégrante du bel usage en les marquant bas ou familiers.

situations dans lesquelles le mot est en usage, elle laisse le lecteur dans le doute, à savoir si le mot recueilli est bel et bien encore utilisé. Par ailleurs, on pourrait également supposer que l'absence de spécification signifie que l'usage du mot est général, c'est-à-dire que le mot est employé en langue générale. Malheureusement, le discours de la préface ne nous éclaire pas sur le sujet.

3.2.2.2.2. Les primitifs (1694)

L'auteur de la préface ajoute qu'en plus de recenser les vieux mots qui sont encore en usage, l'Académie inclut ceux qui sont hors d'usage, mais qui sont primitifs d'autres mots qu'on trouve encore dans la langue. Des 99 vieux mots recueillis, 28 mots sont primitifs (voir tableau V).

Tableau V. Les mots primitifs

altercats	geline	palefroy
bedon	gore	pertuis
bordeau, bordel	gregue, gregues	randon
bouffe	guerdon	sire
connil	houseaux	soulas
coqueluche	jouvence	trac
engin	lay	truand
espie	marche	vespre
espoussette	ouaille	
flair	pal	

En ce qui concerne ces 28 mots, l'énoncé de la préface est parfaitement respecté. Mais qu'en est-il des 71 autres vieux mots admis dans la première édition? Comme nous l'avons vu, 25 d'entre eux portent une deuxième ou une troisième marque spécifiant que le mot a toujours un quelconque usage. Pour ce qui est des 46 autres, il n'y a aucune autre marque, mais comme il a également été mentionné, on ne peut prétendre avec

certitude qu'ils ne sont plus employés. Par contre, deux anomalies ont été remarquées au sujet des mots *aisement* et *truandaille* (Académie française 2001 : s. p.) :

AISEMENT. s. m. Commodité. **Il est vieux & bas.** Il ne se dit que dans cette façon de parler. *A votre bon point & aisement. à vos bons points & aiselements*, pour dire, A votre commodité.
Édition 1694

TRUANDAILLE. s. f. Nom collectif. Ceux qui truandent. *Ce n'est que de la truandaille.* **Il est vieux & bas.**
Édition 1694

Le premier mot est dérivé du mot *aise* tandis que le second est dérivé du mot *truand*. Ils ne sont donc pas primitifs. De plus, rien n'indique qu'ils sont employés pour un usage spécifique. Il ne s'agit pourtant pas d'une raison pour les écarter puisque d'autres archaïsmes ne portent pas de précision d'emploi. Ce qui retient l'attention ici, c'est que les mots *aisement* et *truandaille* sont étiquetés « bas ». Rappelons que ce type de mots ne fait pas partie du bel usage. On peut alors conclure que ces deux mots ne devraient pas s'inscrire à la nomenclature puisqu'en plus d'être vieux, ils sont bas. Il s'agit, de ce fait, d'un non-respect situé à deux niveaux. Par ailleurs, le primitif *truand* est également marqué vieux et bas. Bien que le fait d'être primitif d'un autre mot légitime sa présence au sein du *Dictionnaire*, il faudrait que le mot en question soit encore en usage. Or, comme il s'agit du mot *truandaille*, lui-même catégorisé vieux et bas, il n'y a pas de raison valable pour inclure ces deux mots. En plus du dérivé *truandaille*, le primitif *truand* ne devrait pas, par conséquent, se trouver dans l'ouvrage. Additionnons à ces 3 mots les 6 mots qui ne se conformaient pas à l'énoncé de la préface (employés dans le domaine du burlesque ou de la raillerie et utilisés dans une phrase proverbiale et basse). En somme, 9 mots sur les 99 vieux mots recensés (9 %) sont en non-corrélation avec ce qui est indiqué dans la préface de la première édition du *Dictionnaire*.

3.2.2.2.3. Les mots vieillissants (1694)

L'Académie signale, dans la préface de l'édition de 1694, que les mots qui commencent à vieillir porteront une marque. Des 141 substantifs de l'échantillon, 42 sont étiquetés comme vieillissants (voir tableau VI).

Tableau VI. Les mots vieillissants (1694)

affre	dessert	lignage	quoïard
alumelle	detresse	loyauté	repentance
aptitude	diapreûre	mal-aise	residu
bombance	document	malencontre	servage
cachette	esbat	mes-aventure	soudard
chevestre	escient	oubliance	souvenance
comportement	fallace	parentage	trancheplume
conche	feintise	piaffe	vergogne
confort	gestes	pleige	vomitoire
coïardise	huchet	porche	
defaveur	huis	pourpris	

Le tableau VII recense les différentes formulations liées à ces mots vieillissants.

Tableau VII. Le marquage des mots vieillissants (1694)

Ce mot commence à vieillir	Il vieillit
Ce mot vieillit	Il vieillit
Il commence à vieillir	Il vieillit, & les gens polis disent, Le fruit
Il commence à vieillir, & n'a guere d'usage que dans ces phrases [...].	Il vieillit, & ne s'employe guere qu'en vers
Il ne se dit guere que des sommes d'argent, & commence à vieillir	

Puisque ces 42 mots ne sont pas des archaïsmes (ils n'ont pas encore atteint le statut de vieux mots), ils peuvent prendre place dans le *Dictionnaire* sans aller à l'encontre des principes établis dans la préface. Il semble intéressant de mentionner que bien que la plupart de ces mots portent la marque « il vieillit » ou « ce mot vieillit », l'Académie prend effectivement le soin de préciser, comme il est mentionné dans la préface, les cas où le mot commence à vieillir. De plus, comme nous l'avons vu pour les vieux mots,

elle ajoute une marque à ces mots vieillissants, indiquant par le fait même les situations où le mot est employé. Ainsi *fallace* commence à vieillir, tandis que *parentage* vieillit et ne s'emploie que dans le domaine de la poésie (Académie française 2001 : s. p.) :

FALLACE. s. f. Tromperie, fraude. **Ce mot commence à vieillir.** *C'est un homme sans fraude & sans fallace.*
Édition 1694

PARENTAGE. s. m. Parenté. **Il vieillit, & ne s'emploie guere qu'en vers.**
Édition 1694

Notons que les autres marques additionnelles signalent que le mot est utilisé soit dans des locutions figées (« n'a guere d'usage que dans ces phrases »), soit dans le domaine monétaire. En outre, dans un cas particulier, celui du mot *dessert*, cette deuxième marque propose une solution de rechange au mot vieillissant. Ainsi, afin d'éviter d'employer le mot *dessert* qui vieillit, on peut le remplacer par l'expression *Le fruit*. Même si le marquage des mots vieillissants n'entre pas en contradiction avec l'énoncé de la préface, il faut préciser qu'il y a un certain manque d'uniformité de la part de la Compagnie. En effet, il semble que, comme pour les vieux mots, l'Académie aurait dû marquer les mots vieillissants de la même façon, par exemple « il vieillit » ou encore « il vieillit et n'a d'usage qu'en [...] ».

3.2.2.3. Conclusion

Malgré qu'on affirme dans la préface de la première édition que seuls les vieux mots en usage ou encore les primitifs d'autres mots en usage seront présents dans l'ouvrage, on trouve, bien que dans une faible proportion, des mots dans l'édition de 1694 qui ne devraient pas être recensés. En effet, en ce qui concerne les mots vieux, 9 % des substantifs étudiés dans l'échantillon de base auraient dû être écartés du *Dictionnaire*. Néanmoins, pour ce qui est des termes qui vieillissent, l'énoncé de la

préface est respecté à 100 %. Somme toute, malgré les quelques anomalies relevées dans l'étude de la première édition du *Dictionnaire*, on peut conclure que les académiciens ont respecté les principes élaborés dans le texte introductif de l'ouvrage.

3.2.3. Deuxième édition

Dans la préface de la deuxième édition du *Dictionnaire de l'Académie*, aucun passage ne concerne les archaïsmes, les mots vieillissants ou les marques d'usage. Est-ce une absence de discours volontaire de la part des académiciens? Ont-ils voulu passer sous silence cet aspect du *Dictionnaire*? Pour quelles raisons? S'agit-il du fait qu'il n'y a aucun vieux mot dans l'édition de 1718? Nous verrons par l'examen de la microstructure de l'ouvrage qu'il n'en est rien. En effet, on trouve des mots vieux et des mots vieillissants dans le recueil. L'Académie est peut-être consciente, une fois de plus, que des erreurs ont pu se glisser dans l'ouvrage et elle ne veut pas attirer l'attention sur le sujet. Il pourrait également s'agir d'un simple oubli de la part de la Compagnie, mais cette hypothèse se révèle peu probable puisque les académiciens ont dû consulter la préface de la première édition et remarquer que cet aspect avait été traité et qu'il devait l'être encore une fois dans la deuxième édition. Nous effectuerons l'analyse de la microstructure de la deuxième édition dans le but de tenter de répondre à ces questions. Nous étudierons aussi l'évolution des archaïsmes, des mots vieillissants et des marques d'usage de la première à la deuxième édition du *Dictionnaire*.

3.2.3.1. Les archaïsmes dans l'édition de 1718

Nous élaborerons d'abord, comme pour la première édition, la liste des archaïsmes recueillis des lettres L à Q dans la deuxième édition du *Dictionnaire* (voir tableau VIII).

Tableau VIII. Les archaïsmes dans l'édition de 1718

lay	musser	parangonner
leans	navrer	parentele
liesse	nonnain, nonne	partement
los	obtemperer	partir
maintefois	occire	patrociner
malencontre	occision	perplex
maltalant	onc, onques	pers
manoir	opportun	picoreur
marche	opportunité	portraiture
meffaire	ord	poultre
memoratif	orée	pourchasser
menestrier	ost	pourfendre
mesaise	ouaille	preux
mesconnaissance	oubliance	prou
mesmement	paillarder	prouesse
meurtrir	palefroy	prud'homme
monstier	panteler	queux
moufle	papelard	quinaud
moult	parachever	quint
musard	parage	
muser	parangon	

Comme le montre le tableau VIII, la deuxième édition du *Dictionnaire de l'Académie* inclut 61 mots vieux dans la nomenclature de la lettre L à la lettre Q. Des 45 mots vieux recueillis dans l'édition de 1694, 9 mots ont disparu et 25 nouveaux mots ont été introduits. Les tableaux IX et X indiquent les mots retranchés et les mots ajoutés dans l'édition de 1718¹⁵.

¹⁵ Rappelons que par retranchement et ajout de mots, nous entendons les mots « marqués » vieux.

Tableau IX. Les mots retranchés (1718)

malencontreusement	perpetrer
mal-famé	pertuis
maudisson	pis
or, ores	pourpointerie
pal	

Tableau X. Les mots ajoutés (1718)

malencontre	opportunité	patrociner
maltalent	ord	picoreur
memoratif	orée	portraiture
mesconnaissance	oubliance	poultre
mesmement	paillarder	preux
meurtrir	parachever	prou
moufle	parangon	prouesse
muser	partement	
opportun	partir	

L'Académie insère donc plus de mots vieux dans le contenu de la deuxième édition du *Dictionnaire*. Elle semble légèrement plus accueillante qu'en 1694, mais rien ne justifie cette augmentation dans la préface.

3.2.3.2. L'échantillon de base (1718)

Puisque l'Académie ne mentionne rien sur les mots vieux ou vieillissants dans la deuxième édition, la corrélation entre l'annonce de la préface et la microstructure du *Dictionnaire* ne peut être étudiée. Toutefois, les mots vieux et les mots vieillissants seront présentés ainsi que le marquage de ces derniers. Seule l'évolution des mots de l'échantillon de base de la première à la deuxième édition sera analysée en profondeur. Les substantifs marqués dans l'édition de 1718 sont indiqués au tableau XI.

Tableau XI. Les mots marqués dans l'édition de 1718

accountance	connil	gregue, gregues	oubliance
accoustrement	coqueluche	guerdon	palefroy
affre	corbin	guerroyeur	papelard
agnelet	coüardise	hanap	parage
aisement	couldrette	heaume	parentage
allegeance	deconfort	horion	parentele
altercats	defaveur	houseaux	piaffe
alumelle	départie	huis	pleige
antan	destourbier	jactance	pourpris
argoulet	destrier	jalet	prud'homme
arroy	diapreüre	jouvence	queux
attifet	discourtoisie	lay	quoüard
avette	dol	liesse	rebec
bedon	encombre	lignage	remembrance
blandices	engin	los	ribleur
bougette	enquerre	loyauté	servage
bureau	esbahissement	mal-aise	sire
cabasset	esbat	malencontre	soudard
cachette	escient	manoir	souvenance
cautele	escouvette	marche	tourteau
chartre	esmoy	menestrier	trac
chastelain	fallace	mes-aventure	truand
chaudeau	feintise	mesaise	trancheplume
chevestre	geline	monstier	truandaille
chroniqueur	geniture	nonne, nonnain	vergogne
comportement	gesine	occision	vespre
conche	gestes	ost	vitupere
confort	gobet	ouaille	vomitoire

L'échantillon de base se compose de 112 mots. De ces 112 mots, 90 mots sont des archaïsmes alors que 22 mots sont des termes qui vieillissent.

3.2.3.2.1. Les mots vieux (1718)

Le tableau XII montre les substantifs marqués vieux dans la deuxième édition du *Dictionnaire*.

Tableau XII. Les mots vieux (1718)

accointance	coqueluche	gobet	ouaille
accoustrement	corbin	gregue, gregues	oubliance
agnelet	couldrette	guerdon	palefroy
aisement	deconfort	guerroyeur	papelard
allegeance	defaveur	hanap	parage
altercats	departie	heaume	parentele
antan	destourbier	horion	prud'homme
argoulet	destrier	houseaux	queux
arroy	diapreure	huis	couard
attifet	discourtoisie	jalet	rebec
avette	dol	jouvence	remembrance
bedon	encombres	lay	ribleur
blandices	engin	liesse	sire
bougette	enquerre, s'enquerir	los	soudard
bureau	esbahissement	malencontre	tourteau
cabasset	escient	manoir	trac
cautelle	escouvette	marche	truand
chartre	esmoy	menestrier	truandaille
chastelain	fallace	mesaise	vespre
chaudeau	geline	monstier	vitupere
chevestre	geniture	nonnain, nonne	vomitoire
chroniqueur	gesine	occision	
connil	gestes	ost	

En ce qui concerne le type de marques adjointes aux mots vieux, on trouve des marques semblables à l'édition de 1694, c'est-à-dire des marques générales comme « il est vieux », « vieux mot » ou « ce mot est vieux ». D'autres marques d'usage sont liées à certains mots. D'ailleurs, le tiers des vieux mots comportent une marque de plus, c'est-à-dire 30 sur 90. Comme il n'y en avait que le quart dans la première édition, les académiciens ont fourni un effort, dans la deuxième édition, pour spécifier l'emploi d'un mot, car ils semblent s'apercevoir que le fait d'attribuer une autre marque d'usage au

vieux mot légitime la présence de ce dernier au sein du *Dictionnaire*. Toutefois, il est étonnant de constater que cette façon de procéder n'a pas été adoptée systématiquement. Comme on peut le constater dans le tableau XIII, des marques additionnelles différentes s'ajoutent également dans la deuxième édition du *Dictionnaire*.

Tableau XIII. Le marquage des mots vieux (1718)

Ce mot est vieux, & il n'a plus d'usage que dans cette phrase de Pratique.	Vieux mot dont on se sert encore dans la conversation familière [...].
Ce mot [...] est vieux, & n'est plus en usage qu'au figuré [...]. Son plus grand usage est au pluriel.	Vieux mot [...] qui n'a eu autrefois d'usage qu'en parlant [...].
Il est vieux au singulier, & il n'a plus d'usage qu'au pluriel dans cette phrase populaire.	Vieux mot qui n'a presque aucun usage que dans le Blason.
Il est vieux, & ne se dit que par derision.	Vieux mot [...] qui n'est plus en usage que dans le vieux style.
Il est vieux, & ne se dit que par plaisanterie.	Vieux mot qui signifiait autrefois [...], mais qui n'est plus en usage que dans cette phrase.

Ainsi, certains mots ne s'emploient que dans le burlesque (derision et plaisanterie), que dans des phrases particulières, qu'au figuré ou au pluriel, que dans le domaine du Blason ou de la Pratique, et, enfin, que dans un style révolu ou encore familier.

3.2.3.2.2. Les mots vieillissants (1718)

Les substantifs vieillissants sont inclus dans le tableau XIV.

Tableau XIV. Les mots vieillissants (1718)

affre	couardise	malaise	servage
alumelle	esbat	mesaventure	souvenance
cachette	feintise	parentage	trancheplume
comportement	jactance	piaffe	vergogne
conche	lignage	pleige	
confort	loyauté	pourpris	

Comme pour les vieux mots, le type de marques est similaire de la première à la deuxième édition; les marques les plus souvent adoptées par les académiciens sont « il vieillit » ou « ce mot vieillit ». Cette étiquette peut aussi être suivie d'une autre marque. Encore une fois, les marques retrouvées dans la deuxième édition se comparent à celles de la première. On inclut seulement trois nouvelles catégorisations : « Il n'est guère en usage qu'au pluriel, & mesme il vieillit », « Il vieillit & ne se dit qu'en plaisantant » et « Il n'a plus d'usage en prose, & vieillit mesme en poésie ». Des 22 mots vieillissants, seuls 4 mots sont associés à une marque d'usage supplémentaire. Une fois de plus, le traitement est différent pour chaque mot.

3.2.3.2.3. D'une édition à l'autre

Des modifications sont apportées à l'échantillon de base pour l'édition de 1718. En effet, des mots vieux ont disparu de la nomenclature (voir tableau XV) tandis que des mots vieux ou en voie de l'être ont perdu leur marque d'usage (voir tableau XVI). Nous reviendrons sur ces derniers, car bien qu'ils n'aient plus de marque temporelle, ils ont acquis, en général, une autre marque. Enfin, le mot *pis* n'est plus une entrée à part, mais une sous-entrée. Il ne sera donc pas calculé puisqu'il ne représente pas le premier sens du mot. De ce fait, comme il a été précisé, l'échantillon de base contient maintenant seulement 112 mots marqués.

Tableau XV. Les mots retirés (1718)

bordeau	gore
bouffe	randon
espie	soulas
flair	triquehouse

Tableau XVI. Les mots qui ont perdu leur marque d'usage (1718)

aptitude	egalisation
bercail	espoussette
bombance	huchet
bombarde	maudisson
castille	pal
cohue	pertuis
dariolette	porche
dessert	pourpointerie
detresse	repentance
document	residu

Comme l'édition de 1694 comptait 99 mots vieux, il y a 8 mots de moins dans l'édition de 1718. Des 99 mots, 11 mots ont perdu leur marque d'usage. En voici un exemple (Académie française 2001 : s. p.) :

BERCAIL. s. m. Bergerie, le lieu où l'on enferme le troupeau. **Il est vieux.**
Édition 1694

BERCAIL. s. m. Bergerie, Le lieu où l'on enferme un troupeau de moutons & de brebis.
Édition 1718

Ensuite, le mot *pis* devient une sous-entrée tandis que 8 mots disparaissent de la nomenclature (voir tableau XV). Par ailleurs, 12 mots voient leur marque passer de « vieillissant » à « vieux ». C'est le cas du mot *huis* (Académie française 2001 : s. p.) :

HUIS. s. m. Porte d'un logis. *Il va mendiant d'huis en huis.* On dit fig. que *Le vent n'est pas tousjours à un huis*, pour dire, que La mauvaise fortune ne dure pas tousjours. **Ce mot vieillit.**
Édition 1694

HUIS. s. m. Porte. **Ce mot est vieux,** & il n'a plus d'usage que dans cette phrase de Pratique. *Tenir l'audience à huis clos.* Ce qui se dit des Audiences qui se donnent lors que le Parlement est dans les bas sieges. On dit aussi *A huis ouverts.*
Édition 1718

Enfin, chose étonnante, la marque du mot *jactance* passe de « il est vieux » à « il vieillit » (Académie française 2001 : s. p.) :

JACTANCE. s. f. v. du verbe *Jacter*, qui n'est plus en usage. Vanterie. *Il disoit cela par jactance, sans jactance. Il est vieux.*
Édition 1694

JACTANCE. s. f. v. du verbe *Jacter*, qui n'est plus en usage. Vanterie. *Il disoit cela par jactance. des discours pleins de jactance. Il vieillit.*
Édition 1718

Il semble ainsi que l'édition de 1718 accueille moins de vieux mots que l'édition de 1694. Cependant, il faut préciser que les mots ne disparaissent pas toujours de la nomenclature, mais qu'ils perdent leur marque temporelle. Nous verrons d'ailleurs que la marque temporelle est souvent remplacée par une autre marque dans une partie consacrée à l'acquisition de nouvelles marques. Pour ce qui est des mots qui vieillissent, 42 mots étaient présents dans l'édition de 1694 alors que l'édition de 1718 en contient 22. Comme nous venons de le voir, 12 mots ont reçu la marque « vieux » tandis qu'un mot passe de « Il est vieux » à « Il vieillit ». Par ailleurs, 9 mots ont perdu leur marque d'usage.

3.2.3.2.3.1. *Les nouvelles marques*

De la première à la deuxième édition du *Dictionnaire*, 20 termes vieux ou vieillissants perdent leur marque d'usage temporelle. Pourtant, 13 d'entre eux reçoivent soit une nouvelle marque d'usage soit une indication dans la définition qui montre que ce mot est utilisé dans un usage restreint. Cette façon de faire laisse croire que la Compagnie n'ose pas écarter les mots vieux ou vieillissants du *Dictionnaire*, mais qu'elle les conserve en les catégorisant d'une autre manière. Par exemple, un mot perd la marque « Il est vieux » pour être pourvu de la marque « Il n'est que de l'usage familier » (Académie française 2001 : s. p.) :

CASTILLE. s. f. Debat. *Ils sont tousjours en castille. ils ont tousjours quelque castille ensemble.* **Il est vieux.**

Édition 1694

CASTILLE. s. f. (l'S se prononce.) Debat, demeslé, different. Il n'a plus guere d'usage que dans les phrases suivantes. *Ils ont tousjours quelque castille ensemble. ils sont tousjours en castille.* **Il n'est que de l'usage familier.**

Édition 1718

De même, un mot passe de la catégorie « vieux » à un usage dans un domaine ou un style particulier. C'est le cas du mot *egalisation* (Académie française 2001 : s. p.) :

EGALISATION. s. f. Suplement de partage. **Il est vieux.**

Édition 1694

EGALISATION. s. f. **Il n'a d'usage qu'en style de pratique.** Action par laquelle on egale le partage des lots. *Egalisation des lots.*

Édition 1718

Il arrive également qu'au lieu d'utiliser une marque d'usage temporelle, on substitue, dans la définition, une façon de dire laissant sous-entendre que le mot est vieux, comme on peut le voir dans l'exemple suivant (Académie française 2001 : s. p.) :

BOMBARDE. s. f. Piece d'artillerie. **Il est vieux.**

Édition 1694

BOMBARDE. s. f. **On appelloit ainsi autrefois** les premieres pieces d'artillerie qui furent faites après l'invention de la poudre.

Édition 1718

Cependant, il faut préciser que le terme *autrefois*, dans cet exemple, ne signifie pas nécessairement que le mot est vieux. En effet, la chose décrite peut l'être sans que le mot le soit.

Le mot *maudisson*, quant à lui, n'est plus vieux, mais il a acquis le statut de bas. Enfin, le mot *cohue* n'est plus marqué « Il est vieux », mais relégué au niveau de régionalisme (Académie française 2001 : s. p.) :

COHUE. s. f. Lieu où se tiennent les petites Justices. *La Cohuë d'un tel lieu. le Procureur estoit à la cohue.* **Il est vieux.**

Édition 1694

COHUE. s. f. **On appelle ainsi dans quelques Provinces**, Le lieu où se tiennent les petites Justices.
La cohüe d'un tel lieu. le Procureur estoit à la cohüe.
 Édition 1718

On peut alors conclure qu'il y a plusieurs vieux mots qui sont encore présents dans l'édition de 1718, sans toutefois être marqués comme tels. L'Académie veut peut-être, en agissant de la sorte, camoufler certains archaïsmes puisque ces derniers ne sont pas bien perçus. Bien entendu, il s'agit d'une hypothèse que nous ne pouvons vérifier, car la préface reste muette sur le sujet.

3.2.3.3. Conclusion

Les analyses de l'ensemble des parties du discours et de l'ensemble des substantifs n'offrent pas le même résultat en ce qui a trait à l'inclusion des mots vieux dans la deuxième édition du *Dictionnaire* : d'un côté, l'Académie est plus accueillante tandis que de l'autre, elle se montre plus restrictive. Les données de la première analyse pourraient par contre s'expliquer par le fait que plusieurs mots catégorisés vieillissants dans la première édition acquièrent, dans cette partie de la deuxième édition du *Dictionnaire*, la marque vieux.

Évidemment, la corrélation entre l'annonce de la préface et le contenu du *Dictionnaire* ne peut être étudiée dans le cas de l'édition de 1718. Aucun pourcentage ne peut donc être avancé. Malgré tout, l'analyse de l'évolution du traitement des mots vieux, des mots vieillissants et des marques d'usage de la première à la deuxième édition permet d'hasarder des réponses aux questions soulevées quant à l'absence de discours sur ces sujets dans la préface de 1718. L'Académie sait que des mots vieux et vieillissants sont présents dans l'ouvrage. Preuve en est qu'elle modifie certains termes. Ainsi, on peut

conclure qu'il s'agit d'un silence volontaire de la part de la Compagnie et non d'un simple oubli. Il semble plutôt que l'Académie soit demeurée muette sur le sujet puisqu'elle est consciente que tout n'est pas parfaitement uniforme dans la microstructure de l'ouvrage. En ne se prononçant pas sur cet aspect, elle évite soigneusement les reproches et les incohérences qui pourraient lui être attribués.

3.2.4. Troisième édition

L'auteur de la préface de la troisième édition du *Dictionnaire* soutient que les termes vieux ou vieillissants ne sont pas inclus dans la nomenclature de l'ouvrage, sauf s'ils sont encore en usage. Ils seront, dans ce cas, marqués comme tels. Comme pour la première édition, nous vérifierons, en premier lieu, l'ensemble des parties du discours. En second lieu, l'ensemble des substantifs sera passé en revue. Enfin, l'évolution des termes vieux ou vieillissants depuis 1718 sera étudiée.

3.2.4.1. Les archaïsmes dans l'édition de 1740

Dans la troisième édition du *Dictionnaire* (lettres L à Q), 76 archaïsmes ont été relevés (voir tableau XVII).

Tableau XVII. Les archaïsmes dans l'édition de 1740

lai	moufle	ouaille	pers
las	moult	oubliance	pestilence
leans	moutier	paillarder	picoreur
liesse	moyennement	palefroi	pis
los	musard	pantelant	pleiger
malencontre	muser	panteler	portraire
malencontreusement	musser, se musser	papelard	portraiture
manoir	navrer	parachever	pourchasser
marche	nonnain, nonne	parage	pourfendre
matras	obtemperer	parangon	pourpris
méchef	occire	parangonner	preux
méconnaissance	occision	parentèle	promenoir

méfaire	octante	partir	prou
mêmemment	onc, onques	passementer	prouesse
memoratif	opportun	patenotrier	prud'homme
menétrier	opportunité	patrociner	queux
mesaise	ord	pelade	quiet
meurtrir	orée	pérégrination	quinaud
momerie	ost	perplex	quint

Des 61 mots présents dans la deuxième édition, l'Académie rejette certains mots (4) et en inclut d'autres (19). Les tableaux XVIII et XIX présentent ces mots.

Tableau XVIII. Les mots retranchés (1740)

maintefois
maltalent
partement
poultre

Tableau XIX. Les mots ajoutés (1740)

las	moyennement	pelade	portraire
malencontreusement	octante	pérégrination	pourpris
matras	pantelant	pestilence	promenoir
méchef	passementer	pis	quiet
momerie	patenotrier	pleiger	

La Compagnie semble s'ouvrir de plus en plus à la présence d'archaïsmes. En effet, l'analyse des trois premières éditions du recueil lexicographique montre que les archaïsmes sont de plus en plus nombreux d'une édition à l'autre. Des 45 archaïsmes admis dans l'édition de 1694, 76 archaïsmes sont maintenant inventoriés. Il faut cependant préciser qu'il s'agit d'archaïsmes « marqués » puisqu'il n'y a, en fait, que 3 mots qui étaient absents de la première édition et qui se trouvent dans la troisième. Tous les autres mots sont inclus dans la nomenclature de l'édition de 1694, mais il ne sont pas marqués (24) ou il portent la marque « il vieillit » (12).

3.2.4.2. L'échantillon de base (1740)

Dans l'édition de 1740, l'échantillon de base comprend 109 substantifs marqués : 90 mots sont marqués vieux tandis que 19 mots sont marqués vieillissants (voir le tableau XX).

Tableau XX. Les mots marqués dans l'édition de 1740

accointance	coüardise	hanap	parentage
accouïtrement	coudrette	heaume	parentèle
affre	déconfort	horion	piaffe
agnelet	defaveur	houseaux	pis
aisement	départie	huis	pleige
allegeance	détourbier	jactance	pourpris
altercats	détrier	jalet	prud'homme
alumelle	diaprûre	jouvence	queux
antan	discourtoisie	lai	couard
arroi	dol	liesse	rebec
attifet	encombre	lignage	remembrance
bedon	engin	los	ribleur
blandices	enquerre	loyauté	servage
bougette	ébahissement	malencontre	sire
bureau	escient	manoir	soudard
cabasset	ecouvette	marche	souvenance
cautelle	emoi	menétrier	tourteau
chartre	epoussette	mesaventure	trac
châtelain	fallace	mesaise	trancheplume
chaudeau	feintise	moutier	truand
chevêtre	geline	nonnain, nonne	truandaille
chroniqueur	geniture	occision	vergogne
comportement	gesine	ost	vêpre
conche	gestes	ouaille	vitupère
confort	gobet	oubliance	vomitoire
connil	gregue	palefroi	
coqueluche	guerdon	papelard	
corbin	guerroyeur	parage	

3.2.4.2.1. Les mots vieux (1740)

L'échantillon de base est composé de 90 substantifs vieux (voir tableau XXI).

Tableau XXI. Les mots vieux (1740)

accountance	corbin	guerdon	palefroi
accoûtrement	coudrette	guerroyeur	papelard
agnelet	déconfort	hanap	parage
aisement	defaveur	heaume	parentèle
allegeance	départie	horion	pis
altercats	détourbier	houseaux	pourpris
antan	détrier	huis	prud'homme
arroi	diaprûre	jalet	queux
attifet	discourtoisie	jouvence	couard
bedon	dol	lai	rebec
blandices	encombre	liesse	remembrance
bougette	engin	los	ribleur
bureau	enquerre	malencontre	sire
cabasset	ébahissement	manoir	soudard
cautelle	ecouvette	marche	tourteau
chartre	emoi	menétrier	trac
châtelain	fallace	mesaise	truand
chaudeau	geline	moutier	truandaille
chevêtre	geniture	nonnain, nonne	vêpre
chroniqueur	gesine	occision	vitupère
confort	gestes	ost	vomitoire
connil	gobet	ouaille	
coqueluche	gregue	oubliance	

On trouve encore des marques comme « il est vieux », « vieux mot » ou « ce mot est vieux » dans l'édition de 1740. Toutefois, près de la moitié des mots vieux sont accompagnés d'une autre marque d'usage. On observe les mêmes marques que dans les deux éditions précédentes, mais d'autres sont également ajoutées (voir tableau XXII). En fait, il faut préciser que des modifications mineures sont apportées à l'orthographe des mots dans l'édition de 1740. Par exemple, *guere* dans l'édition de 1718 devient

guère dans l'édition de 1740. Nous n'avons pas considéré ces modifications comme une marque d'usage différente.

Tableau XXII. Le marquage des mots vieux (1740)

Il est vieux en ce sens vague : & il ne se dit plus que pour signifier [...].	Il est vieux & n'a plus d'usage que lorsqu'en parlant [...].
Il est vieux & hors d'usage.	Il est vieux. On ne le dit qu'au pluriel, & dans quelques phrases proverbiales.
Il est vieux, & il n'est plus d'usage que dans le Blason.	Vieux mot [...] qui n'a d'usage qu'en cette phrase de style de pratique.

On remarque dans le tableau XXII que les domaines du blason et de la pratique sont toujours présents, mais dans des formulations différentes. On trouve également, comme dans les éditions précédentes, certaines restrictions d'utilisation (« n'a plus d'usage que lorsqu'en parlant de », « ne se dit plus que pour signifier », « au pluriel, & dans quelques phrases proverbiales »). Enfin, la mention « hors d'usage » apparaît pour la première fois.

L'inclusion des termes vieux ne va pas à l'encontre de l'énoncé de la préface de la troisième édition, puisqu'on affirme dans le texte introductif que des mots vieux qui ont encore un usage peuvent prendre place dans le *Dictionnaire*. Cependant, il paraît intéressant de souligner que, comme dans le cas de la première et de la deuxième édition, des marques sont ajoutées aux mots vieux alors que d'autres ne portent que la marque « vieux ». Nous croyons, encore une fois, que la Compagnie aurait dû marquer tous les vieux mots de la même façon, pour plus de clarté et de cohésion.

Même si l'inclusion de vieux mots ne pose pas de problème dans cet ouvrage, notons qu'il est spécifié dans la préface que les mots vieux doivent avoir encore un usage pour être acceptés. Cependant, deux mots relevés sont non conformes avec

l'annonce de la préface : ils sont étiquetés vieux et hors d'usage. Il s'agit des mots *détourbier* et *détrier* (Académie française 2001 : s. p.) :

DÉTOURBIER. s. m. Empêchement. **Il est vieux & hors d'usage.**
Édition 1740

DÉTRIER. s. m. Cheval de main. **Il est vieux & hors d'usage.**
Édition 1740

Il y a ainsi non-corrélation entre l'extrait de la préface et la microstructure du *Dictionnaire* dans ces deux cas.

On peut en outre s'interroger sur la présence de mots vieux qui n'ont pas de marque additionnelle et qui sont catégorisés « bas ». Par exemple, le mot *truand* (Académie française 2001 : s. p.) :

TRUAND. subst. Vagabond, vaurien, mendiant, qui gueuse par fainéantise. *Cet homme est un truand, un vrai truand. C'est une grosse truande.* **Il est vieux & bas.**
Édition 1740

TRUANDAILLE. subst. fém. collectif. Ceux qui truandent. *Ce n'est que de la truandaille.* **Il est vieux & bas.**
Édition 1740

Bien que la troisième édition ne recense plus le bel usage de la Cour, mais le bon usage, il semble surprenant que des mots bas fassent partie de cet usage. Comme le répertoire lexicographique de l'Académie est un ouvrage avant tout normatif, il serait effectivement étonnant que ce type de mots constitue un modèle à suivre pour bien parler et bien écrire. Nous croyons alors que ces mots auraient dû être écartés du *Dictionnaire*, bien que rien ne soit spécifiquement établi au sujet des mots bas dans la préface de l'ouvrage.

3.2.4.2.2. Les mots vieillissants (1740)

L'Académie soutient dans la préface que des mots qui sont encore en usage, mais qui vieillissent, seront présents dans le *Dictionnaire* tout en étant marqués. L'édition de 1740 comprend 19 substantifs qui sont effectivement marqués (voir tableau XXIII).

Tableau XXIII. Les mots vieillissants (1740)

affre	feintise	pleige
alumelle	jactance	servage
comportement	lignage	souvenance
conche	loyauté	trancheplume
coüardise	mesaventure	vergogne
escient	parentage	
epoussette	piaffe	

La présence de mots vieillissants n'entre pas en contradiction avec l'énoncé de la préface. Par contre, comme pour les mots vieux, certains ont reçu une autre marque alors que d'autres non. Les académiciens auraient dû, encore une fois, être conséquents dans leur choix et traiter tous les mots de la même façon. Notons que seulement 3 mots sont accompagnés d'une autre marque et qu'il s'agit des mêmes marques que celles recensées pour la deuxième édition.

3.2.4.2.3. D'une édition à l'autre

Après analyse de l'échantillon de base, on remarque que la troisième édition comprend un nombre identique de mots vieux, bien qu'il ne s'agisse pas des mêmes, et moins de mots vieillissants que la deuxième édition (1718 : 90 mots vieux et 22 mots vieillissants, 1740 : 90 mots vieux et 19 mots vieillissants). Toutefois, on ne peut conclure que l'Académie est plus restrictive en ce qui concerne les mots vieillissants puisque tous les mots qui étaient marqués de cette façon en 1718 sont toujours présents

dans le *Dictionnaire*, sans être marqués. C'est le cas du mot *ébat* (Académie française 2001 : s. p.) :

ÉBAT. s. m. Passetemps, divertissement. *Prendre ses ébats*. Il n'est plus que du style familier, & ne se dit guère qu'au pluriel.
Édition 1740

Comme on peut le constater, le mot *ébat* perd sa marque dans l'édition de 1740, mais on le trouve toujours dans la nomenclature.

On observe également, comme c'était le cas en 1718, que des mots vieux ou vieillissants sont marqués de manière différente. Par exemple, le mot *cachette*, à qui on ajoutait la marque « Il vieillit » en 1718, a perdu sa marque en 1740 pour être étiqueté « Il est du style familier » (Académie française 2001 : s. p.) :

CACHETTE. s. f. Petite cache. **Il vieillit**.
Édition 1718

CACHETTE. s. f. Petite cache. **Il est du style familier**.
Édition 1740

On adopte également des tournures de phrases pour signifier que le mot est vieux, mais sans le marquer, comme le montre le mot *argoulet* (Académie française 2001 : s. p.) :

ARGOULET. s. m. **Il s'est dit autrefois** d'un Carabin ; & figur. d'Un homme de néant
Édition 1740

Le mot n'est plus catégorisé « vieux », mais on laisse sous-entendre, en indiquant qu'il « s'est dit autrefois », que le mot l'est toujours.

Comme on trouve des mots qui perdent leur marque, ou qui en gagnent une différente, on peut dire qu'il n'y a pas vraiment moins de mots vieux ou vieillissants dans la troisième édition par rapport à la deuxième. Ainsi, si on ajoute les 3 mots vieillissants qui ont perdu leur marque, mais qu'on observe toujours dans l'ouvrage, le

nombre de mots est identique dans les deux éditions. Incertains à savoir si ces mots sont encore en usage ou non, les académiciens semblent adopter ce procédé pour inclure des termes qui ne devraient peut-être pas se trouver dans le répertoire lexicographique. Pourtant, en agissant de la sorte, l'Académie va à l'encontre de l'énoncé de la préface puisque ces mots sont tout de même vieux ou vieillissants, mais sans être marqués comme tels et qu'il est précisé dans la préface que ces vocables seront étiquetés s'ils sont présents dans le *Dictionnaire*. D'un autre côté, ces mots peuvent ne plus être considérés comme vieux ou vieillissants en 1740 et faire partie de la langue courante. Cependant, nous croyons qu'un mot peut être réintroduit dans l'usage, mais sans cesser pour autant d'être vieux ou vieillissant. Les mots *argoulet*, *cachette*, *ébat* et *malaise* constituent donc un non-respect potentiel de l'annonce de la préface.

Il y a peu de termes qui changent de marque, tout en étant catégorisés par une marque temporelle, dans la troisième édition. En effet, seulement 2 mots « vieillissants » deviennent « vieux », ce qui semble logique. Par contre, il est étonnant de trouver un mot qui passe de « Il est vieux » à « Il vieillit ». C'est pourtant le cas du mot *escient* (Académie française 2001 : s. p.) :

ESCIENT. s. m. Il ne se met qu'avec la particule *à*. Ainsi on dit, *Faire quelque chose à bon escient*, & plus ordinairement, *à son escient*, pour dire, Sciemment & sachant bien ce qu'on fait. **Il est vieux.**
Édition 1718

ESCIENT. s. m. Il ne se met qu'avec la particule *à*. Ainsi on dit, *Faire quelque chose à bon escient* ; & plus ordinairement, *à son escient*, pour dire, Sciemment & sachant bien ce qu'on fait. **Il vieillit.**
Édition 1740

On pourrait croire qu'il s'agit une fois de plus d'une stratégie de la part des académiciens pour que la présence d'un mot soit plus facile à justifier dans le *Dictionnaire* : défendre la présence d'un mot vieillissant est plus aisé que celle d'un mot vieux. Il faut toutefois

noter qu'il s'agit d'une incongruité. Pourtant, les académiciens savaient ce qu'ils faisaient puisque la définition du mot est la même dans les deux éditions. Ils se sont donc inspirés de la deuxième édition pour élaborer la troisième. De surcroît, le mot *epoussette*, qui avait vu sa marque s'envoler dans l'édition de 1718, retrouve une autre marque. Ainsi, marqué « vieux » dans l'édition de 1694, il porte la marque « il vieillit » dans l'édition de 1740, ce qui constitue une autre incohérence.

3.2.4.3. Conclusion

En somme, l'analyse de l'ensemble des parties du discours montre que l'Académie inclut plus de mots vieux dans la troisième édition que dans la deuxième. Toutefois, on pourrait prétendre, grâce à l'analyse de l'ensemble des substantifs, qu'il ne s'agit peut-être pas nécessairement d'une augmentation de mots vieux dans le *Dictionnaire*, mais plutôt d'un changement de marque, c'est-à-dire que des mots vieillissants acquièrent la marque « vieux ».

En ce qui a trait à l'écart entre l'énoncé de la préface et la microstructure du *Dictionnaire*, il est quasi inexistant puisqu'il n'y a que deux mots vieux qui ne devraient pas être recensés. En effet, bien qu'il soit mentionné dans la préface que seuls les mots vieux encore employés sont retenus, les mots *détourbier* et *détrier* sont présents dans l'ouvrage malgré qu'ils soient catégorisés vieux et hors d'usage. L'écart représente donc 1,8 % seulement, c'est-à-dire 2 sur 109.

Cet écart pourrait atteindre 3,7 % en incluant les 2 mots bas qui ne devraient pas, selon nous, se trouver dans le *Dictionnaire*. Enfin, en ajoutant les 4 mots qui ont perdu leur marque d'usage, mais qui sont toujours présents dans l'ouvrage, l'écart atteindrait 7 %, ce qui serait tout de même faible. Cependant, ces deux derniers pourcentages ne sont

donnés qu'à titre indicatif puisque la préface n'est pas clairement explicite sur les mots bas et sur les termes qui perdent leur marque d'usage.

3.2.5. Quatrième édition

Nous analyserons maintenant les archaïsmes, les mots vieillissants et les marques d'usage dans la quatrième édition du *Dictionnaire*. Comme l'extrait de la préface de 1762 est identique à celui de 1740, il sera particulièrement intéressant de voir si le traitement réservé à ces termes est le même dans les deux éditions.

3.2.5.1. Les archaïsmes dans l'édition de 1762

Les archaïsmes des lettres L à Q ont été recensés dans la quatrième édition du *Dictionnaire* (voir tableau XXIV).

Tableau XXIV. Les archaïsmes dans l'édition de 1762

lai	ménétrier	ost	pers
las	mênîl	ouaille	picoreur
léans	meurtrir	oubliance	pis
lie	momerie	outrecuidance	pleiger
liesse	moufle	paillarder	portraire
los	moult	palefroi	portraiture
magnifier	moutier	pantelant	pourchasser
maheutre	moyennement	panteler	pourfendre
malencontre	muser	parachever	pourpris
malencontreusement	musser, se musser	parage	preux
mal-engin	navrer	parangon	prou
manoir	nef	parangonner	prouesse
marche	obtempérer	parentèle	prud'homme
matras	occire	partir	queux
méchef	occision	patrociner	quiet
méconnoissance	octante	peautre	quinaud
méfaire	onc, onques	pécune	
mêmement	ord	penser	
mémoratif	orée	pérégrination	

On remarque que 73 archaïsmes sont présents dans l'édition de 1762. Des 76 mots présents dans la troisième édition, 14 mots ont été retranchés (tableau XXV) alors que 11 mots sont apparus (tableau XXVI).

Tableau XXV. Les mots retranchés (1762)

mesaise	opportunité	perplex
musard	papelard	pestilence
muser (v. a.)	passementer	promenoir
nonnain, nonne	patenotrier	quint
opportun	pelade	

Tableau XXVI. Les mots ajoutés (1762)

lie	mênil	peautre
magnifier	muser (v. n.)	écune
maheutre	nef	penser
mal-engin	outrecuidance	

On constate que l'Académie semble être plus prudente envers les archaïsmes que dans les éditions précédentes. Pourtant, rien n'explique dans la préface que l'Académie est plus restrictive dans l'édition de 1762 puisqu'il s'agit du même extrait que celui de 1740. Néanmoins, il faut préciser que l'écart entre les deux éditions est très minime et qu'il peut, de ce fait, ne pas être significatif. On pourrait alors conclure que la Compagnie inclut plus ou moins le même nombre de mots vieux dans les deux éditions. Notons également que les dires de Ferdinand Gohin exposés dans la première partie de ce chapitre, selon lesquels la présence de vieux mots est beaucoup plus importante dans l'édition de 1762 que dans celle de 1740, se révèlent inexacts d'après l'étude de l'échantillon des lettres L à Q.

3.2.5.2. L'échantillon de base (1762)

Comme dans le cas de l'édition précédente, nous étudierons la correspondance entre l'énoncé de la préface et le contenu du *Dictionnaire* en ce qui a trait aux mots marqués vieux et vieillissants ainsi que l'évolution du traitement d'une édition à l'autre.

Les substantifs marqués vieux et vieillissants dans la quatrième édition sont présentés au tableau XXVII.

Tableau XXVII. Les mots marqués dans l'édition de 1762

accoutrement	déconfort	héaume	parentèle
agnelet	départie	horion	pis
aisement	destrier	houseaux	pleige
allégeance	diaprure	huis	pourpris
altercas	discourtoisie	jalet	prud'homme
alumelle	dol	jouvence	couard
antan	encombre	lai	rebec
arroi	engin	liesse	remembrance
attifet	enquerre	lignage	ribleur
bedon	ébahissement	los	servage
cabasset	escient	loyauté	sire
cautele	écouvette	malencontre	soudard
chartre	émoi	manoir	souvenance
châtelain	époussette	marche	tourteau
chevêtre	fallace	ménétrier	trac
chroniqueur	feintise	mésaventure	truand
comportement	géline	moutier	truandaille
conche	géniture	occision	vergogne
confort	gésine	ost	vêpre
connil	gestes	ouaille	vitupère
coqueluche	grègue	oubliance	vomitoire
corbin	guerdon	palefroi	
couardise	guerroyeur	parage	
coudrette	hanap	parentage	

3.2.5.2.1. Les mots vieux (1762)

L'échantillon de base est composé de 77 substantifs marqués vieux (voir tableau XXVIII).

Tableau XXVIII. Les mots vieux (1762)

accoutrement	déconfort	héaume	parentèle
agnelet	départie	horion	pis
aisement	destrier	houseaux	pourpris
allégeance	diaprure	huis	prud'homme
altercas	discourtoisie	jalet	couard
antan	dol	jouvence	rebec
arroi	encombre	lai	remembrance
attifet	engin	liesse	ribleur
bedon	enquerre	los	sire
cabasset	écouvette	malencontre	soudard
cautele	émoi	manoir	tourteau
chartre	fallace	marche	trac
châtelain	géline	ménétrier	truand
chevêtre	géniture	moutier	truandaille
conche	gésine	occision	vêpre
confort	gestes	ost	vitupère
connil	grègue	ouaille	vomitoire
coqueluche	guerdon	oubliance	
corbin	guerroyeur	palefroi	
coudrette	hanap	parage	

Les étiquettes générales associées aux vieux mots sont les mêmes que celles relevées dans les éditions précédentes, c'est-à-dire « il est vieux », « vieux mot » ou « ce mot est vieux ». D'ailleurs, la majorité des vieux mots portent seulement une marque générale puisque seulement 28 mots ont une autre marque d'usage. En ce qui concerne le type de marques, aucune marque nouvelle n'est ajoutée dans l'édition de 1762.

Une fois de plus, il n'y a pas de divergence entre l'énoncé de la préface et la microstructure du *Dictionnaire* puisque seuls les mots ayant un certain usage sont admis. Toutefois, on remarque que plusieurs mots vieux perdent leur marque d'usage additionnelle, ce qui peut sembler curieux. En effet, nous croyons que l'ajout d'une

marque justifie l'inclusion d'un mot vieux dans le *Dictionnaire*. En omettant d'insérer cette marque, l'Académie ne prouve pas clairement que ce mot est encore utilisé. Ainsi, bien que le fait de ne pas adjoindre une autre marque d'usage n'entre pas en contradiction avec ce qui est annoncé dans la préface, il s'agit d'un procédé étrange, car les académiciens avaient mis un soin particulier à le faire pour un nombre plus élevé de vieux mots dans l'édition précédente.

Malgré que, formellement, le contenu du recueil lexicographique respecte l'extrait de la préface, il semble que trois mots ne devraient pas être admis dans le *Dictionnaire* puisque, en plus d'être vieux, ils sont qualifiés de populaires (Académie française 2001 : s. p.) :

RIBLEUR. s. m. Qui court les rues la nuit, comme les filoux. *C'est un ribleur, un batteur de pavé. Il est vieux & populaire.*
Édition 1762

TRUAND. s. Vagabond, vaurien, mendiant, qui gueuse par fainéantise. *Cet homme est un truand, un vrai truand. C'est une grosse truande. Il est vieux & populaire.*
Édition 1762

TRUANDAILLE. s. f. collectif. Ceux qui truandent. *Ce n'est que de la truandaille. Il est vieux & populaire.*
Édition 1762

Comme l'ouvrage de 1762 recense le bon usage, il est étonnant d'y trouver des mots populaires. En effet, il est peu probable que ce type de mots appartienne à la langue qu'on prétend recenser. Remarquons que les mots *truand* et *truandaille* auraient dû être rejetés de la nomenclature dès 1694, car ils étaient catégorisés « vieux et bas » dans les trois premières éditions et sont maintenant étiquetés « vieux et populaires ». Comme dans le cas de la troisième édition, des mots qui ont perdu leur marque d'usage font toujours partie du contenu du *Dictionnaire*. Nous avons alors avancé l'hypothèse que

cette façon de faire pouvait constituer une non-conformité avec l'extrait de la préface puisque les mots vieux admis dans l'ouvrage doivent être marqués. En fait, seuls des mots qui retrouveraient ultérieurement leur marque pourraient nous permettre de dire avec certitude qu'il s'agit d'un non-respect, car il paraît étrange qu'un mot cesse d'être vieux pendant un certain laps de temps pour le redevenir par la suite. L'analyse des éditions subséquentes donnera la possibilité de voir si les mots sans marque représentent un non-respect à ce qui est annoncé dans la préface.

3.2.5.2.2. Les mots vieillissants (1762)

L'édition de 1762 inclut 16 substantifs vieillissants (voir tableau XXIX).

Tableau XXIX. Les mots vieillissants (1762)

alumelle	ébahissement	lignage	pleige
chroniqueur	escient	loyauté	servage
comportement	époussette	mésaventure	souvenance
couardise	feintise	parentage	vergogne

La présence de ces termes n'entre pas en contradiction avec ce qui est affirmé dans la préface puisqu'il y est indiqué que certains mots qui vieillissent peuvent être inclus dans le *Dictionnaire* en étant toutefois marqués. Cependant, une question peut se poser concernant certains mots vieillissants : pourquoi certains des mots qui vieillissent depuis 1694 n'ont-ils pas acquis le statut de vieux mot? Par exemple, le mot *comportement* (Académie française 2001 : s. p.) :

COMPORTEMENT. s. m. v. Maniere d'agir, de vivre, de se comporter. *Ses comportements ne sont guere bons.* **Il vieillit.**
Édition 1694

COMPORTEMENT. s. m. v. Maniere d'agir, de vivre, de se comporter. *Ses comportements ne sont guere bons. il n'est pas trop réglé dans tous ses comportements.* **Il vieillit.**
Édition 1718

COMPORTEMENT. s. m. v. Manière d'agir, de vivre, de se comporter. *Ses comportemens ne sont guère bons. Il n'est pas trop réglé dans tous ses comportemens. Il vieillit.*
Édition 1740

COMPORTEMENT. s. m. Manière d'agir, de vivre, de se comporter. *Ses comportemens ne sont guère bons. Il n'est pas trop réglé dans tous ses comportemens. Il vieillit.*
Édition 1762

Il paraît étrange qu'il n'y ait pas de changement de marque sur une période de près de soixante-dix ans. Cet état de fait laisse supposer que l'Académie ne revoit pas bon nombre de marques d'usage dans l'ouvrage. Malgré cette incohérence de la part des académiciens, l'extrait de la préface est toutefois respecté.

3.2.5.2.3. D'une édition à l'autre

Comme l'échantillon de base comptait 90 mots vieux dans la troisième édition, on pourrait croire qu'il y a une diminution dans la présente édition puisqu'il y a 13 mots vieux de moins. En fait, il est juste de dire qu'il y a moins de mots « marqués » vieux dans la quatrième édition, car plusieurs de ces mots sont toujours présents dans la nomenclature de l'ouvrage. En effet, sur les 13 vieux mots, 9 ont perdu leur marque « vieux », mais apparaissent encore dans le *Dictionnaire*. Pour le reste, 3 vieux mots sont retirés de la nomenclature, 2 mots passent de « Il est vieux » à « Il vieillit » (*chroniqueur* et *ébahissement*), fait étonnant constaté dans la troisième édition, tandis qu'un autre mot passe de « Il vieillit » à « Il est vieux » (*conche*). Par conséquent, il n'y a que 3 vieux mots de moins dans l'édition de 1762 (*blandices*, *détourbier* et *queux*).

3.2.5.3. Conclusion

L'étude de la quatrième édition montre que les éditions de 1740 et de 1762 sont assez semblables, comme le laissaient supposer les extraits des préfaces des deux éditions. De plus, la microstructure de l'ouvrage semble concorder avec ce qu'on

déclare dans le passage de la préface de 1762 en ce qui a trait aux mots vieux et vieillissants : les mots recensés sont des mots qui sont toujours en usage. Toutefois, bien que l'auteur de la préface n'exprime pas clairement l'opinion de la Compagnie sur le sujet, des mots populaires et vieux se trouvant à l'intérieur du *Dictionnaire* auraient dû, à notre avis, être rejetés. Malgré tout, il reste qu'en tenant compte de ces 3 mots, l'écart entre les deux discours serait très minime puisqu'il ne représenterait que 3 %.

3.2.6. Cinquième édition

La cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie* occupe une place à part puisque, comme il a été mentionné dans la première partie du chapitre, l'Académie est dissoute lors de la parution du recueil lexicographique et que le texte introductif est rédigé par un homme politique, Garat, qui n'est pas académicien. De ce fait, l'auteur du *Discours* ne dit mot sur les archaïsmes, les mots vieillissants ou sur les marques d'usage. Nous nous proposons tout de même d'étudier cette édition puisqu'il semble important d'observer la filiation entre les différentes éditions du *Dictionnaire*. Nous analyserons donc les archaïsmes, les mots vieillissants et les marques d'usage, mais sans nous pencher sur la corrélation entre le texte introductif et la microstructure de l'ouvrage.

3.2.6.1. Les archaïsmes dans l'édition de 1798

L'édition de 1798 cumule 50 archaïsmes dans la tranche L à Q (voir tableau XXX).

Tableau XXX. Les archaïsmes dans l'édition de 1798

lai	moult	ouaille	picoreur
léans	moutier	oubliance	pis
liesse	musser, se musser	outrecuidance	pleige
los	navrer	paillarder	pleiger

magnifier	nef	palefroi	portraiture
maheutre	obtempérer	parage	prime-sautier
malencontreusement	occire	parangon	prou
malengin	occision	parangonner	prouesse
mêmemment	octante	partir	prud'homme
ménil	onc, onques	peautre	queux
meurtrir	ord	pécune	quiet
momerie	orée	pérégrination	
moufle	ost	pers	

Contrairement aux éditions précédentes, plusieurs mots (25) ont été retranchés (voir tableau XXXI) alors que seulement deux mots ont été ajoutés, soit les mots *pleige* et *prime-sautier*.

Tableau XXXI. Les mots retranchés (1798)

las	mémoratif	penser
lie	ménétrier	portraire
malencontre	moyennement	pourchasser
manoir	muser	pourfendre
marche	pantelant	pourpris
matras	panteler	preux
méchef	parachever	quinaud
méconnaissance	parentèle	
méfaire	patrociner	

L'Académie paraît nettement plus restrictive en ce qui a trait aux archaïsmes dans la cinquième édition. En effet, le *Dictionnaire*, qui comptait 73 archaïsmes dans l'édition de 1762, en recense maintenant 50. Pourtant, comme il a été mentionné dans la première partie du chapitre, Liliane Tasker soutenait que l'Académie incluait plus d'archaïsmes dans l'édition de 1798. D'après l'analyse menée, il semble au contraire que la Compagnie réduise le nombre de termes vieux.

3.2.6.2. L'échantillon de base (1798)

L'échantillon de base se compose de 75 éléments dans l'édition de 1798. Le tableau XXXII présente les substantifs marqués vieux et vieillissants dans la cinquième édition du *Dictionnaire*.

Tableau XXXII. Les mots marqués dans l'édition de 1798

accoutrement	corbin	gésine	parage
agnelet	couardise	gestes	parentage
aisement	coudrette	grègue	pis
allégeance	déconfort	guerdon	pleige
alumelle	départie	guerroyeur	prud'homme
antan	destrier	héaume	couard
arroi	diaprure	horion	rebec
attifet	discourtoisie	houseaux	remembrance
bedon	dol	huis	ribleur
cabasset	engin	jalet	servage
cautele	enquerre	lai	sire
chartre	ébahissement	liesse	soudard
châtelain	escient	los	soulas
chevêtre	émoi	moutier	tourteau
chroniqueur	époussette	occision	trac
comportement	fallace	ost	vêpre
confort	feintise	ouaille	vitupère
connil	géline	oubliance	vomitoire
coqueluche	géniture	palefroi	

Sur ces 75 mots marqués, 64 sont catégorisés vieux tandis que 11 sont étiquetés vieillissants.

3.2.6.2.1. Les mots vieux (1798)

Les 64 substantifs vieux de l'édition de 1798 sont inclus dans le tableau XXXIII.

Tableau XXXIII. Les mots vieux (1798)

accoutrement	corbin	guerdon	parage
agnelet	coudrette	guerroyeur	pis
aisement	déconfort	héaume	pleige
allégeance	départie	horion	prud'homme
antan	destrier	houseaux	couard
arroi	diaprure	huis	rebec
attifet	dol	jalet	remembrance
bedon	engin	lai	ribleur
cabasset	enquerre	liesse	sire
cautele	émoi	los	soudard
chartre	fallace	moutier	soulas
châtelain	géline	occision	tourteau
chevêtre	géniture	ost	trac
confort	gésine	ouaille	vêpre
connil	gestes	oubliance	vitupère
coqueluche	grègue	palefroi	vomitoire

En ce qui concerne les marques accolées aux mots vieux, les marques générales sont toujours présentes (« il est vieux », « vieux mot » et « ce mot est vieux ») et d'autres marques sont ajoutées pour certains mots. Toutefois, moins de la moitié des mots est munie d'une marque additionnelle, c'est-à-dire 26 sur 64, ce qui laisse croire à un manque de méthode de la part des académiciens pour le marquage des mots vieux, comme dans les éditions précédentes. En ce qui a trait aux marques en tant que telles, aucune nouvelle marque n'apparaît dans la cinquième édition.

3.2.6.2.2. Les mots vieillissants (1798)

Les 11 substantifs vieillissants de l'édition de 1798 sont donnés au tableau XXXIV.

Tableau XXXIV. Les mots vieillissants (1798)

alumelle	discourtoisie	feintise
chroniqueur	ébahissement	parentage
comportement	escient	servage
couardise	époussette	

De tous les termes qui vieillissent, seul le mot *servage* acquiert une seconde marque d'usage. Tous les autres mots portent seulement la marque « Il vieillit ».

3.2.6.2.3. D'une édition à l'autre

Il y a peu de changements de la quatrième à la cinquième édition. Cependant, on pourrait croire que le nombre de mots vieux a diminué puisqu'on trouvait 77 mots dans l'échantillon de base de l'édition de 1762 et qu'on en compte 64 dans l'échantillon de la présente édition. Pourtant, il y a simplement moins de mots « marqués ». En effet, des 13 mots en moins, 11 ont perdu leur marque d'usage. Toutefois, ces mots sont conservés à l'intérieur de l'ouvrage. On a vu précédemment qu'il pouvait s'agir d'une stratégie de la part des académiciens pour inclure des vieux mots dans le *Dictionnaire* sans aller à l'encontre des principes établis par la Compagnie dans les préfaces. En fait, seulement trois vieux mots ont vraiment disparu de la nomenclature. En outre, un mot passe de vieux à vieillissant et un autre mot passe de vieillissant à vieux. Ensuite, un mot vieux qui était absent depuis 1718 réapparaît en 1798, ce qui semble étonnant. Il s'agit du mot *soulas* (Académie française 2001 : s. p.) :

SOULAS. subst. mas. Soulagement, consolation. Il est vieux, et ne s'emploie guère que dans la Poésie Marotique.
Édition 1798

Il paraît étrange qu'un mot vieux et d'usage restreint (employé dans la poésie marotique seulement) soit de nouveau inclus dans le *Dictionnaire*, car il devait être peu utilisé. Cependant, il est difficile de se prononcer sur ce cas puisque nous ne possédons pas de texte introductif sur lequel nous appuyer pour connaître la pensée de l'Académie sur les mots vieux.

On pourrait également penser qu'il y a moins de mots qui vieillissent, dans cette édition, puisqu'on en comptait 16 en 1762 et que 11 sont présents en 1798. Pourtant, comme pour les vieux mots, il y a moins de termes marqués, mais tous les termes se trouvent encore dans l'ouvrage.

De plus, de la quatrième à la cinquième édition du *Dictionnaire*, 5 mots vieux disparaissent de la nomenclature (*conche, dariolette, écouvette, hanap et pourpointerie*). Cependant, il est intéressant de constater que deux de ces mots avaient déjà perdu leur marque d'usage dans les éditions précédentes. Par exemple, le mot *pourpointerie* n'est plus marqué depuis 1718 (Académie française 2001 : s. p.) :

POURPOINTERIE. substantif fem. Mestier de Pourpointier.
Édition 1718

POURPOINTERIE. subst. fém. Métier de Pourpointier.
Édition 1740

POURPOINTERIE. s. f. Métier de Pourpointier.
Édition 1762

Cette façon de procéder laisse croire que les académiciens peuvent hésiter longtemps avant de retirer un vieux mot de l'ouvrage : on peut supposer qu'ils veulent s'assurer que le mot en question n'est plus en usage. En effet, enlever la marque, mais conserver le mot, semble signifier que les académiciens se protègent. Cependant, il s'agit tout de

même, selon nous, d'une dérogation aux protocoles énoncés dans les différentes préfaces du *Dictionnaire*. Il semble d'ailleurs que cette manière de faire se poursuive dans la cinquième édition puisque 15 mots perdent leur marque d'usage, mais sont toujours présents dans l'ouvrage.

En outre, une anomalie a été remarquée en ce qui concerne le mot *discourtoisie* : le mot est marqué vieillissant dans la cinquième édition alors qu'il était catégorisé vieux dans toutes les éditions précédentes (Académie française 2001 : s. p.) :

DISCOURTOISIE. s. f. Manque de courtoisie. **Il est vieux.** *Cela n'est pas courtois, c'est discourtoisie. une grande discourtoisie. Il est vieux.*
Édition 1694

DISCOURTOISIE. s. f. Manque de courtoisie. **Il est vieux,** & ne se dit que par dérision
Édition 1718

DISCOURTOISIE. s. f. Manque de courtoisie. **Il est vieux,** & ne se dit que par dérision.
Édition 1740

DISCOURTOISIE. s. f. Manque de courtoisie. **Il est vieux,** & ne se dit que par dérision.
Édition 1762

DISCOURTOISIE. sub. f. Manque de courtoisie. **Il vieillit.**
Édition 1798

Cette anomalie a déjà été relevée dans les deux précédentes éditions. Il paraît tout à fait impossible qu'un mot vieux depuis cent ans devienne vieillissant.

Malgré les quelques irrégularités constatées, les éditions de 1762 et de 1798 sont similaires en ce qui a trait aux mots vieux et vieillissants.

3.2.6.3. Conclusion

Puisque le texte introductif de la cinquième édition n'indique rien à propos des archaïsmes, des mots vieillissants et des marques d'usage, la corrélation entre ce dernier et le contenu du *Dictionnaire* ne peut être établie. Toutefois, l'analyse montre que les

méthodes utilisées par les académiciens pour le traitement des mots vieux et vieillissants sont semblables à celles employées dans les éditions antérieures.

Enfin, signalons qu'il y a moins de mots marqués vieux dans l'édition de 1798, contrairement à ce qui était soutenu par Ferdinand Gohin. De ce fait, les éditions de 1762 et de 1798 ne sont pas plus accueillantes que celle de 1740 en ce qui concerne les mots vieux.

3.2.7. Sixième édition

La préface de la sixième édition du *Dictionnaire* n'est pas très explicite en ce qui a trait à la place accordée aux archaïsmes et elle demeure muette sur les mots vieillissants et sur les marques d'usage. Comme il a été mentionné dans la première partie de ce chapitre, l'Académie sous-entend que des archaïsmes sont accueillis en plus grand nombre dans cette édition en affirmant qu'ils sont encore en usage dans le siècle en cours, c'est-à-dire le XIX^e siècle. Nous vérifierons cette hypothèse en étudiant les vieux mots de l'ensemble des parties du discours et de l'ensemble des substantifs. Nous nous pencherons également sur les mots vieillissants et sur les marques d'usage sans toutefois analyser la correspondance entre l'énoncé de la préface et le contenu dictionnaire.

3.2.7.1. Les archaïsmes dans l'édition de 1835

Les archaïsmes des lettres L à Q du *Dictionnaire* de 1835 sont représentés au tableau XXXV.

Tableau XXXV. Les archaïsmes dans l'édition de 1835

lai	moeuf	ouvrer	plaidoyable
lainier	mohatra	pacant	plantureusement
laqueton	momerie	paillarder	plantureux
licence	moreau	panteler	pleige
lie	moult	parachèvement	pleiger
liesse	mousquetade	parachever	portraire
lignage	moutier	parage	portraiture
lippée	moyenner	parangonner	pourpris
litigant, ante	musser (se)	parentèle	pousse
los	navrer	paroi	pousse-cul
magnifier	nice	partir	prédicable
malcontent	occire	paterne	prédicament
malefaim	occision	patineur	primevère
malemort	octante	patrociner	progéniture
malgracieusement	octantième	peautre	prou
malgracieux	onc ou onques	pécune	prouesse
maltôtier	ord	pérégrination	prud'homme
marri	orée	perpétrer	quadrat
maudisson	ouaiche	pers	quanquam
maupiteux	ouaille	pestilence	quantième
mêmemment	oubliance	petun	queux
ménagerie	outrecuidance	petuner	quiet
messer	outrecuidant	piaffer	quinaud
mignotise	outrecuidé	picoreur	

Le tableau indique que 95 mots marqués vieux ont été repérés dans cette partie de l'ouvrage. Ce nombre montre qu'il y a une forte augmentation d'archaïsmes dans l'édition de 1835 puisque l'édition de 1798 en comptait seulement 50. De l'édition de 1798, 14 mots ont été retranchés (voir tableau XXXVI) tandis que 59 mots ont été ajoutés (voir tableau XXXVII).

Tableau XXXVI. Les mots retranchés (1835)

léans	meurtrir	palefroi
maheutre	moufle	parangon
malencontreusement	nef	pis
malengin	obtempérer	prime-sautier
ménil	ost	

Tableau XXXVII. Les mots ajoutés (1835)

lainier	maupiteux	pacant	plantureusement
laqueton	ménagerie	panteler	plantureux
licence	messer	parachèvement	portraire
lie	mignotise	parachever	pourpris
lignage	moeuf	parentèle	pousse
lippée	mohatra	paroi	pousse-cul
litigant	moreau	paterne	prédicable
malcontent	mousquetade	patineur	prédicament
malefaim	moyenner	patrociner	primevère
malemort	nice	perpetrer	progéniture
malgracieusement	octantième	pestilence	quadrat
malgracieux	ouaiche	petun	quanquam
maltôtier	outrecuidant	petuner	quantième
mari	outrecuidé	piaffer	quinaud
maudisson	ouvrier	plaidoyable	

Par le biais de l'analyse de l'ensemble des parties du discours, on pourrait conclure que l'Académie est beaucoup plus ouverte à l'inclusion de vieux mots dans la sixième édition du *Dictionnaire*, comme le laisse entendre l'extrait de la préface, puisqu'on en dénombre 50 en 1798 et 95 en 1835. Cependant, on ne peut l'affirmer avec certitude, car il pourrait s'agir de mots déjà présents dans l'ouvrage qui reçoivent une marque d'usage.

3.2.7.2. L'échantillon de base (1835)

L'édition de 1835 compte 71 substantifs marqués vieux ou vieillissants (voir tableau XXXVIII).

Tableau XXXVIII. Les mots marqués dans l'édition de 1835

accoutrement	confort	guerdon	parentèle
agnelet	coqueluche	hanap	piaffe
aisement	corbin	heaume	pleige
allégeance	coudrette	horion	pourpris
altercas	déconfort	houseaux	prud'homme
alumelle	départie	huis	remembrance
antan	destrier	jalet	résidu
arroi	diaprure	lai	ribleur
attifet	discourtoisie	liesse	servage
bedon	enquerre	lignage	soudard, ou soudart
bougette	époussette	los	soulas
bureau	fallace	maudisson	souvenance
cabasset	feintise	moutier	tourteau
cautéle	geline	occision	trac
chartre	géniture	ouaille	vêpre
chaudeau	gésine	oubliance	vitupère
chevêtre	gestes	parage	vomitoire
comportement	grègue	parentage	

3.2.7.2.1. Les mots vieux (1835)

Le tableau XXXIX présente les 69 substantifs marqués vieux dans la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie*.

Tableau XXXIX. Les mots vieux (1835)

accoutrement	coqueluche	heaume	pleige
agnelet	corbin	horion	pourpris
aisement	coudrette	houseaux	prud'homme
allégeance	déconfort	huis	remembrance
altercas	départie	jalet	résidu
alumelle	destrier	lai	ribleur
antan	diaprure	liesse	servage
arroi	enquerre	lignage	soudard, ou soudart
attifet	époussette	los	soulas

bedon	fallace	maudisson	souvenance
bougette	feintise	moutier	tourteau
bureau	geline	occision	trac
cabasset	géniture	ouaille	vêpre
cautéle	gésine	oubliance	vitupère
chartre	gestes	parage	vomitoire
chevêtre	grègue	parentage	
comportement	guerdon	parentèle	
confort	hanap	piaffe	

Dans la présente édition, comme dans les éditions antérieures, on remarque que des étiquettes générales sont jointes aux mots vieux. Pour la première fois, une nouvelle marque générale est associée aux mots vieux : il s'agit de la marque « il a vieilli ». Ainsi, 7 mots sont maintenant parés de cette nouvelle marque d'usage. Voici un exemple (Académie française 2001 : s. p.) :

FEINTISE. s. f. Feinte, déguisement. **Il a vieilli.**
Édition 1835

Par ailleurs, 20 mots reçoivent une autre marque d'usage. On observe donc une baisse des marques additionnelles par rapport à la cinquième édition, car un peu moins du tiers des mots sont maintenant étiquetés de la sorte, c'est-à-dire 20 sur 69. Comme nous l'avons soutenu depuis le début, il y a manque de cohérence de la part des académiciens en ce qui a trait au marquage des mots.

Parmi les autres marques recensées, une modification est apportée à la sixième édition : les expressions « en usage » et « d'usage » ont été changées pour « usité ».

C'est le cas du mot *liesse* (Académie française 2001 : s. p.) :

LIESSE. s. masc. Joie, gaîté. Vieux mot qui n'est guère **d'usage** que dans cette phrase du style familier, *Vivre en joie et en liesse*. Et dans cette autre, *Notre-Dame de Liesse*.
Édition 1798

LIESSE. s. f. Joie. Vieux mot qui n'est guère **usité** que dans cette phrase familière, *Vivre en joie et en liesse*, et dans cette expression, *Notre-Dame de liesse*.
Édition 1835

Enfin, on trouve quatre nouvelles marques d'usage dans l'édition de 1835 (voir tableau XL).

Tableau XL. Le marquage des mots vieux (1835)

En ce sens il est vieux et n'est plus usité que dans ces locutions [...].
Il est vieux, et ne s'emploie plus que dans cette locution [...].
Il est vieux, et ne s'emploie que dans les chansons villageoises, pastorales.
Vieux mot qui signifiait [...] il s'est conservé dans cette dénomination [...] et dans la locution [...].

On constate que les marques d'usage additionnelles indiquent que le mot est utilisé dans des usages restreints (locution, chanson ou dénomination particulières).

3.2.7.2.2. Les mots vieillissants (1835)

La sixième édition ne recense que deux substantifs vieillissants : *chaudeau* et *discourtoisie*. Les deux mots sont étiquetés « Il vieillit » et il n'y a pas d'ajout de marques d'usage.

3.2.7.2.3. D'une édition à l'autre

Le nombre de vieux mots augmente dans la sixième édition par rapport à la cinquième, mais d'une faible quantité, soit 5 mots de plus. En effet, rappelons que l'édition précédente comptait 64 vieux mots tandis que celle-ci en comprend 69. Toutefois, il y a beaucoup de changements : 10 mots sont à nouveau accompagnés d'une marque d'usage, 9 mots ont perdu leur marque, 3 mots ont disparu et un mot est réapparu. Il paraît intéressant de s'attarder sur ce dernier cas puisque le mot *hanap* avait été rejeté de la nomenclature du *Dictionnaire* en 1798. Pourquoi l'inclure en 1835? En effet, il semble que ce mot ait été mis de côté en 1798 parce qu'il était vieux et qu'il n'était probablement plus en usage. Or, comme la Compagnie le réadmet en 1835, il

paraît logique que le mot *hanap* soit encore employé. Il est surprenant qu'un mot qui n'était plus usité soit de nouveau en usage après une période si courte. On peut voir, par le traitement réservé au mot *hanap*, que les académiciens hésitent quelquefois à se prononcer sur le statut d'un mot, à savoir si le mot est encore en usage ou non. Dans ce cas précis, nous croyons que le mot *hanap* aurait dû être conservé dans l'édition de 1798 puisque le mot demeurera présent jusqu'en 1932. Il serait donc étonnant que le mot n'ait pas été employé dans la seule période d'élaboration de l'édition de 1798.

Pour ce qui est des termes qui vieillissent, le nombre a diminué, passant de 11 mots à 2 mots : 4 mots ont perdu leur marque d'usage, 6 mots ont reçu la marque « vieux » et un mot qui n'était plus marqué depuis la quatrième édition a retrouvé une marque d'usage. D'ailleurs, cette dernière situation est assez particulière puisque le mot était catégorisé vieux dans les trois premières éditions. Il s'agit du mot *chaudeau* (Académie française 2001 : s. p.) :

CHAUDEAU. s. m. Broüet ou bouillon chaud qu'on porte aux mariées le matin du lendemain de leurs nopces. **Il est vieux.**
Édition 1694

CHAUDEAU. s. m. Sorte de Broüet ou de bouillon chaud qu'on porte quelquefois aux mariez le matin du lendemain de leurs nopces. **Il est vieux.**
Édition 1718

CHAUDEAU. s. m. Sorte de brouet ou de bouillon chaud qu'on porte quelquefois aux mariez le matin du lendemain de leurs nôces. **Il est vieux.**
Édition 1740

CHAUDEAU. s. m. Sorte de brouet ou de bouillon chaud, que l'on portait quelquefois aux mariés, le matin du lendemain de leurs noces. On le dit aussi de Toute boisson chaude. **Il vieillit.**
Édition 1835

Il semble impossible qu'un mot qui était vieux soit maintenant vieillissant. Nous croyons donc qu'il s'agit d'une erreur de la part des académiciens, qui se reproduit d'édition en édition.

Nous avons également mentionné que l'échantillon de base de la sixième édition du *Dictionnaire* comprend plusieurs mots qui retrouvent leur marque d'usage. Ce phénomène n'a jamais eu lieu dans les éditions précédentes. Cet état de fait laisse supposer que les académiciens, plus ouverts à l'inclusion des termes vieux et vieillissants dans l'édition de 1835, n'hésitent pas à étiqueter de nouveau les mots qui avaient perdu leur marque d'usage. Puisque la préface de la sixième édition est muette sur le sujet, on ne peut affirmer qu'il s'agit d'une non-corrélation entre l'énoncé de la préface et la microstructure de l'ouvrage. Cependant, cette question a été soulevée dans l'analyse de la quatrième édition. En effet, nous nous étions alors demandé si le fait qu'un mot qui perd sa marque d'usage, mais qui est toujours présent dans la nomenclature, constituait un écart à ce qui est annoncé dans la préface. Rappelons que l'extrait de la préface de l'édition de 1762 précisait qu'un mot vieux ou vieillissant pouvait se trouver dans le *Dictionnaire* s'il était encore en usage, mais qu'il devait obligatoirement être marqué. Toutefois, à la lumière de l'analyse de l'édition de 1835, on peut conclure que des mots vieux ou vieillissants sont présents dans la quatrième édition sans être marqués puisqu'ils sont de nouveau marqués dans l'édition de 1835. Le fait de les voir catégorisés dans la présente édition prouve que ces mots n'ont pas cessé d'être vieux ou vieillissants en 1762. Ainsi, il faut préciser que 4 mots (*bougette*, *bureau*, *chaudeau* et *piaffe*) sont non conformes à l'énoncé de la préface de la quatrième édition puisqu'ils ont perdu leur marque en 1762 et qu'ils en retrouvent une en 1835. Pourtant, l'écart demeure très faible, 4 %, puisqu'il n'y a que 3 mots vieux sur 77 mots et un mot vieillissant sur 16 mots qui ne respectent pas l'énoncé.

Enfin, nous avons déjà discuté des mots qui perdent leur marque d'usage pour en recevoir une autre, par exemple « Il est familier ». Nous avons alors supposé qu'il

s'agissait d'une stratégie de la part de l'Académie pour inclure des mots vieux sans toutefois entrer en contradiction avec ce qui est annoncé dans la préface de l'ouvrage. Dans la sixième édition du *Dictionnaire*, une autre marque apparaît : le domaine de spécialisation du mot. Voici un exemple (Académie française 2001 : s. p.) :

DOL. subs. m. **Vieux mot qui n'est plus en usage qu'au Palais.** Il signifie Tromperie, fraude. *Sans dol ni fraude. Il y a eu dol dans le contrat.*
Édition 1798

DOL. s. m. **T. de Jurispr.** Tromperie, fraude. *Sans dol ni fraude. Il y a eu dol dans le contrat.*
Édition 1835

On remarque que le terme n'est plus catégorisé vieux, mais qu'il a reçu une marque du domaine où il est utilisé, dans ce cas-ci, la jurisprudence. Encore une fois, il serait étonnant que le mot ne soit plus vieux en 1835, mais il semble que les académiciens continuent d'inclure des archaïsmes en adoptant une stratégie pour que ces derniers passent inaperçus, même dans une édition où l'extrait de la préface laisse croire à une grande tolérance de la part de l'Académie pour ce genre de mots.

3.2.7.3. Conclusion

L'Académie semble donc, d'après le bref extrait de la préface, montrer une grande ouverture vis-à-vis les termes vieux pour la première fois de l'histoire du *Dictionnaire*. Il y a bien sûr plus d'archaïsmes dans l'édition de 1835, comme l'a montré l'analyse de l'ensemble des parties du discours, mais il faut cependant préciser qu'il y a également plusieurs mots qui reprennent une marque d'usage perdue dans une édition antérieure, comme l'analyse de l'ensemble des substantifs l'a prouvé. D'une manière ou d'une autre, on voit que les académiciens sont plus à l'aise avec l'inclusion de tels vocables dans la sixième édition. Ainsi, la microstructure semble être en parfait accord avec le texte introductif de 1835.

3.2.8. Septième édition

De toutes les éditions complètes du *Dictionnaire de l'Académie*, l'avant-dernière édition est celle qui, dans la préface de l'ouvrage, montre la plus grande ouverture aux archaïsmes. En effet, la Compagnie déclare que l'usage recueilli s'étend sur une plus grande période¹⁶ et que, de ce fait, les vieux mots perdront leur marque. Nous verrons si les dires de l'Académie se confirment par l'analyse de l'ensemble des parties du discours et de l'ensemble des substantifs de l'édition de 1878.

3.2.8.1. Les archaïsmes dans l'édition de 1878

Les archaïsmes de la lettre L à la lettre Q dans la septième édition du *Dictionnaire* sont présentés au tableau XLI.

Tableau XLI. Les archaïsmes dans l'édition de 1878

lainier	mohatra	ouaille	piaffer
lie	momerie	oubliance	picoreur
liesse	moreau	outrecuidé	pilorier
lignage	moucher	ouvrier	plaidoyable
lippée	moult	pacant	pleige
litigant	mousquetade	paillarder	pleiger
los	moutier	panteler	portraire
magnifier	moyenner	parachèvement	portraiture
malcontent	mue	parachever	pourpris
malefaim	musser (se)	parage	prédicable
malemort	navrer	parangon	prédicament
malgracieusement	nice	parangonner	primevère
malgracieux	nivet	partir	progéniture
maltôtier	occire	paterne	prou
marri	occiseur	patrociner	prud'homie
maudisson	occision	patte-pelu	prud'homme
maupiteux	octante	peautre	quadrat
mêmement	octantième	pécune	quanquam
ménagerie	oille	perpétrer	quantième
messer	onc ou onques	pers	queux

¹⁶ Il comprend les XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles.

mignoter	ord	pestilence	quiet
mignotise	orée	petun	quinaud
moeuf	ouaiche	petuner	

Les tableaux XLII et XLIII indiquent les mots retranchés et les mots ajoutés dans la septième édition.

Tableau XLII. Les mots retranchés (1878)

lai	parentèle	plantureux
laqueton	paroi	pousse
licence	patineur	pousse-cul
outrecuidance	pérégrination	prouesse
outrecuidant	plantureusement	

Tableau XLIII. Les mots ajoutés (1878)

mignoter	nivet	patte-pelu
moucher	oille	pilorier
mue	parangon	prud'homie

L'Académie recense 91 mots vieux dans cette tranche du *Dictionnaire*. Des 96 mots que comptait la sixième édition, 14 ont été retranchés tandis que 9 ont été ajoutés. Le nombre de mots a donc légèrement diminué dans l'édition de 1878. Pourtant, l'auteur de la préface de la septième édition souligne que tous ces archaïsmes font partie de l'usage recensé et que, par conséquent, ils ne doivent plus être liés à « l'injurieuse mention *il a vieilli* ». On aurait alors dû constater une très forte diminution des termes marqués vieux dans l'édition de 1878, ce qui n'est pas le cas. L'Académie est donc peut-être plus ouverte à l'inclusion des archaïsmes dans le *Dictionnaire*, mais ces derniers restent marqués.

3.2.8.2. L'échantillon de base (1878)

L'échantillon de base se compose de 64 substantifs marqués vieux ou vieillissants dans la septième édition du *Dictionnaire* (voir tableau XLIV).

Tableau XLIV. Les mots marqués dans l'édition de 1878

accoutrement	coqueluche	grègue	parentage
agnelet	corbin	guerdon	piaffe
allégeance	coudrette	hanap	pleige
alumelle	déconfort	heaume	pourpris
antan	départie	horion	prud'homme
arroi	destrier	huis	remembrance
attifet	diaprure	jalet	résidu
bedon	discourtoisie	liesse	ribleur
bougette	enquerre	lignage	soudard, ou soudart
bureau	époussette	los	soulas
cabasset	fallace	maudisson	souvenance
cautèle	feintise	moutier	tourteau
chartre	geline	occision	trac
chaudeau	géniture	ouaille	vêpre
chevêtre	gésine	oubliance	vitupère
comportement	gestes	parage	vomitoire

3.2.8.2.1. Les mots vieux (1878)

Le tableau XLV présente les 62 substantifs marqués vieux dans l'édition de 1878.

Tableau XLV. Les mots vieux (1878)

accoutrement	corbin	hanap	pleige
agnelet	coudrette	heaume	pourpris
allégeance	déconfort	horion	prud'homme
alumelle	départie	huis	remembrance
antan	destrier	jalet	résidu
arroi	diaprure	liesse	ribleur
attifet	enquerre	lignage	soudard, ou soudart
bedon	époussette	los	soulas
bougette	fallace	maudisson	souvenance
bureau	feintise	moutier	tourteau
cabasset	geline	occision	trac
cautèle	géniture	ouaille	vêpre
chartre	gésine	oubliance	vitupère
chevêtre	gestes	parage	vomitoire

comportement	grègue	parentage	
coqueluche	guerdon	piaffe	

Il n'y a guère de changements en ce qui concerne le type de marques dans la septième édition. On trouve les mêmes étiquettes générales que dans la sixième édition. En ce qui a trait aux autres marques d'usage, aucune nouvelle marque n'est ajoutée et 17 mots en reçoivent une. L'Académie ne modifie rien de ce côté non plus, car elle n'offre pas le même traitement pour l'ensemble des vieux mots.

D'après les dires des académiciens, les marques d'usage disparaissent pour plusieurs vieux mots dans la septième édition. Cependant, l'analyse de la microstructure montre que seulement 4 mots marqués vieux dans la sixième édition perdent leur marque d'usage. Bien que l'écart ne puisse être quantifié —les académiciens ne spécifient évidemment pas le nombre de mots qui perdront leur marque d'usage—, on peut conclure qu'il y a distanciation entre l'extrait de la préface et le contenu du *Dictionnaire* dans le cas des vieux mots, puisque seulement une quantité minime de marques est retranchée.

3.2.8.2.2. Les mots vieillissants (1878)

On ne recense que deux substantifs marqués vieillissant dans l'avant-dernière édition du *Dictionnaire*. Il s'agit des mots *chaudeau* et *discourtoisie*. Les deux mots sont marqués « Il vieillit » et n'ont pas de marque d'usage ajoutée. Ces mots respectent l'énoncé de la préface puisqu'on ne dit rien à propos des termes qui vieillissent. En effet, on soutient, dans la préface, que les vieux mots sont privés de leur marque d'usage, mais rien n'indique que les termes vieillissants subissent le même sort.

3.2.8.2.3. D'une édition à l'autre

Il y a très peu de modifications apportées à la septième édition par rapport à la sixième édition. Des 69 mots vieux présents en 1835, 3 mots ont disparu (*aisement, altercas* et *servage*) tandis que 4 mots ont perdu leur marque d'usage (*confort, houseaux, lai* et *parentèle*). En ce qui concerne les mots vieillissants, les deux éditions sont identiques.

3.2.8.3. Conclusion

D'après l'énoncé de la préface, la septième édition du *Dictionnaire* est celle qui, de toutes les éditions, montre la plus grande ouverture face aux vieux mots. Puisque l'usage recueilli représente trois siècles, on aurait dû s'attendre à un nombre plus restreint d'archaïsmes, tel qu'annoncé dans la préface. Cependant, on observe que la diminution est très faible par rapport à l'édition précédente puisqu'il n'y a que 5 mots de moins. De plus, bien que l'Académie indique ne plus apposer la marque vieux dans de nombreux cas, l'analyse de l'échantillon de base montre que très peu de termes voient leur marque retirée, en l'occurrence, 4 mots. La Compagnie semble donc accorder une importance particulière aux vieux mots dans la préface, mais dans les faits, le contenu de l'ouvrage est presque identique à celui de la sixième édition.

3.2.9. Huitième édition

D'après la préface, la dernière édition complète du *Dictionnaire* semble être moins réceptive aux archaïsmes que la septième édition. Nous tenterons de voir si les propos tenus dans le texte introductif se confirment par l'analyse de l'ensemble des parties du discours et l'ensemble des substantifs de cette édition.

3.2.9.1. Les archaïsmes dans l'édition de 1932-1935

Le tableau XLVI présente les archaïsmes recueillis dans la huitième édition du *Dictionnaire* (lettres L à Q).

Tableau XLVI. Les archaïsmes dans l'édition de 1932-1935

lainerie	messéant	onques	pouacre
las	messer	oraison	pouiller
lie	mévendre	ouaille	pourchas
lippée	mignoter	ouais	pourpre
litigant	mohatra	oubliance	pourpris
los	momerie	paillarder	préau
louche	moutonner	panader (se)	prêcheur
magister	moyenner	panteler	prédicament
mal-être	mue	parage	préjugé
malcontent	muette	parentage	preneur
malefaim	muguet	passade	presbytéral
malemort	mugueter	patrociner	probatoire
malencontre	musser (se)	patte-pelu	providence
malepeste	nargue	pécune	prud'homie
malévole	nice	pécunieux	prud'homme
maraud	noise	permuter	prude
maupiteux	nonpareil	pestilence	publiciste
mazette	nuitée	pétuner	pyroscaphe
médianoche	obtention	phlébotomie	quantes
méfaire	occire	pince-maille	quasiment
mêmemment	octante	pitance	queux
mésoffrir	octantième	portraire	quiet
messéance	officieux	portraiture	quinaud

La huitième édition recense 92 archaïsmes dans cette partie de l'ouvrage. Même si l'énoncé de la préface laisse entendre que l'Académie retire plusieurs archaïsmes de la nomenclature, on trouve un archaïsme de plus dans l'édition de 1932-1935. Beaucoup de modifications sont tout de même apportées puisque des 91 archaïsmes présents dans la septième édition, 51 mots sont retranchés (tableau XLVII) tandis que 52 mots sont ajoutés (tableau XLVIII).

Tableau XLVII. Les mots retranchés (1932-1935)

lainier	moucher	ouvrer	picoreur
liesse	moult	pacant	pilorier
lignage	mousquetade	parachèvement	plaidoyable
magnifier	moutier	parachever	pleige
malgracieusement	navrer	parangon	pleiger
malgracieux	nivet	parangonner	prédicable
maltôtier	occiseur	partir	primevère
marri	occision	paterne	progéniture
maudisson	oille	peautre	prou
ménagerie	ord	perpétrer	quadrat
mignotise	orée	pers	quanquam
moeuf	ouaiche	petun	quantième
moreau	outrecuidé	piaffer	

Tableau XLVIII. Les mots ajoutés (1932-1935)

lainerie	messéance	oraison	pourpre
las	messéant, ante	ouais	préau
louche	mévendre	panarder (se)	prêcheur
magister	moutonner	parentage	préjugé
mal-être	muette	passade	preneur
malencontre	muguet	pécunieux	presbytéral
malepeste	mugueter	permuter	probatoire
malévole	nargue	phlébotomie	providence
maraud	noise	pince-maille	prude
mazette	nonpareil	pitance	publiciste
médianoche	nuitée	pouacre	pyroscaphe
méfaire	obtention	pouiller	quantés
mésoffrir	officieux	pourchas	quasiment

D'après l'analyse de l'ensemble des parties du discours, l'Académie n'est donc pas plus restrictive en ce qui a trait aux archaïsmes dans l'édition de 1932-1935.

Notons qu'un archaïsme apparaît pour la première fois dans la nomenclature du *Dictionnaire* en 1932-1935. Il s'agit du mot *pourchas* (Académie française 2001 : s. p.) :

POURCHAS. n. m. Vieux mot qui signifie Poursuite, particulièrement Poursuite amoureuse.
Édition 1932-1935

Il semble étonnant qu'un « nouveau » mot vieux se manifeste et qu'il n'ait pas été inclus dans l'ouvrage précédemment.

3.2.9.2. L'échantillon de base (1932-1935)

Le tableau XLIX recueille les substantifs marqués vieux et vieillissants dans la huitième édition du *Dictionnaire de l'Académie*.

Tableau XLIX. Les mots marqués dans l'édition de 1932-1935

accoutrement	geline	occision	ribleur
allégeance	géniture	ouaille	soudard
alumelle	gésine	oubliance	soulas
arroi	gobet	parage	trac
bedon	huchet	parentage	truand
cautéle	huis	piaffe	truandaille
chartre	lignage	pourpris	vêpre
comportement	los	prud'homme	
époussette	malencontre	remembrance	
feintise	moutier	résidu	

On constate une nette diminution des termes marqués dans la huitième édition, c'est-à-dire 37 mots par rapport à 64 mots en 1878.

3.2.9.2.1. Les mots vieux (1932-1935)

L'échantillon de base n'est composé que de mots marqués vieux dans la huitième édition. Aucun mot n'est catégorisé vieillissant. Les mots vieux sont donc représentés au tableau précédent. Des 37 mots vieux, 5 seulement ont une autre marque d'usage. Tous les autres mots portent une marque temporelle générale. Il est à noter qu'une nouvelle marque apparaît dans la huitième édition; il s'agit de la marque « mot ancien » :

MOUTIER. n. m. **Mot ancien** qui signifie Monastère.
Édition 1932-1935

Cependant, le mot *moutier* est le seul à porter cette marque d'usage.

3.2.9.2.2. Les mots vieillissants (1932-1935)

Comme nous venons de le mentionner, il n'y a pas de mots qui portent la marque vieillissant dans la présente édition.

3.2.9.2.3. D'une édition à l'autre

Plusieurs mots vieux ou vieillissants disparaissent à la huitième édition. Effectivement, 18 mots sont retirés de la nomenclature, ce qui constitue la plus grande suppression de mots de toutes les éditions étudiées. Cet état de fait confirme les propos de l'auteur de la préface et de Jean-Pol Caput (1986 : 48) selon lesquels plusieurs termes vieux en 1878 sont retranchés dans l'édition de 1932-1935. Par ailleurs, 14 mots n'ont plus de marque d'usage, mais demeurent présents dans l'ouvrage.

Cependant, on constate que 5 mots retrouvent leur marque d'usage dans la dernière édition. Il s'agit des mots *gobet*, *huchet*, *malencontre*, *truand* et *truandaille*. Il semble étonnant qu'on prenne la peine de requalifier des mots qui, selon la préface, ne doivent pas être inclus dans le *Dictionnaire*, à moins d'être en usage. Bien qu'il soit possible que ces mots soient en usage à l'époque, il est curieux qu'on ne les conserve pas tels quels puisqu'on ne les réintègre pas dans la nomenclature, mais qu'ils sont déjà présents dans le recueil.

Enfin, on remarque que, pour la première fois, des mots qui ne portaient plus la marque vieux, mais qui se trouvaient toujours à l'intérieur du *Dictionnaire*, sont éliminés de l'ouvrage. Cette suppression semble confirmer notre hypothèse selon laquelle l'Académie adoptait une stratégie pour inclure des vieux mots dans le *Dictionnaire* sans les marquer. Pour l'élaboration de la huitième édition, on peut supposer que les académiciens font une révision complète de l'ouvrage de 1878 pour retrancher les mots

vieux qui ne sont plus en usage, mais qui ne sont pas catégorisés vieux. Ils sont donc bien conscients qu'il s'agit de mots vieux qui ne doivent pas se trouver dans le recueil lexicographique.

3.2.9.3. Conclusion

Il semble juste de dire que la dernière édition complète du *Dictionnaire* soit plus restrictive en ce qui concerne l'inclusion des archaïsmes puisque plusieurs d'entre eux disparaissent. L'énoncé de la préface est respecté et il semble que les académiciens aient été particulièrement rigoureux dans leur travail. En effet, malgré quelques incongruités repérées, comme les mots qui sont de nouveau marqués dans l'édition de 1932-1935, il reste que, en général, le souci d'atteindre les objectifs énoncés dans la préface est démontré par l'analyse de l'ensemble des substantifs de cette édition. Bien que l'écart entre l'énoncé de la préface et la microstructure du *Dictionnaire* ne puisse être chiffré (l'Académie n'affirme pas clairement qu'elle retire tous les mots vieux), on peut conclure qu'il est minime, voire inexistant.

3.2.10. Conclusion

L'étude des archaïsmes, des mots vieux ou vieillissants et des marques d'usage dans les huit éditions complètes du *Dictionnaire de l'Académie française* indique que l'écart entre l'énoncé des différentes préfaces, le cas échéant, et la microstructure des ouvrages est très faible, malgré l'hypothèse selon laquelle une distanciation significative se présenterait. Cette hypothèse, appuyée par de précédentes études, se révèle donc inexacte pour ces aspects du *Dictionnaire* puisque l'écart ne représente jamais un pourcentage plus élevé que 9 %.

Cependant, l'analyse montre clairement que les méthodes utilisées par les académiciens dans le traitement des mots vieux et vieillissants varient et que certaines anomalies sont présentes dans les différentes éditions. Il en a été fait état, en temps et lieu.

L'étude de l'ensemble des parties du discours et de l'ensemble des substantifs permet toutefois de dégager deux tendances générales. Premièrement, lorsqu'on constate une augmentation de mots vieux ou vieillissants dans le *Dictionnaire*, il s'agit en général d'un ajout de marque à des termes déjà présents dans l'ouvrage. Deuxièmement, lorsqu'on observe une diminution des mots vieux et vieillissants dans le *Dictionnaire*, il s'agit en général d'un retrait de marque à des termes déjà présents dans l'ouvrage. Dans un cas comme dans l'autre, on pourrait avancer, comme il a été mentionné au cours de la recherche, que les académiciens employent cette stratégie pour camoufler des mots vieux et vieillissants dans le corps du répertoire lexicographique. De ce fait, la présence de ces termes irait à l'encontre des différents énoncés de la préface puisqu'on y affirme toujours que les mots seront marqués s'ils prennent place dans le *Dictionnaire*. Cependant, il nous est impossible de mesurer ce possible écart puisque rien ne prouve que ces termes sont encore vieux ou vieillissants.

Enfin, le faible écart réel entre le discours introductif et le contenu de l'ouvrage démontre que les académiciens, malgré tout, ont traité les archaïsmes, les mots vieillissants et les marques d'usage avec une certaine rigueur.

4. Conclusion

4.1. *Le dire et l'agir dans le Dictionnaire de l'Académie française*

L'Académie française, fondée en 1635, publie, depuis plus de trois siècles, un dictionnaire dont huit éditions complètes sont parues jusqu'à maintenant. Nous avons tenté d'évaluer, dans la présente étude, s'il existait une distanciation entre le texte introductif, le cas échéant, et la microstructure de chaque édition de l'ouvrage en ce qui a trait aux archaïsmes, aux mots vieillissants et aux marques d'usage.

Nous avons d'abord établi par les discours préfaciels que l'institution, dont le mandat à sa fondation était de fixer et d'épurer la langue française, a rempli son rôle : elle s'est rattachée, dans l'élaboration de son répertoire lexicographique, à la langue commune, norme de référence représentée par le bel usage au dix-septième siècle et par le bon usage pour les siècles suivants. Cette constatation semblait renforcer notre hypothèse selon laquelle une distanciation se présenterait entre les deux sections du dictionnaire puisque ces dernières remplissent une fonction différente : la préface expose un idéal tandis que la microstructure est le résultat d'un travail fait par plusieurs personnes dont les idées et les méthodes peuvent différer. Cette partie du mémoire, ainsi que des études précédentes effectuées sur le *Dictionnaire de l'Académie*, nous menaient à croire que, effectivement, les académiciens offraient une vision idéale de la langue en affirmant toujours représenter la langue commune, mais que dans les faits, il en serait autrement dans la microstructure.

Cependant, l'analyse des archaïsmes, des mots vieillissants et des marques d'usage a montré que l'Académie respecte presque intégralement, dans le contenu du

Dictionnaire, les principes établis dans les différents discours introductifs de l'ouvrage. En effet, la Compagnie précisait ne retenir que les mots vieux et les mots vieillissants encore en usage, tout en les marquant, et elle a su, dans l'ensemble, respecter ses choix. Il faut toutefois noter, comme nous l'avons signalé, que les méthodes employées par les lexicographes pouvaient varier, entraînant par le fait même quelques anomalies dans le corps du répertoire. Cependant, bien que la corrélation entre les deux sections de l'ouvrage soit presque parfaite, l'analyse laisse supposer qu'un écart pourrait se vérifier dans les différentes éditions puisque l'Académie, souvent, ajoute ou retranche des marques d'usage à des mots vieux ou vieillissants déjà présents dans le *Dictionnaire*. Ces mots, quand ils sont inclus sans marque, pourraient donc représenter un non-respect des principes énoncés dans les différentes préfaces dans le cas où, bien entendu, ces mots seraient encore considérés comme vieux ou vieillissants dans la période d'élaboration de l'ouvrage.

En conclusion, les académiciens, en ce qui concerne les archaïsmes, les mots vieillissants et les marques d'usage, semblent avoir conçu les huit premières éditions du *Dictionnaire* en prenant soin de respecter les choix lexicographiques des textes introductifs. La langue représentée dans le contenu des différentes éditions semble donc bel et bien être, dans ce cas, la langue commune.

4.2. Études à mener

L'étude entreprise sur les archaïsmes, les mots vieillissants et les marques d'usage pourrait être complétée par une analyse détaillée du marquage des termes. En effet, il serait utile de pousser la recherche sur les différents types ainsi que sur le nombre de marques associées aux mots vieux et vieillissants.

De plus, il serait possible de déterminer, par un examen plus approfondi, si la marque temporelle liée aux mots vieux et aux mots vieillissants signifie que le mot lui-même est vieux ou vieillissant, ou si cette marque qualifie plutôt la chose ou l'idée qu'il représente.

Enfin, l'analyse effectuée dans le présent mémoire ne couvre qu'un aspect du *Dictionnaire de l'Académie*. Il serait intéressant de poursuivre la recherche sur un autre trait lexicographique de l'ouvrage. Par exemple, le nombre de modifications orthographiques répertoriées au cours de l'étude laisse supposer que l'orthographe serait un domaine riche et passionnant à exploiter.

Bibliographie

Références

- ACADÉMIE FRANÇAISE (1997a) : « Préface », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 325-362.
- ACADÉMIE FRANÇAISE (1997b) : « Préface », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 395-413.
- ACADÉMIE FRANÇAISE (1997c) : « Préface », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 441-448.
- ACADÉMIE FRANÇOISE (1997a) : « Preface », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 27-40.
- ACADÉMIE FRANÇOISE (1997b) : « Preface », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 127-134.
- ACADÉMIE FRANÇOISE (1997c) : « Préface », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 165-172.
- ACADÉMIE FRANÇOISE (1997d) : « Préface », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 195-202.
- ACADÉMIE FRANÇOISE (1997e) : « Discours préliminaire », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 267-281.
- ACADÉMIE FRANÇAISE (1998b) : « Statuts et Règlements », [en ligne], [<http://www.academie-francaise.fr/role/index.html>], site consulté en octobre 2001.
- BADDELEY, Susan et Liselotte BIEDERMANN-PASQUES (1997) : « Introduction et notes. Troisième édition. 1740. », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 145-176.

- BENHAMOU, Simone, Eugénia ROUCHER et Jean BUFFIN (1997) : « Introduction et notes. Première édition. 1694. », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 9-59.
- BOUHOURS, Dominique (Père) (1674) : *Doutes sur la langue françoise proposez a messieurs de l'Academie françoise par vn gentilhomme de province*, [microfiches], Paris, Sebastien Mabre-Cramoisy, 281 p.
- BOULANGER, Jean-Claude (1986) : *Aspects de l'interdiction dans la lexicographie française contemporaine*, coll. « Lexicographica », Tübingen, Max Niemeyer Verlag, IX + 165 p.
- BOULANGER, Jean-Claude (1989) : « La place du syntagme dans le dictionnaire de langue », *Meta*, vol. 34, n° 3, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 516-528.
- BOULANGER, Jean-Claude (1994) : « L'aménagement du lexique spécialisé dans le dictionnaire de langue. Du prélexicographique au microstructurel », dans *Langues et Sociétés en contact. Mélanges offerts à Jean-Claude Corbeil*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, p. 253-268.
- BOULANGER, Jean-Claude (1995) : « Les éléments de formation technolinguistiques dans les dictionnaires généraux monolingues », *Présence francophone*, n° 47, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, p. 81-111.
- BRÉVOT-DROMZÉE, Claude (1996) : « La mise en scène du *Dictionnaire de l'Académie dédié au Roy* (1694) : "dire d'avance" par la *Preface* », *Études françaises*, vol. 32, n° 1, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, p. 129-137.
- BRUNOT, Ferdinand (1966a) : *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, tome III, *La formation de la langue classique 1600-1660*, première partie, XXXIV + 419 p.
- BRUNOT, Ferdinand (1966b) : *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, Armand Colin, tome IV, *La langue classique 1660-1715*, première partie, XXIX + 653 p.
- CAPUT, Jean-Pol (1986) : *L'Académie française*, coll. « Que sais-je? », n° 2322, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.
- CASTRIES, Duc de (1985) : *La vieille dame du quai Conti : une histoire de l'Académie française*, Paris, Librairie académique Perrin, 483 p.

- CATACH, Nina (1998) : « Histoire et importance de la première édition du Dictionnaire de l'Académie », Bernard Quemada (dir.) (avec la collaboration de Jean Pruvost), *Le Dictionnaire de l'Académie et la lexicographie institutionnelle européenne*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 69-81.
- CHRÉTIEN, Annie, Hélène GAUTHIER, Monique C. CORMIER et Jean-Claude BOULANGER (2001) : « Le projet de l'Académie française à travers les préfaces de deux éditions de son dictionnaire : 1694 et 1798 », *International Journal of Lexicography*, vol. 14, n° 2, Oxford, Oxford University Press, June, p. 85-95.
- CHRÉTIEN, Annie, Hélène GAUTHIER, Monique C. CORMIER et Jean-Claude BOULANGER (2002) : « L'Académie française, un instrument politique au service de l'instauration d'une norme », Pierre Bouchard et Monique C. Cormier (dir.), *La représentation de la norme dans les pratiques terminologiques et lexicographiques*, coll. « Langues et Sociétés », n° 39, Québec, Office de la langue française, p. 171-182.
- COLLINOT, André (1985) : « L'ouverture des dictionnaires : remarques sur les titres et préfaces des dictionnaires français du XVII^e siècle », *Lexique*, n° 3, Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 11-29.
- CORMIER, Monique C. (1997) : « Introduction et notes. Huitième édition. 1932-1935. », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 431-451.
- CORMIER, Monique C., Aline FRANCŒUR et Jean-Claude BOULANGER (2001) : « Quelques stratégies du discours de l'absence dans les dictionnaires du français », *Romanistik in Geschichte und Gegenwart*, vol. 7, n° 1, Hamburg, Helmut Buske Verlag, p. 3-14.
- DESSAINT, Michel (1997) : « Introduction et notes. Quatrième édition. 1762. », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 179-214.
- DUBOIS, Jean (dir.) (1994) : *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse, LX + 514 p.
- FRANCŒUR, Aline (2001) : *Les discours de présentation des dictionnaires monolingues français (1680-2000). Des dictionnaires non institutionnels au Dictionnaire de l'Académie française*, Montréal, Université de Montréal, thèse de doctorat, non publiée, VII + 373 p.
- FRANCŒUR, Aline, Monique C. CORMIER, Jean-Claude BOULANGER et André CLAS (2000) : « Le discours de présentation du dictionnaire : reflet d'une évolution à travers les âges », *Cahiers de lexicologie*, n° 77, fascicule 2, p. 97-115

- GOHIN, Ferdinand (1970) : *Les transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle (1740-1789)*, Genève, Slatkine Reprints, Réimpression de l'édition de Paris 1903, 399 p.
- GUILBERT, Louis *et al.* (1971) : *Grand Larousse de la langue française*, Paris, Librairie Larousse, tome premier, CXXVIII + 736 p.
- HAUSMANN, Franz Josef (1989) : « Pour une histoire de la métalexigraphie », Franz Josef Hausmann, Oskar Reichmann, Herbert Ernst Wiegand et Ladislav Zgusta (dir.), *Wörterbücher. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie = Dictionaries. An International Encyclopedia of Lexicography = Dictionnaires. Encyclopédie internationale de lexicographie*, coll. « Manuels de linguistique et des sciences de communication », Berlin/New York, Walter de Gruyter, tome 1, p. 216-224.
- MATORÉ, Georges (1968) : *Histoire des dictionnaires français*, Paris, Larousse, 278 p.
- MAZIÈRE, Francine (1985) : « Le dictionnaire déshabillé par ses préfaces », *Lexique*, n° 3, Lille, Presses Universitaires de Lille, p. 33-45.
- PELLISSON-FONTANIER, Paul et Pierre-Joseph THOULIER d'OLIVET (1989) : *Histoire de l'Académie française*, Réimpression de l'édition de Paris 1858, Genève/Paris, Slatkine Reprints, XXIII + 526 p.
- PRUVOST, Jean (1997) : « Introduction et notes. Septième édition. 1878. », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 381-427.
- QUEMADA, Bernard (1967) : *Les dictionnaires du français moderne. 1539-1863. Étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*, Paris, Didier, 683 p.
- QUEMADA, Bernard (1997) : « Présentation », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. I-XI.
- QUEMADA, Bernard (dir.) (1997) : *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, XI + 564 p.
- QUEMADA, Bernard (dir.) (avec la collaboration de Jean Pruvost) (1998) : *Le Dictionnaire de l'Académie française et la lexicographie institutionnelle européenne*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, 533 p.
- ROUCHER, Eugenia (1997) : « Introduction et notes. Deuxième édition. 1718. », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 107-122, 126, 135-138 et 141.

- TASKER, Liliane (1997) : « Introduction et notes. Cinquième édition. 1798. », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 219-307.
- VAUGELAS, Claude Favre (1970) : *Remarques sur la langue française*, fac similé de l'édition originale de 1647, Genève, Slatkine Reprints, LII + 623 p.
- VAULCHIER, Henri de (1997) : « Introduction et notes. Sixième édition. 1835. », Bernard Quemada (dir.), *Les préfaces du Dictionnaire de l'Académie française 1694-1992*, coll. « Lexica », Paris, Honoré Champion, p. 311-324 et 363-378.
- VON GEMMINGEN-OBSTFELDER, Barbara (1982), « La réception du bon usage dans la lexicographie du 17^e siècle », *La lexicographie française du XVI^e au XVIII^e siècle*, Manfred HÖFLER (dir.), coll. « Wolfenbütteler Forschungen », actes du colloque international de lexicographie (9-11 octobre 1979), n^o 18, Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, p. 121-136.

Dictionnaires

ACADÉMIE FRANÇAISE (1998a) : *Dictionnaire de l'Académie française. La langue classique*, [CD-ROM], Paris, Honoré Champion.

ACADÉMIE FRANÇAISE (2001) : *Le Dictionnaire de l'Académie française*, [CD-ROM], Marsanne (France), Redon.

FURETIÈRE, Antoine (1690) : *Dictionnaire Universel Contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les Termes de toutes les sciences et des arts [...]. Le tout extrait des plus excellens Auteurs anciens & modernes [...]*, La Haye/Rotterdam, Arnout et Reinier Leers, 3 volumes.

REY-DEBOVE, Josette et Alain REY (1993) : *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Dictionnaires Le Robert, XXXV + 2467 p.

RICHELET, César-Pierre (1680) : *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise. Ses Expressions Propres, Figurées & Burlesques, la Prononciation des Mots les plus difficiles, le Genre des Noms, le Regime des Verbes : Avec les Termes les plus connus des Arts & des Sciences le tout tiré de l'usage et des bons Auteurs de la langue françoise*, Genève, Jean Herman Wiederhold, 2 volumes.

ANNEXES

Annexe 1. Les archaïsmes dans la première édition (lettres L, M, N, O, P, Q)

lay	Vieux mot [...].
leans	Il est vieux, & n'est plus d'aucun usage.
liesse	Vieux mot qui n'a plus d'usage dans le discours serieux que dans cette phrase.
los	Vieux mot [...], & qui n'est plus en usage que dans le burlesque.
maintesfois	Il est vieux, & ne s'emploie guere qu'en plaisantant.
malencontreusement	Il est vieux.
mal-famé	Il est vieux & n'est en usage que dans le style de Pratique.
manoir	Il est vieux ; mais il est encore en usage dans le Palais.
marche	Il est vieux & n'a plus d'usage que dans le nom de certains pays [...].
maudisson	Il est vieux.
menestrier	Vieux mot [...].
mesaise	Il est vieux.
mesfaire	Il est vieux.
monstier	Il est vieux [...], Il ne se dit qu'en cette phrase, [...].
moult	Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans le burlesque, [...].
musard	Il est vieux.
musser, se musser	Il est vieux.
navrer	Il est vieux.
nonne, nonnain	Il est vieux, & ne se dit plus qu'en raillerie.
obtemperer	Il est vieux, & n'a plus d'usage que dans le Palais.
occire	Il est vieux.
occision	Il est vieux.
onc, onc	Il est vieux.
or, ores	Ils sont vieux, & n'ont plus d'usage que dans leurs derivez.
ost	Il est vieux, & n'est plus en usage qu'en ce proverbe.
ouaille	Il est vieux, & n'est plus en usage qu'au figuré & au pluriel.
pal	Vieux mot. Il n'est plus en usage que dans le Blason.
palefroy	Il est vieux.
panteler	Il est vieux.
papelard	Il est vieux.
parage	Il est vieux.
parangonner	Il est vieux.
parentele	Il est vieux.
perpetrer	Il est vieux, & n'a guere d'usage que dans le style de pratique & en parlant de crime.
perplex	Il est vieux.
pers	Vieux mot [...].
pertuis	Il est vieux.
pis	Vieux mot [...], & qui n'a d'usage qu'en cette phrase de stile de pratique, [...].
pourchasser	Il est vieux.
poufendre	Il est vieux.
pourpointerie	Il est vieux.
prud'homme	Vieux mot [...].
queux	Il est vieux.

quinaud	Il est vieux, & de nul usage sinon dans le burlesque.
quint	Il est vieux, & n'a guere d'usage que dans cette phrase.

Annexe 2. Les archaïsmes dans la deuxième édition (lettres L, M, N, O, P, Q)

lay	Vieux mot [...].
leans	Il est vieux, & n'est plus d'aucun usage, horsmis qu'on dit bassement & par raillerie [...].
liesse	Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans cette phrase.
los	Vieux mot [...].
maintefois	Il est vieux.
malencontre	Il est vieux.
maltalant	Il est vieux.
manoir	Il est vieux ; mais il est encore en usage dans le Palais.
marche	Il est vieux & n'a plus d'usage que dans le nom de certains pays [...].
meffaire ¹	Il est vieux pour la conversation, & est fort en usage au Palais.
memoratif	Il est vieux, & n'a guere d'usage qu'en temps de pratique, & en conversation familiere.
menestrier	Vieux mot [...].
mesaise	Il est vieux.
mesconnoissance	Il est vieux.
mesmement	Il est vieux.
meurtrir	Il est vieux aujourd'huy. On ne s'en sert que pour signifier [...].
monstier	Il ne se dit qu'en cette phrase. [...] Il est vieux.
moufle	Il est vieux.
moult	Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans le burlesque [...].
musard	Il est vieux & bas.
muser	Il est vieux.
musser ²	Il est vieux.
navrer	Il est vieux.
nonnain, nonne ³	Il est vieux, & ne se dit plus qu'en raillerie.
obtemperer	Il est vieux, & n'a plus d'usage que dans le Palais.
occire	Il est vieux.
occision	Il est vieux.
onc, onques ⁴	Il est vieux.
opportun	Il est vieux.
opportunité	Il est vieux.
ord	Il est vieux.
orée	Il est vieux.
ost	Il est vieux, & n'est plus en usage qu'en ce proverbe.
ouaille	Ce mot dans cette acception est vieux, & il n'a plus d'usage qu'au figuré [...].
oubliance	Il est vieux.
paillarder	Il est vieux, & les honnestes gens ne s'en servent point.
palefroy	Il est vieux.
panteler	Il est vieux.

¹ Nouvelle orthographe.

² En 1694, l'entrée est *musser, se musser*. Dans l'édition de 1718, *se musser* disparaît.

³ L'ordre des mots en entrée est inversé. Dans l'édition de 1694, l'entrée est *nonne, nonnain*.

⁴ La graphie du deuxième mot en entrée est modifiée. Dans l'édition de 1694, l'entrée est *onc, onc*.

papelard	Il est vieux.
parachever	Il est vieux.
parage	Vieux mot [...], & qui n'a eu autrefois d'usage qu'en parlant [...].
parangon	Il est vieux.
parangonner	Il est vieux.
parentele	Il est vieux.
partement	Il est vieux.
partir ⁵	Il est vieux, & n'a plus guere d'usage que dans cette phrase [...]
patrociner	Il est vieux.
perplex	Il est vieux.
pers	Vieux mot [...]
picoreur	Il est vieux.
portraiture	Il est vieux.
poultre	Il est vieux.
pourchasser	Il est vieux.
pourfendre	Il est vieux.
preux	Il est vieux.
prou	Il est vieux & n'a d'usage qu'en cette manière de parler.
prouesse	Il est vieux & ne se dit que par plaisanterie.
prud'homme	Vieux mot qui estoit autrefois en usage [...].
queux	Il est vieux.
quinaud	Il est vieux, & de nul usage sinon dans le burlesque.
quint	Il est vieux. Il n'a guere d'usage que dans ces phrases.

⁵ Dans le sens de « diviser en plusieurs parts ».

Annexe 3. Les archaïsmes dans la troisième édition (lettres L, M, N, O, P, Q)

lai	Vieux mot [...].
las	Il est vieux.
leans	Il est vieux, & n'est plus d'aucun usage, excepté qu'on dit par raillerie [...].
liesse	Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans cette phrase.
los	Vieux mot [...], & qui n'est plus en usage que dans le vieux style.
malencontre	Il est vieux.
malencontreusement	Il est vieux.
manoir	Il est vieux ; mais il est encore en usage au Palais.
marche	Il est vieux & n'a plus d'usage que dans le nom de certains pays [...].
matras	En ce sens il est vieux.
méchef	Il est vieux.
méconnaissance ⁶	Il est vieux.
méfaire ⁷	Il est vieux pour la conversation, & est fort en usage au Palais.
mêmemment ⁸	Il est vieux.
memoratif	Il est vieux, & n'a guère d'usage qu'en temps de pratique, & en conversation familière.
menétrier ⁹	Vieux mot [...].
mesaise	Il est vieux.
meurtrir	Il est vieux aujourd'hui. On ne s'en sert que pour signifier [...].
momerie	En ce sens il est vieux.
moufle	Il est vieux.
moult	Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans le style Marotique [...].
moutier ¹⁰	Il est vieux.
moyennement	Il est vieux.
musard	Il est vieux & bas.
muser	Vieux mot [...].
musser, se musser ¹¹	Il est vieux.
navrer	Il est vieux.
nonnain, nonne	Il est vieux, & ne se dit plus qu'en raillerie.
obtemperer	Il est vieux, & n'a plus d'usage que dans le Palais.
occire	Il est vieux.
occision	Il est vieux.
octante	Il est vieux & n'a guère d'usage que dans les supputations Arithmétiques.
onc, onques	Il est vieux.
opportun	Il est vieux.
opportunité	Il est vieux.
ord	Il est vieux.
orée	Il est vieux.

⁶ Nouvelle orthographe.⁷ Nouvelle orthographe.⁸ Nouvelle orthographe.⁹ Nouvelle orthographe.¹⁰ Nouvelle orthographe. Dans l'édition de 1718, l'entrée est *monstier*.¹¹ L'entrée reprend la même forme qu'en 1694. Elle avait été modifiée en 1718 (*musser*).

ost	Il est vieux, & n'est plus en usage qu'en ce proverbe.
ouaille	Ce mot dans cette acception est vieux, & il n'a plus d'usage qu'au figuré [...].
oubliance	Il est vieux.
paillarder	Il est vieux, & les honnestes gens ne s'en servent point.
palefroi ¹²	Il est vieux.
pantelant	Il est vieux.
panteler	Il est vieux.
papelard	Il est vieux.
parachever	Il est vieux.
parage	Vieux mot [...], & qui n'a eu d'usage qu'en parlant [...].
parangon	Il est vieux.
parangonner	Il est vieux.
parentèle ¹³	Il est vieux.
partir	Il est vieux, & n'a plus guère d'usage qu'à l'infinitif [...].
passementer	Il est vieux.
patenotrier	Il est vieux.
patrociner	Il est vieux.
pelade	Il est vieux.
pérégrination	Il est vieux.
perplex	Il est vieux.
pers	Vieux mot [...].
pestilence	En ce sens, il est vieux.
picoreur	Il est vieux.
pis	Vieux mot [...], & qui n'a d'usage qu'en cette phrase de style de Pratique.
pleiger	Il est vieux.
portraire	Il est vieux.
portraiture	Il est vieux.
pourchasser	Il est vieux.
pourfendre	Il est vieux.
pourpris	Il est vieux.
preux	Il est vieux.
promenoir	Il est vieux.
prou	Il est vieux & n'a d'usage qu'en cette manière de parler familière.
prouesse	En ce sens il est vieux & ne se dit que par plaisanterie.
prud'homme	Vieux mot qui étoit autrefois en usage [...].
queux	Il est vieux.
quiet	Vieux mot, qui n'a plus guères d'usage.
quinaud	Il est vieux, & de nul usage, sinon dans le burlesque.
quint	Il est vieux, & n'a guère d'usage que dans ces phrases.

¹² Nouvelle orthographe.

¹³ Nouvelle orthographe.

Annexe 4. Les archaïsmes dans la quatrième édition (lettres L, M, N, O, P, Q)

lai	Vieux mot [...].
las	Il est vieux [...].
léans ¹⁴	Il est vieux, & n'est plus d'usage.
lie	Vieux mot [...], & qui n'a plus d'usage qu'en cette phrase de style familier [...].
liesse	Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans cette phrase du style familier [...].
los	Vieux mot [...], & qui n'est plus en usage que dans le vieux style.
magnifier	Il est vieux.
maheutre	Vieux mot [...].
malencontre	Il est vieux.
malencontreusement	Il est vieux.
mal-engin	Vieux mot [...].
manoir	Il est vieux ; mais il est encore en usage au Palais.
marche	Il est vieux & n'a plus d'usage que dans le nom de certains pays [...].
matras	En ce sens il est vieux.
méchef	Il est vieux.
méconnaissance	Il est vieux.
méfaire	Il est vieux pour la conversation, & est fort en usage au Palais.
mêmement	Il est vieux.
mémoratif ¹⁵	Il est vieux, & n'a guère d'usage qu'en termes de Pratique, & en conversation familière.
ménétrier ¹⁶	Vieux mot [...].
mênil	Vieux mot [...].
meurtrir	Il est vieux aujourd'hui. On ne s'en sert que pour signifier [...].
momerie	En ce sens il est vieux.
moufle	Il est vieux.
moult	Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans le style Marotique [...].
moutier	Il est vieux.
moyennement	Il est vieux.
muser	Vieux mot [...].
musser, se musser	Il est vieux.
navrer	Il est vieux.
nef	En ce sens il n'a plus d'usage qu'en Poésie où même il est vieux, & seulement au singulier, & en Blason.
obtempérer ¹⁷	Il est vieux, & n'a plus d'usage que dans le Palais.
occire	Il est vieux.
occision	Il est vieux.
octante	Il est vieux.
onc, onques	Il est vieux.
ord	Il est vieux.

¹⁴ Nouvelle orthographe.¹⁵ Nouvelle orthographe.¹⁶ Nouvelle orthographe.¹⁷ Nouvelle orthographe.

orée	Il est vieux.
ost	Il est vieux, & n'est plus en usage qu'en ce proverbe [...].
ouaille	Ce mot dans cette acception est vieux, & il n'a plus d'usage qu'au figuré [...].
oubliance	Il est vieux.
outrecuidance	Il est vieux.
paillarder	Il est vieux, & les honnêtes gens ne s'en servent point.
palefroi	Il est vieux.
pantelant	Il est vieux.
panteler	Il est vieux.
parachever	Il est vieux.
parage	Vieux mot [...].
parangon	Il est vieux.
parangonner	Il est vieux.
parentèle	Il est vieux.
partir	Il est vieux, & n'a plus guère d'usage qu'à l'infinitif [...].
patrociner	Il est vieux.
peautre	Vieux mot qui n'est plus en usage qu'en cette phrase populaire [...].
pécune	Il est vieux.
penser	Il n'a guère d'usage que dans la poésie, où même il est vieux.
pérégrination	Il est vieux.
pers	Vieux mot [...].
picoreur	Il est vieux.
pis	Vieux mot [...].
pleiger	Il est vieux.
peindre	Il est vieux.
portraiture	Il est vieux.
pourchasser	Il est vieux.
pourfendre	Il est vieux.
pourpris	Il est vieux.
preux	Il est vieux.
prou	Il est vieux & n'a d'usage qu'en cette manière de parler familière [...].
prouesse	En ce sens il est vieux & ne se dit que par plaisanterie.
prud'homme	Vieux mot qui étoit autrefois en usage [...].
queux	Vieux mot [...].
quiet	Vieux mot qui n'a plus guère d'usage.
quinaud	Il est vieux, & de nul usage, sinon dans le burlesque.

Annexe 5. Les archaïsmes dans la cinquième édition (lettres L, M, N, O, P, Q)

lai	Vieux mot [...].
léans	Il est vieux, et n'est plus usité.
liesse	Vieux mot qui n'est guère d'usage que dans cette phrase du style familier [...].
los	Vieux mot [...], et qui n'est plus en usage que dans le style marotique.
magnifier	Il est vieux.
maheutre	Vieux mot [...].
malencontreusement	Il est vieux.
malengin ¹⁸	Vieux mot [...].
mêmement	Il est vieux.
ménil ¹⁹	Vieux mot [...].
meurtrir	Il est vieux aujourd'hui dans ce sens. Cependant il s'emploie quelquefois dans le style poétique.
momerie	En ce sens il est vieux.
moufle	Il est vieux.
moult	Vieux mot qui n'est plus d'usage que dans le style Marotique [...].
moutier	Il est vieux.
musser, se musser	Il est vieux.
navrer	Il est vieux dans ce sens.
nef	En ce sens il n'a plus d'usage qu'en Poésie, et seulement au singulier, où même il est vieux.
obtempérer	Il est vieux, et n'est plus d'usage que dans le Palais.
occire	Il est vieux.
occision	Il est vieux.
octante	Il est vieux.
onc, onques	Il est vieux.
ord	Il est vieux.
orée	Il est vieux.
ost	Il est vieux, et n'est plus en usage qu'en ce proverbe [...].
ouaille	Ce mot dans cette acception est vieux, et il n'a plus d'usage qu'au figuré [...].
oubliance	Il est vieux.
outrecuidance	Il est vieux.
paillarder	Il est vieux.
palefroi	Il est vieux.
parage	Vieux mot [...].
parangon	Il est vieux.
parangonner	Vieux mot [...].
partir	Il est vieux, et n'est plus guère d'usage qu'à l'infinitif [...].
peautre	Vieux mot qui n'est plus en usage qu'en cette phrase populaire [...].
pécune	Il est vieux.
pérégrination	Il est vieux.
pers	Vieux mot [...].

¹⁸ Nouvelle orthographe.¹⁹ Nouvelle orthographe.

picoreur	Il est vieux.
pis	Vieux mot [...].
pleige	Il est vieux.
pleiger	Il est vieux.
portraiture	Il est vieux.
prime-sautier	Il est vieux, et n'est guère d'usage que dans cette phrase du style familier [...].
prou	Il est vieux, et n'a d'usage qu'en cette manière de parler familière [...].
prouesse	En ce sens il est vieux, et ne se dit que par plaisanterie.
prud'homme	Vieux mot qui étoit autrefois en usage [...].
queux	Vieux mot [...].
quiet	Vieux mot qui n'est plus guère d'usage.

Annexe 6. Les archaïsmes dans la sixième édition (lettres L, M, N, O, P, Q)

lai	Vieux mot [...].
lainier	Dans ce sens, il est vieux.
laqueton	Il est familier et vieux.
licence	Dans ce sens, il est vieux.
lie	Vieux mot [...], et qui n'est plus usité que dans cette phrase familière, [...].
liesse	Vieux mot qui n'est guère usité que dans cette phrase familière, [...].
lignage	Il est vieux.
lippée	Il est familier et vieux.
litigant	Il est vieux.
los	Vieux mot [...].
magnifier	Il est vieux.
malcontent	Il est vieux.
malefaim	Il est vieux.
malemort	Il est vieux.
malgracieusement	Il est familier et vieux.
malgracieux	Il est vieux.
maltôtier	Il est vieux.
marri	Il est vieux.
maudisson	Il est familier et vieux.
maupiteux	Vieux mot [...].
mêmement	Il est vieux.
ménagerie	Il est vieux en ce sens.
messer	Vieux mot [...], et qui n'a guère été d'usage que dans la poésie marotique.
mignotise	Il est familier et vieux.
moeuf	Il est vieux.
mohatra	Il est vieux.
momerie	Dans ce sens il est vieux. Son usage le plus ordinaire est au figuré, [...].
moreau	Il est vieux.
moult	Vieux mot [...].
mousquetade	Il est vieux [...].
moutier	Vieux mot [...].
moyenner	Il est vieux.
musser (se) ²⁰	Il est vieux.
navrer	Il est vieux dans ce sens.
nice	Il est vieux
occire	Il est vieux.
occision	Il est vieux.
octante	Il est vieux.
octantième	Il est vieux [...].
onc ou onques	Il est vieux, et ne s'emploie guère que par plaisanterie.
ord	Il est vieux.

²⁰ Nouvelle entrée.

orée	Il est vieux.
ouaiche	Il est vieux.
ouaille	Il est vieux au propre, [...].
oubliance	Il est vieux.
outrecuidance	Il est vieux, et ne se dit guère que par plaisanterie.
outrecuidant	Il est vieux.
outrecuidé	Il est vieux.
ouvrer	Il est vieux.
pacant	Il est populaire et vieux.
paillarder	Il est vieux.
panteler	Il est vieux.
parachèvement	Il est vieux.
parachever	Il est vieux.
parage	Vieux mot [...], et qui n'est usité que dans cette phrase [...].
parangonner	Il est vieux.
parentèle	Il est vieux.
paroi	Il est vieux en ce sens.
partir	Il est vieux ; on ne l'emploie guère qu'à l'infinif, et dans cette phrase proverbiale et figurée, [...].
paterne	Il est vieux, et ne s'emploie qu'en badinant.
patineur	Il est libre et vieux.
patrociner	Il est vieux, et ne s'emploie que par badinage.
peautre	Vieux mot qui n'est plus usité que dans cette phrase populaire [...].
pécune	Il est vieux.
pérégrination	Il est vieux.
perpétrer	Il est vieux.
pers	Il est vieux.
pestilence	Il est vieux en ce sens.
petun	Il est vieux, et ne s'employait que par une espèce de dénigrement, [...].
petuner	Il est vieux, et ne se disait que par dénigrement.
piaffer	Il est vieux.
picoreur	Il est vieux.
plaidoyable	Il est vieux.
plantureusement	Il est familier et vieux.
plantureux	Il est vieux.
pleige	Il est vieux.
pleiger	Il est vieux.
peindre	[...] il est vieux.
peinture	Il est vieux.
pourpris	Il est vieux.
pousse	Il est vieux.
pousse-cul	Il est vieux.
prédicable	Il est vieux.
prédicament	Il est vieux.
primevère	Il est vieux.
progéniture	Il est vieux, et ne se dit guère qu'en plaisantant.
prou	Il est vieux, et ne s'emploie que dans ces locutions familières [...].
prouesse	En ce sens il est vieux, et ne se dit que par plaisanterie.

prud'homme	Il est vieux.
quadrat	Il est vieux [...].
quanquam	Il est vieux.
quantième	Il est vieux.
queux	Vieux mot [...].
quiet	Il est vieux.
quinaud	Il est vieux.

Annexe 7. Les archaïsmes dans la septième édition (lettres L, M, N, O, P, Q)

lainier	Dans ce sens, il est vieux.
lie	Vieux mot [...], et qui n'est plus usité que dans cette phrase familière, [...].
liesse	Vieux mot qui n'est guère usité que dans cette phrase familière [...] et dans cette expression [...].
lignage	Il est vieux.
lippée	Il est familier et vieux.
litigant	Il est vieux.
los	Vieux mot...
magnifier	Il est vieux.
malcontent	Il est vieux.
malefaim	Il est vieux.
malemort	Il est vieux.
malgracieusement	Il est familier et vieux.
malgracieux	Il est vieux.
maltôtier	Il est vieux.
marri	Il est vieux.
maudisson	Il est familier et vieux.
maupiteux	Vieux mot [...].
mêmement	Il est vieux.
ménagerie	Il est vieux en ce sens.
messer	Vieux mot [...], et qui n'a guère été d'usage que dans la poésie marotique.
mignoter	Il est familier et vieux.
mignotise	Il est familier et vieux.
moeuf	Il est vieux.
mohatra	Il ne s'emploie que dans cette locution, [...]. Il est vieux.
momerie	Dans ce sens, il est vieux
moreau	Il est vieux.
moucher	Il est familier et vieux.
moult	Vieux mot [...].
mousquetade	Il est vieux [...].
moutier	Vieux mot [...].
moyenner	Il est vieux.
mue	Vieux mot [...], et qui ne s'emploie que dans cette expression, [...].
musser (se)	Il est vieux.
navrer	Il est vieux dans ce sens.
nice	Il est vieux
nivet	Il est populaire et vieux.
occire	Il est vieux.
occiseur	Il est vieux.
occision	Il est vieux.
octante	Il est vieux.
octantième	Il est vieux [...].
oille	Il est vieux.
onc ou onques	Il est vieux, et ne s'emploie guère que par plaisanterie.
ord	Il est vieux.

orée	Il est vieux.
ouaiche	Il est vieux.
ouaille	Il est vieux au propre, [...].
oubliance	Il est vieux.
outrecuidé	Il est vieux.
ouvrer	Il est vieux.
pacant	Il est populaire et vieux.
paillarder	Il est vieux.
panteler	Il est vieux.
parachèvement	Il est vieux.
parachever	Il est vieux.
parage	Vieux mot [...], et qui n'est usité que dans cette locution [...].
parangon	[...] il est vieux.
parangonner	Il est vieux.
partir	Il est vieux ; on ne l'emploie guère qu'à l'infinitif, et dans cette phrase proverbiale et figurée, [...].
paterne	Il est vieux, et ne s'emploie qu'en badinant.
patrociner	Il est vieux, et ne s'emploie que par badinage.
patte-pelu	Il est vieux.
peautre	Vieux mot qui n'est plus usité que dans cette phrase populaire [...].
pécune	Il est vieux.
perpétrer	Il est vieux.
pers	Il est vieux.
pestilence	Il est vieux en ce sens.
petun	Il est vieux, et ne s'employait que par une espèce de dénigrement, [...].
petuner	Il est vieux, et ne se disait que par dénigrement.
piaffer	Il est vieux.
picoreur	Il est vieux.
pilorier	Il est vieux [...].
plaidoyable	Il est vieux.
pleige	Il est vieux.
pleiger	Il est vieux.
portraire	[...] il est vieux.
portraiture	Il est vieux.
pourpris	Il est vieux.
prédicable	Il est vieux.
prédicament	Il est vieux.
primevère	Il est vieux.
progéniture	Il est vieux, et ne se dit guère qu'en plaisantant.
prou	Il est vieux, et ne s'emploie que dans ces locutions familières [...].
prud'homie	Il est vieux.
prud'homme	Vieux mot [...].
quadrat	Il n'est usité que dans cette locution, [...]. Il est vieux [...].
quanquam	Il est vieux.
quantième	Il est vieux.
queux	Vieux mot [...].
quiet	Il est vieux.
quinaud	Il est vieux.

Annexe 8. Les archaïsmes dans la huitième édition (lettres L, M, N, O, P, Q)

lainerie	Il est vieux.
las	Il est vieux.
lie	Vieux mot [...], et qui n'est plus usité que dans cette phrase familière, [...].
lippée	Il est familier et vieux.
litigant	Il est vieux.
los	Vieux mot...
louche	Il est vieux.
magister	Il est vieux.
mal-être	Il est vieux.
malcontent	Il est vieux.
malefaim	Il est vieux.
malemort	Il est vieux.
malencontre	Il est vieux.
malepeste	Il est vieux.
malévole	Il est vieux.
maraud	Il est vieux.
maupiteux	Vieux mot...
mazette	Il est vieux.
médianoche	Il est vieux.
méfaire	Il est vieux.
mêmement	Il est vieux.
mésoffrir	Il est vieux.
messéance	Il est vieux.
messéant	Il est vieux.
messer	Vieux mot [...], et qui n'a guère été d'usage que dans la poésie marotique.
mévendre	Il est vieux.
mignoter	Il est vieux.
mohatra	Il ne s'emploie que dans cette locution, [...]. Il est vieux.
momerie	Dans ce sens, il est vieux.
moutonner	Il est vieux.
moyenner	Il est vieux.
mue	Vieux mot [...], et qui ne s'emploie que dans cette expression, [...].
muette	Il est vieux.
muguet	Il est vieux.
mugueter	Il est vieux.
musser (se)	Il est vieux.
nargue	Il est vieux.
nice	Il est vieux
noise	Vieux mot [...], et qui ne s'emploie plus que dans l'expression [...].
nonpareil	Il est vieux et ne s'emploie plus que dans le style soutenu.
nuitée	Il est vieux.
obtention	Il est vieux et ne se dit plus guère que dans quelques expressions spéciales.
occire	Il est vieux et ne se dit plus qu'en plaisantant.
octante	Il est vieux.

octantième	Il est vieux [...].
officieux	Il est vieux.
onques ²¹	Il est vieux et ne s'emploie guère qu'avec une nuance d'ironie.
oraison	Il est vieux.
ouaille	Vieux mot [...].
ouais	Il est vieux.
oubliance	Il est vieux.
paillarder	Il est vieux.
panader (se)	Il est vieux.
panteler	Il est vieux.
parage	Il est vieux et n'est plus guère usité que dans l'expression [...].
parentage	Il est vieux.
passade	En ce sens il est vieux.
patrociner	Il est vieux.
patte-pelu	Il est vieux.
pécune	Il est vieux.
pécunieux	Il est familier et vieux.
permuter	En ce sens, il est vieux.
pestilence	Il est vieux.
pétuner ²²	Il est vieux et ne se dirait plus que par plaisanterie.
phlébotomie	Il est vieux.
pince-maille	Il est familier et vieux.
pitance	Il est vieux en ce sens.
portraire	[...] il est vieux.
portraiture	Il est vieux.
pouacre	Ce mot est [...], populaire et vieux.
pouiller	Il est populaire et vieux.
pourchas	Vieux mot...
pourpre	Il est vieux...
pourpris	Il est vieux.
préau	Il est vieux en ce sens.
prêcheur	Il est vieux et ne se dit plus que par ironie, par dérision.
prédicament	Il est vieux.
préjugé	Il est vieux.
preneur	Dans cette acception, il est vieux.
presbytéral	[...] il est vieux.
probatoire	Il n'est guère usité que dans cette locution [...]. Il est vieux.
providence	En ce sens il est vieux.
prud'homie	Il est vieux.
prud'homme	Vieux mot [...].
prude	Vieux mot [...].
publiciste	En ce sens il est vieux.
pyroscaphe	Il est vieux.
quantas	Il n'est usité que dans ces locutions familières [...]. Il est vieux.
quasiment	Il est vieux.
queux	Vieux mot...

²¹ Nouvelle entrée.

²² Nouvelle orthographe.

quiet	Il est vieux.
quinaud	Il est vieux.

Annexe 9. L'échantillon de base (1694)

accountance	Il est vieux.
accoustrement	Il est vieux.
affre	Il vieillit.
agnelet	Il est vieux.
aisement	Il est vieux & bas.
allegeance	Il est vieux.
altercats	Il est vieux.
alumelle	Il vieillit ²³ .
antan	Il est vieux & ne se dit guere qu'en cette phrase proverbiale & basse.
aptitude	Il vieillit.
argoulet	Il est vieux.
arroy	Il est vieux.
attifet	Il est vieux.
avette	Il est vieux.
bedon	Vieux mot qui n'est plus en usage.
bercail	Il est vieux.
blandices	Il est vieux & ne se dit qu'au pluriel.
bombance	Il vieillit.
bombarde	Il est vieux.
bordeau, bordel	Le premier est vieux.
bouffe	Terme populaire & vieux.
bougette	Il est vieux.
bureau	Il est vieux.
cabasset	Vieux mot.
cachette	Il vieillit.
castille	Il est vieux.
cautele	Ce mot est vieux aussi.
chartre	Il est vieux.
chastelain	En ce sens il est vieux.
chaudeau	Il est vieux.
chevestre	Il vieillit.
chroniqueur	Il est vieux.
cohue	Il est vieux.
comportement	Il vieillit.
conche	Il vieillit.
confort	Il vieillit.
connil	Il est vieux.
coqueluche	Il est vieux.
corbin	Il est vieux.
coüardise	Il commence a vieillir.
couldrette	Il est vieux.
dariolette	Il est vieux.
deconfort	Il est vieux.
defaveur	Il vieillit.

²³ Tel quel dans le dictionnaire.

départie	Il est vieux.
dessert	Il vieillit, & les gens polis disent, <i>Le fruit.</i>
destourbier	Il est vieux.
destrier	Il est vieux.
detresse	Il vieillit.
diapreûre	Il vieillit.
discourtoisie	Il est vieux.
document	Ce mot vieillit.
dol	Vieux mot qui n'est plus en usage qu'au Palais.
egalisation	Il est vieux.
encombre	Vieux mot.
engin	Vieux mot qui n'a plus d'usage qu'en ce vieux proverbe.
enquerre	Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans le Blason.
esbahissement	Il est vieux.
esbat	Il commence à vieillir.
escient	Il vieillit.
escouvette	Il est vieux.
esmoy	Il est vieux.
espie	Ce mot est vieux.
espoussette	Ce mot est vieux.
fallace	Ce mot commence à vieillir.
feintise	Il vieillit.
flair	Il est vieux.
geline	Ce mot est vieux.
geniture	Il est vieux.
gesine	Vieux mot [...].
gestes	Il vieillit.
gobet	Il est vieux.
gore	Vieux mot qui n'est plus en usage
gregue, gregues	Il est vieux.
guerdon	Il est vieux, & n'a plus d'usage que dans le burlesque.
guerroyeur	Il est vieux.
hanap	Il est vieux, & ne se dit guere que dans le burlesque.
heaume	Il est vieux.
horion	Ce mot est vieux & ne se dit plus qu'en raillerie.
houseaux	Il est vieux & n'a plus d'usage qu'en cette phrase figurée.
huchet	Il vieillit.
huis	Ce mot vieillit.
jactance	Il est vieux.
jalet	Il est vieux, mais il est encore en usage en cette Phrase.
jouvence	Il est vieux, & ne peut estre employé qu'en cette phrase.
lay	Vieux mot [...].
liesse	Vieux mot qui n'a plus d'usage dans le discours serieux que dans cette phrase.
lignage	Il vieillit.
los	Vieux mot [...] qui n'est plus en usage que dans le burlesque.
loyauté	Il vieillit.
mal-aise	Il vieillit.
malencontre	Il vieillit.

manoir	Il est vieux ; mais il est encore en usage dans le Palais.
marche	Il est vieux & n'a plus d'usage que dans le nom de certains pays, [...].
maudisson	Il est vieux.
menestrier	Vieux mot [...].
mes-aventure	Il vieillit.
mesaise	Il est vieux.
monstier	Il est vieux [...]. Il ne se dit qu'en cette phrase.
nonne, nonnain	Il est vieux, & ne se dit plus qu'en raillerie.
occision	Il est vieux.
ost	Il est vieux, & n'est plus en usage qu'en ce proverbe.
ouaille	Il est vieux, & n'est plus en usage qu'au figuré & au pluriel.
oubliance	Il commence à vieillir, & n'a guere d'usage que dans ces phrases [...].
pal	Vieux mot. Il n'est plus en usage que dans le Blason.
palefroy	Il est vieux.
papelard	Il est vieux.
parage	Il est vieux.
parentage	Il vieillit, & ne s'employe guere qu'en vers.
parentele	Il est vieux.
pertuis	Il est vieux.
piaffe	Il vieillit.
pis	Vieux mot [...] qui n'a d'usage qu'en cette phrase de stile de pratique, [...].
pleige	Il vieillit.
porche	Il vieillit.
pourpointerie	Il est vieux.
pourpris	Il vieillit.
prud'homme	Vieux mot [...].
queux	Il est vieux.
quoïard	Il vieillit.
randon	Il est vieux.
rebec	Il est vieux & de peu d'usage, si ce n'est dans le burlesque.
remembrance	Il est vieux, & ne se dit plus qu'en plaisantant.
repentance	Il vieillit.
residu	Il ne se dit guere que des sommes d'argent, & commence à vieillir.
ribleur	Il est vieux.
servage	Il vieillit [...].
sire	Vieux mot [...] dont on ne se sert plus qu'en parlant [...].
soudard	Ce mot vieillit.
soulas	Il est vieux.
souvenance	Il vieillit.
tourteau	Il est vieux, & il n'a plus d'usage que dans les armoiries.
trac	Et il est vieux [...].
trancheplume	Il vieillit.
triquehouse	Il est vieux.
truand	Il est vieux & bas.
truandaille	Il est vieux & bas.
vergogne	Il vieillit.

vespre	Il est vieux.
vitupere	Il est vieux.
vomitoire	Il vieillit.

Annexe 10. L'échantillon de base (1718)

accointance	Il est vieux.
accoustrement	Il est vieux.
affre	Il n'est guere en usage qu'au pluriel, & mesme il vieillit.
agnelet	Il est vieux.
aisement	Il est vieux au singulier, & il n'a plus d'usage au pluriel que dans cette phrase populaire.
allegeance	Il est vieux.
altercats	[...] & est vieux.
alumelle	Il vieillit.
antan	Il est vieux & il ne se dit guere qu'en cette phrase proverbiale & basse.
aptitude	Il ne se dit guere qu'en parlant de la disposition aux Arts, aux Sciences.
argoulet	Il est vieux.
arroy	Il est vieux.
attifet	Il est vieux.
avette	Il est vieux.
bedon	Vieux mot qui signifioit autrefois [...], mais qui n'est plus en usage que dans cette phrase.
bercaïl	[<i>plus marqué</i>]
blandices	Il est vieux & ne se dit qu'au pluriel.
bombance	Il n'a guere d'usage que dans le style familier.
bombarde	On appeloit ainsi autrefois...
bordeau, bordel	[<i>absent</i>]
bouffe	[<i>absent</i>]
bougette	Il est vieux.
bureau	Il est vieux.
cabasset	Vieux mot.
cachette	Il vieillit.
castille	Il n'a plus guere d'usage que dans les phrases suivantes. Il n'est que de l'usage familier.
cautelle ²⁴	Il est vieux aussi.
chartre	Il est vieux.
chastelain	En ce sens il est vieux.
chaudeau	Il est vieux.
chevestre	Il est vieux.
chroniqueur	Il est vieux.
cohue	On appelle ainsi dans quelques Provinces, [...].
comportement	Il vieillit.
conche	Il vieillit & ne se dit qu'en plaisantant.
confort	Il vieillit.
connil	Il est vieux.
coqueluche	Il est vieux.
corbin	En ce sens il est vieux. Il n'a plus d'usage qu'en cette phrase, [...].
couardise ²⁵	Il vieillit.
couldrette	Il est vieux.

²⁴ Un « l » est ajouté à l'orthographe du mot en 1718.

²⁵ Nouvelle orthographe.

dariolette	Il n'a d'usage que dans le style familier.
deconfort	Il est vieux.
defaveur	Il est vieux.
departie ²⁶	Il est vieux.
dessert	A la Cour, on dit, <i>Le fruit</i> . Et c'est le bel usage.
destourbier	Il est vieux.
destrier	Il est vieux.
detresse	[plus marqué]
diapreure ²⁷	Il est vieux.
discourtoisie	Il est vieux, & ne se dit que par derision.
document	Terme de pratique.
dol	Vieux mot qui n'est plus en usage qu'au Palais.
egalisation	Il n'a d'usage qu'en style de pratique.
encombre	Il est vieux.
engin	Vieux mot qui n'a plus d'usage qu'en ce vieux proverbe.
enquerre, s'enquerir ²⁸	Vieux mot qui n'a presque aucun usage que dans le Blason, [...].
esbahissement	Il est vieux.
esbat	Il commence à vieillir.
escient	Il est vieux.
escouvette	Il est vieux.
esmoy	Il est vieux.
espie	[absent]
espoussette	[plus marqué]
fallace	Il est vieux.
feintise	Il vieillit.
flair	[absent]
geline	Ce mot est vieux.
geniture	Il est vieux, & ne se dit plus que par plaisanterie.
gesine	Vieux mot [...].
gestes	Il est vieux.
gobet	Il est vieux.
gore	[absent]
gregue, gregues	Il est vieux, & n'a plus d'usage que dans ces phrases, [...]. Il est bas.
guerdon	Il est vieux.
guerroyeur	Il est vieux.
hanap	Il est vieux, & ne se dit guere que dans le burlesque.
heaume	Il est vieux.
horion	Ce mot est vieux & ne se dit plus qu'en raillerie.
houseaux	Il est vieux & n'a plus d'usage que lors qu'en parlant [...]
huchet	[plus marqué]
huis	Ce mot est vieux, & il n'a plus d'usage que dans cette phrase de Pratique.
jactance	Il vieillit.
jalet	Il est vieux [...].
jouvence	Il est vieux, & ne peut estre employé qu'en cette phrase.

²⁶ Sans accent sur le « e ».

²⁷ Sans accent sur le « u ».

²⁸ Nouvelle entrée.

lay	Vieux mot [...].
liesse	Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans cette phrase.
lignage	Il vieillit.
los	Vieux mot [...] qui n'est plus en usage que dans le vieux style.
loyauté	Il vieillit.
malaise ²⁹	Il vieillit.
malencontre	Il est vieux.
manoir	Il est vieux ; mais il est encore en usage dans le Palais.
marche	Il est vieux & n'a plus d'usage que dans le nom de certains pays, [...].
maudisson	Il est bas.
menestrier	Vieux mot [...].
mesaventure ³⁰	Il vieillit.
mesaise	Il est vieux.
monstier	Il ne se dit qu'en cette phrase. Il est vieux.
nonnain, nonne ³¹	Il est vieux, & ne se dit plus qu'en raillerie.
occision	Il est vieux.
ost	Il est vieux, & n'est plus en usage qu'en ce proverbe.
ouaille	Ce mot [...] est vieux, & il n'a plus d'usage qu'au figuré [...]. Son plus grand usage est au pluriel.
oubliance	Il est vieux.
pal	Ce mot n'est plus en usage que dans le Blason.
palefroy	Il est vieux.
papelard	Il est vieux.
parage	Vieux mot [...] qui n'a eu autrefois d'usage qu'en parlant [...].
parentage	Il vieillit, & ne s'emploie guere qu'en vers.
parentele	Il est vieux.
pertuis	Il ne se dit plus guere qu'en parlant [...].
piaffe	Il vieillit.
pis	[<i>absent</i>]
pleige	Il vieillit.
porche	[<i>plus marqué</i>]
pourpointerie	[<i>plus marqué</i>]
pourpris	Il vieillit.
prud'homme	Vieux mot [...].
queux	Il est vieux.
couard ³²	Il est vieux.
randon	[<i>absent</i>]
rebec	Il est vieux & de peu d'usage, si ce n'est dans le burlesque.
remembrance	Il est vieux, & ne se dit plus qu'en plaisantant.
repentance	On ne s'en sert gueres qu'en termes de devotion.
residu	[<i>plus marqué</i>]
ribleur	Il est vieux.
servage	Il n'a plus d'usage en prose, & vieillit mesme en poësie.
sire	Vieux mot [...] dont on ne se sert plus qu'en parlant [...].

²⁹ Nouvelle orthographe.

³⁰ Nouvelle orthographe.

³¹ L'ordre est interchangé dans l'entrée (première édition : *nonne, nonnain*).

³² Nouvelle orthographe.

soudard	Vieux mot dont on se sert encore dans la conversation familière[...].
soulas	[<i>absent</i>]
souvenance	Il vieillit.
tourteau	Il est vieux, & il n'a plus d'usage que dans les armoiries.
trac	Et il est vieux [...].
trancheplume	Il vieillit.
triquehouse	[<i>absent</i>]
truand	Il est vieux & bas.
truandaille	Il est vieux & bas.
vergogne	Il vieillit.
vespre	Il est vieux.
vitupere	Il est vieux.
vomitoire	Il est vieux.

Annexe 11. L'échantillon de base (1740)

accointance	Il est vieux.
accoûtrement ³³	Il est vieux.
affre	Il n'est guères en usage qu'au pluriel, & mesme il vieillit.
agnelet	Il est vieux.
aisement	Il est vieux en ce sens vague : & il ne se dit plus que pour signifier [...].
allegeance	Il est vieux.
altercas ³⁴	[...] & il est vieux.
alumelle	Il vieillit.
antan	Il est vieux & ne se dit guère qu'en cette phrase proverbiale & basse.
aptitude	Il ne se dit guère qu'en parlant de la disposition aux Arts, aux Sciences.
argoulet	Il s'est dit autrefois [...].
arroi ³⁵	Il est vieux.
attifet	Il est vieux.
avette	[absent]
bedon	Vieux mot qui signifioit autrefois [...], mais qui n'est plus en usage que dans cette phrase.
bercail	[plus marqué]
blandices	Il est vieux & ne se dit qu'au pluriel.
bombance	Il n'a d'usage que dans le style familier.
bombarde	On appeloit ainsi [...].
bordeau, bordel	[absent]
bouffe	[absent]
bougette	Il est vieux.
bureau	Il est vieux.
cabasset	Vieux mot.
cachette	Il est du style familier.
castille	Il n'a plus guère d'usage que dans les phrases suivantes. Il n'est que de l'usage familier.
cautele ³⁶	Il est vieux.
chartre	Il est vieux.
châtelain ³⁷	En ce sens il est vieux.
chaudeau	Il est vieux.
chevêtre ³⁸	Il est vieux.
chroniqueur	Il est vieux.
cohue	On appelle ainsi dans quelques Provinces [...].
comportement	Il vieillit.
conche	Il vieillit & ne se dit qu'en plaisantant.
confort	Il est vieux.
connil	Il est vieux.
coqueluche	Il est vieux.
corbin	En ce sens il est vieux, & n'a plus d'usage qu'en cette phrase [...].

³³ Nouvelle orthographe.

³⁴ Nouvelle orthographe.

³⁵ Nouvelle orthographe.

³⁶ Un « l » est ajouté à l'orthographe du mot en 1718.

³⁷ Nouvelle orthographe.

³⁸ Nouvelle orthographe.

couardise	Il vieillit.
coudrette ³⁹	Il est vieux.
dariolette	Il n'a d'usage que dans le style familier.
déconfort ⁴⁰	Il est vieux.
defaveur	Il est vieux.
départie ⁴¹	Il est vieux.
dessert	A la Cour, on dit, <i>Le fruit</i> .
détourbier ⁴²	Il est vieux & hors d'usage.
détrier ⁴³	Il est vieux & hors d'usage.
detresse	[<i>plus marqué</i>]
diaprûre ⁴⁴	Il est vieux.
discourtoisie	Il est vieux, & ne se dit que par derision.
document	Terme de pratique.
dol	Vieux mot qui n'est plus en usage qu'au Palais.
égalisation ⁴⁵	Il n'a d'usage qu'en style de pratique.
encombre	Il est vieux.
engin	Vieux mot qui dans ce sens n'a plus d'usage qu'en ce vieux proverbe.
enquerre	Vieux mot [...], & n'a presque aucun usage que dans le Blason [...].
ébahissement ⁴⁶	Il est vieux.
ébat ⁴⁷	Il n'est plus que du style familier, & ne se dit guère qu'au pluriel.
escient	Il vieillit.
ecouvette ⁴⁸	Il est vieux.
emoi ⁴⁹	Il est vieux.
espie	[<i>absent</i>]
epoussette ⁵⁰	Il vieillit.
fallace	Il est vieux.
feintise	Il vieillit.
flair	[<i>absent</i>]
geline	Ce mot est vieux.
geniture	Il est vieux, & ne se dit plus que par plaisanterie.
gesine	Vieux mot [...].
gestes	Il est vieux.
gobet	Il est vieux.
gore	[<i>absent</i>]
gregue ⁵¹	Il est vieux. On ne le dit plus qu'au pluriel, & dans quelques phrases proverbiales.
guerdon	Il est vieux.

³⁹ Nouvelle orthographe.

⁴⁰ Nouvelle orthographe.

⁴¹ Nouvelle orthographe.

⁴² Nouvelle orthographe.

⁴³ Nouvelle orthographe.

⁴⁴ Nouvelle orthographe.

⁴⁵ Nouvelle orthographe.

⁴⁶ Nouvelle orthographe.

⁴⁷ Nouvelle orthographe.

⁴⁸ Nouvelle orthographe.

⁴⁹ Nouvelle orthographe.

⁵⁰ Nouvelle orthographe.

⁵¹ Nouvelle entrée.

guerroyeur	Il est vieux.
hanap	Il est vieux, & ne se dit guère que dans le burlesque.
heaume	Il est vieux.
horion	Ce mot est vieux & ne se dit plus qu'en raillerie.
houseaux	Il est vieux & n'a plus d'usage que lorsqu'en parlant [...].
huchet	[plus marqué]
huis	Ce mot est vieux, & il n'a plus guère d'usage que dans ces phrases de Pratique.
jactance	Il vieillit.
jalet	Il est vieux.
jouvence	Il est vieux, & ne peut être employé qu'en cette phrase.
lai ⁵²	Vieux mot [...].
liesse	Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans cette phrase.
lignage	Il vieillit.
los	Vieux mot [...] qui n'est plus en usage que dans le vieux style.
loyauté	Il vieillit.
mal-aise ⁵³	[plus marqué]
malencontre	Il est vieux.
manoir	Il est vieux ; mais il est encore en usage au Palais.
marche	Il est vieux & n'a plus d'usage que dans le nom de certains pays [...].
maudisson	Il est bas.
menétrier ⁵⁴	Vieux mot [...].
mesaventure	Il vieillit.
mesaise	Il est vieux.
moutier ⁵⁵	Il ne se dit qu'en cette phrase. Il est vieux.
nonnain, nonne	Il est vieux, & ne se dit plus qu'en raillerie.
occision	Il est vieux.
ost	Il est vieux, & n'est plus en usage qu'en ce proverbe.
ouaille	Ce mot [...] est vieux, & il n'a plus d'usage qu'au figuré [...]. Son plus grand usage est au pluriel.
oubliance	Il est vieux.
pal	Ce mot n'est plus en usage que dans le Blason.
palefroi ⁵⁶	Il est vieux.
papelard	Il est vieux.
parage	Vieux mot [...] qui n'a eu d'usage qu'en parlant [...].
parentage	Il vieillit.
parentèle ⁵⁷	Il est vieux.
pertuis	Il ne se dit plus guère qu'en parlant [...].
piaffe	Il vieillit.
pis	Vieux mot [...] qui n'a d'usage qu'en cette phrase de style de pratique.
pleige	Il vieillit.
porche	[plus marqué]
pourpointerie	[plus marqué]

⁵² Nouvelle orthographe.

⁵³ Reprise de l'orthographe de 1694. L'orthographe avait été changée en 1718 pour *malaise*.

⁵⁴ Nouvelle orthographe.

⁵⁵ Nouvelle orthographe.

⁵⁶ Nouvelle orthographe.

⁵⁷ Nouvelle orthographe.

pourpris	Il est vieux.
prud'homme	Vieux mot [...].
queux	Il est vieux.
couard	Il est vieux.
randon	[<i>absent</i>]
rebec	Il est vieux & de peu d'usage, si ce n'est dans le burlesque.
remembrance	Il est vieux, & ne se dit plus qu'en plaisantant.
repentance	On ne s'en sert guère qu'en termes de Dévotion.
residu	[<i>plus marqué</i>]
ribleur	Il est vieux.
servage	Il n'a plus d'usage en prose, & vieillit mesme en poésie.
sire	Vieux mot [...] dont on ne se sert plus qu'en parlant [...].
soudard	Vieux mot dont on se sert encore dans la conversation familière[...].
soulas	[<i>absent</i>]
souvenance	Il vieillit.
tourteau	Il est vieux, & il n'est plus d'usage que dans le Blason.
trac	Et il est vieux [...].
trancheplume	Il vieillit.
triquehouse	[<i>absent</i>]
truand	Il est vieux & bas.
truandaille	Il est vieux & bas.
vergogne	Il vieillit.
vêpre ⁵⁸	Il est vieux.
vitupère ⁵⁹	Il est vieux.
vomitoire	[...] il est vieux.

⁵⁸ Nouvelle orthographe.

⁵⁹ Nouvelle orthographe.

Annexe 12. L'échantillon de base (1762)

accointance	Il est familier.
accoutrement ⁶⁰	Il est vieux.
affre	Il n'est guère en usage qu'au pluriel.
agnelet	Il est vieux.
aisement	Il est vieux, & ne se dit plus que dans cette phrase proverbiale [...].
allégeance ⁶¹	Il est vieux.
altercas	[...] & il est vieux.
alumelle	Il vieillit.
antan	Il est vieux, & ne se dit guère qu'en cette phrase proverbiale, [...].
aptitude	Il ne se dit guère qu'en parlant de la disposition aux Arts, aux Sciences.
argoulet	Il s'est dit autrefois [...]. Il est familier.
arroi	Il est vieux.
attifet	Il est vieux.
avette	[absent]
bedon	Vieux mot qui signifioit autrefois [...], mais qui n'est plus en usage que dans cette phrase, [...].
bercail	[plus marqué]
blandices	[absent]
bombance	Il n'a d'usage que dans le style familier.
bombarde	On appeloit ainsi [...].
bordeau, bordel	[absent]
bouffe	[absent]
bougette	[plus marqué]
bureau	[plus marqué]
cabasset	Vieux mot.
cachette	Il est du style familier.
castille	Il n'a plus guère d'usage que dans les phrases suivantes. Il n'est que du style familier.
cautele	Il est vieux.
chartre	Il est vieux.
châtelain	En ce sens il est vieux.
chaudeau	[plus marqué]
chevêtre	Il est vieux.
chroniqueur	Il vieillit.
cohue	On appelle ainsi dans quelques Provinces, [...].
comportement	Il vieillit.
conche	Il est vieux.
confort	Il est vieux.
connil	Il est vieux.
coqueluche	Il est vieux.
corbin	En ce sens il est vieux, & n'a plus d'usage qu'en cette phrase, [...].
couardise	Il vieillit.
coudrette	Il est vieux.
dariolette	Terme dont on se servoit autrefois pour signifier [...].

⁶⁰ Nouvelle orthographe.⁶¹ Nouvelle orthographe.

déconfort	Il est vieux.
défaveur ⁶²	[<i>plus marqué</i>]
départie	Il est vieux.
dessert	On dit plus communément, <i>Le fruit</i> .
détourbier	[<i>absent</i>]
destrier ⁶³	Vieux mot qui signifioit [...].
détresse ⁶⁴	[<i>plus marqué</i>]
diaprure ⁶⁵	Il est vieux.
discourtoisie	Il est vieux, & ne se dit que par derision.
document	Terme de pratique.
dol	Vieux mot qui n'est plus en usage qu'au Palais.
égalisation	Il n'a d'usage qu'en style de pratique.
encombre	Il est vieux.
engin	Vieux mot qui dans ce sens n'a plus d'usage qu'en ce vieux proverbe.
enquerre	Vieux mot [...], & n'a presque aucun usage que dans le Blason, [...].
ébahissement	Il vieillit.
ébat	Il n'est plus que du style familier, & ne se dit guère qu'au pluriel.
escient	Il vieillit.
écouvette ⁶⁶	Il est vieux.
émoi ⁶⁷	Il est vieux.
espie	[<i>absent</i>]
époussette ⁶⁸	Il vieillit.
fallace	Il est vieux.
feintise	Il vieillit.
flair	[<i>plus marqué</i>]
géline ⁶⁹	Ce mot est vieux.
géniture ⁷⁰	Il est vieux, & ne se dit plus que par plaisanterie.
gésine ⁷¹	Vieux mot, [...].
gestes	Il est vieux.
gobet	Il est familier.
gore	[<i>absent</i>]
grègue ⁷²	Il est vieux. On ne le dit plus qu'au pluriel, & dans quelques phrases proverbiales.
guerdon	Il est vieux.
guerroyeur	Il est vieux.
hanap	Il est vieux, & ne se dit guère que dans le burlesque.
héaume ⁷³	Il est vieux.

⁶² Nouvelle orthographe.

⁶³ Nouvelle orthographe.

⁶⁴ Nouvelle orthographe.

⁶⁵ Nouvelle orthographe.

⁶⁶ Nouvelle orthographe.

⁶⁷ Nouvelle orthographe.

⁶⁸ Nouvelle orthographe.

⁶⁹ Nouvelle orthographe.

⁷⁰ Nouvelle orthographe.

⁷¹ Nouvelle orthographe.

⁷² Nouvelle orthographe.

⁷³ Nouvelle orthographe.

horion	Ce mot est vieux & ne se dit plus qu'en plaisanterie.
houseaux	Il est vieux & n'a plus d'usage que lorsqu'en parlant [...].
huchet	[plus marqué]
huis	Ce mot est vieux, & il n'a plus guère d'usage que dans ces phrases de Pratique [...].
jactance	[plus marqué]
jalet	Il est vieux.
jouvence	Il est vieux, & ne peut être employé qu'en cette phrase.
lai	Vieux mot [...].
liesse	Vieux mot qui n'a plus d'usage que dans cette phrase de style familier.
lignage	Il vieillit.
los	Vieux mot [...] qui n'est plus en usage que dans le vieux style.
loyauté	Il vieillit.
mal-aise	[plus marqué]
malencontre	Il est vieux.
manoir	Il est vieux ; mais il est encore en usage au Palais.
marche	Il est vieux, & n'a plus d'usage que dans le nom de certains pays, [...].
maudisson	Il est familier.
ménétrier ⁷⁴	Vieux mot [...].
mésaventure ⁷⁵	Il vieillit.
mésaise ⁷⁶	[plus marqué]
moutier	Il ne se dit guère qu'en cette phrase [...]. Il est vieux.
nonnain, nonne	Il ne se dit plus qu'en plaisanterie.
occision	Il est vieux.
ost	Il est vieux, & n'est plus en usage qu'en ce proverbe [...].
ouaille	Ce mot [...] est vieux, & il n'a plus d'usage qu'au figuré [...]. Son plus grand usage est au pluriel.
oubliance	Il est vieux.
pal	Il est principalement en usage dans le Blason.
palefroi	Il est vieux.
papelard	Il est familier.
parage	Vieux mot [...] qui n'a eu d'usage qu'en parlant [...].
parentage	Il vieillit.
parentèle	Il est vieux.
pertuis	Il ne se dit plus guère qu'en parlant [...].
piaffe	Il est familier.
pis	Vieux mot [...] qui n'a d'usage qu'en cette phrase de style de pratique, [...].
pleige	Il vieillit.
porche	[plus marqué]
pourpointerie	[plus marqué]
pourpris	Il est vieux.
prud'homme	Vieux mot [...].
queux	[absent]
couard	Il est vieux.

⁷⁴ Nouvelle orthographe.

⁷⁵ Nouvelle orthographe.

⁷⁶ Nouvelle orthographe.

randon	[<i>absent</i>]
rebec	Il est vieux & de peu d'usage, si ce n'est dans le burlesque.
remembrance	Il est vieux.
repentance	On ne s'en sert guère qu'en termes de Dévotion.
résidu ⁷⁷	[<i>plus marqué</i>]
ribleur	Il est vieux & populaire.
servage	Il n'a plus d'usage en prose, & vieillit mesme en poésie.
sire	Vieux mot [...] dont on ne se sert plus qu'en parlant [...].
soudard	Vieux mot dont on se sert encore dans la conversation familière [...].
soulas	[<i>absent</i>]
souvenance	Il vieillit.
tourteau	Il est vieux, & il n'est plus d'usage que dans le Blason, [...].
trac	& il est vieux [...].
trancheplume	[<i>absent</i>]
triquehouse	[<i>absent</i>]
truand	Il est vieux & populaire.
truandaille	Il est vieux & populaire.
vergogne	Il vieillit.
vêpre	Il est vieux.
vitupère	Il est vieux.
vomitoire	[...] il est vieux.

⁷⁷ Nouvelle orthographe.

Annexe 13. L'échantillon de base (1798)

accointance	Ces deux acceptions ⁷⁸ sont du langage familier.
accoutrement	Il est vieux en ce sens.
affre	Il n'est guère en usage qu'au pluriel.
agnelet	Il est vieux.
aisement	Il est vieux, et ⁷⁹ ne se dit plus que dans cette phrase proverbiale [...].
allégeance	Il est vieux.
altercas	[...] et il n'est guère d'usage que dans le style marotique ou badin.
alumelle	Il vieillit.
antan	Il est vieux, et ne se dit guère qu'en cette phrase proverbiale, [...]
aptitude	Il ne se dit guère qu'en parlant De la disposition aux Arts, aux Sciences.
argoulet	Il s'est dit autrefois [...]. Il est familier.
arroi	Il est vieux.
attifet	Il est vieux.
avette	[<i>absent</i>]
bedon	Vieux mot, qui signifioit autrefois [...], mais qui n'est plus en usage que dans cette phrase, [...].
bercail	[<i>plus marqué</i>]
blandices	[<i>absent</i>]
bombance	Il n'est d'usage que dans le style familier.
bombarde	On appeloit aussi [...].
bordeau, bordel	[<i>absent</i>]
bouffe	[<i>absent</i>]
bougette	[<i>plus marqué</i>]
bureau	[<i>plus marqué</i>]
cabasset	Vieux mot.
cachette	Il est du style familier.
castille	Il n'a plus guère d'usage que dans les phrases suivantes [...]. Il n'est que du style familier.
cautèle ⁸⁰	Il est vieux.
chartre	Il est vieux.
châtelain	En ce sens il est vieux.
chaudeau	[<i>plus marqué</i>]
chevêtre	Il est vieux.
chroniqueur	Il vieillit.
cohue	On appelle ainsi dans quelques Provinces, [...].
comportement	Il vieillit.
conche	[<i>absent</i>]
confort	Il est vieux.
connil	Il est vieux.
coqueluche	Il est vieux.
corbin	En ce sens il est vieux, et n'est plus d'usage qu'en cette phrase, [...].
couardise	Il vieillit.

⁷⁸ Le sens qui nous intéresse est « habitude, familiarité, communication ». L'autre sens est « liaison d'amour ou de galanterie ».

⁷⁹ L'esperluette disparaît dans l'édition de 1798 au profit de la graphie *et*.

⁸⁰ Nouvelle orthographe.

coudrette	Il est vieux.
dariolette	[<i>absent</i>]
déconfort	Il est vieux.
défaveur	[<i>plus marqué</i>]
départie	Il est vieux.
dessert	On dit plus communément, <i>Le fruit</i> .
détourbier	[<i>absent</i>]
destrier	Vieux mot qui signifioit [...].
détresse	[<i>plus marqué</i>]
diaprure	Il est vieux.
discourtoisie	Il vieillit.
document	Terme de pratique.
dol	Vieux mot qui n'est plus en usage qu'au Palais.
égalisation	Il n'est d'usage qu'en style de pratique.
encombre	Il est familier.
engin	Vieux mot qui dans ce sens n'est plus d'usage qu'en ce vieux proverbe [...].
enquerre	Vieux mot [...], et n'a presque aucun usage que dans le Blason, [...].
ébahissement	Il vieillit.
ébat	Il n'est plus que du style familier, et ne se dit guère qu'au pluriel.
escient	Il vieillit.
écouvette	[<i>absent</i>]
émoi	Il est vieux.
espie	[<i>absent</i>]
époussette	Il vieillit.
fallace	Il est vieux.
feintise	Il vieillit.
flair	[<i>plus marqué</i>]
geline ⁸¹	Ce mot est vieux.
géniture	Il est vieux, et ne se dit plus que par plaisanterie.
gésine	Vieux mot, [...].
gestes	Il est vieux.
gobet	Il est familier.
gore	[<i>absent</i>]
grègue	Il est vieux. On ne le dit plus qu'au pluriel, et dans quelques phrases proverbiales.
guerdon	Il est vieux.
guerroyeur	Il est vieux.
hanap	[<i>absent</i>]
heaume ⁸²	Il est vieux, et ne s'emploie plus que dans le Blason.
horion	Ce mot est vieux et ne se dit plus qu'en plaisanterie.
houseaux	Il est vieux et il n'est plus d'usage que lorsqu'en parlant [...].
huchet	[<i>plus marqué</i>]
huis	Ce mot est vieux, et il n'est plus guère d'usage que dans ces phrases de Pratique [...].
jactance	[<i>plus marqué</i>]

⁸¹ Nouvelle orthographe.

⁸² Nouvelle orthographe.

jalet	Il est vieux.
jouvence	Il n'est guère d'usage qu'en cette phrase [...].
lai	Vieux mot [...].
liesse	Vieux mot qui n'est guère d'usage que dans cette phrase de style familier.
lignage	[plus marqué]
los	Vieux mot [...] qui n'est plus en usage que dans le style marotique.
loyauté	[plus marqué]
malaise ⁸³	[plus marqué]
malencontre	Il est familier.
manoir	Il est sur-tout en usage au Palais.
marche	Il n'est plus d'usage que dans le nom de certains Pays, [...].
maudisson	Il est familier.
ménétrier	Ce mot signifioit autrefois [...].
mésaventure	[plus marqué]
mésaise	[plus marqué]
moutier	Il ne se dit guère qu'en cette phrase [...]. Il est vieux.
nonnain, nonne	Il ne se dit plus qu'en plaisanterie.
occision	Il est vieux.
ost	Il est vieux, et n'est plus en usage qu'en ce proverbe [...].
ouaille	Ce mot [...] est vieux, et il n'a plus d'usage qu'au figuré[...]. Son plus grand usage est au pluriel.
oubliance	Il est vieux.
pal	Il est principalement en usage dans le Blason.
palefroi	Il est vieux.
papelard	Il est familier.
parage	Vieux mot [...] qui n'est d'usage qu'en parlant [...].
parentage	Il vieillit.
parentèle	[plus marqué]
pertuis	Il ne se dit plus guère qu'en parlant [...].
piaffe	Il est familier.
pis	Vieux mot [...] qui n'est d'usage qu'en cette phrase de style de Pratique, [...].
pleige	Il est vieux.
porche	[plus marqué]
pourpointerie	[absent]
pourpris	[plus marqué]
prud'homme	Vieux mot [...].
queux	[absent]
couard	Il est vieux.
randon	[absent]
rebec	Il est vieux et de peu d'usage, si ce n'est dans le burlesque.
remembrance	Il est vieux.
repentance	On ne s'en sert guère que dans la langage de la Piété.
résidu	[plus marqué]
ribleur	Il est vieux et populaire.
servage	Il n'a plus d'usage en prose, & vieillit mesme en poésie.
sire	Vieux mot [...] dont on ne se sert plus qu'en parlant [...].

⁸³ Nouvelle orthographe.

soudard, ou soudart ⁸⁴	Vieux mot dont on se sert encore dans la conversation familière [...].
soulas	Il est vieux, et ne s'emploie guère que dans la Poésie Marotique.
souvenance	Il est du style familier.
tourteau	Il est vieux, et il n'est plus d'usage que dans le Blason, [...].
trac	Il est vieux [...].
trancheplume	[<i>absent</i>]
triquehouse	[<i>absent</i>]
truand	Il est populaire.
truandaille	Il est populaire.
vergogne	Il est familier.
vêpre	Il est vieux et ne se dit qu'en plaisantant.
vitupère	Il est vieux [...].
vomitoire	[...] il est vieux.

⁸⁴ Nouvelle entrée.

Annexe 14. L'échantillon de base (1835)

accountance	Il est familier
accoutrement	Il est vieux en ce sens.
affre	Il n'est guère en usage qu'au pluriel, et dans cette locution, [...].
agnelet	Il est vieux.
aisement	Il est vieux, et ne se dit plus que dans cette phrase proverbiale, maintenant peu usitée, [...].
allégeance	Il est vieux.
altercas	Il a vieilli.
alumelle	Il est vieux.
antan	Il est vieux, et ne se dit guère que dans cette phrase proverbiale, [...].
aptitude	Il ne se dit guère qu'en parlant de la disposition aux Arts, aux Sciences.
argoulet	Il s'est dit autrefois [...]. Il est familier et très peu usité.
arroi	Il est vieux et ne se dit plus que dans cette phrase familière, [...].
attifet	Il est vieux.
avette	[<i>absent</i>]
bedon	Vieux mot, qui signifiait [...]. Il n'est plus usité que dans cette locution figurée et familière, [...].
bercaïl	[<i>plus marqué</i>]
blandices	[<i>absent</i>]
bombance	Il est familier.
bombarde	Il se disait anciennement [...].
bordeau, bordel	[<i>absent</i>]
bouffe	[<i>absent</i>]
bougette	Il est vieux.
bureau	[...] il a vieilli.
cabasset	Il est vieux.
cachette	Il est familier.
castille	Il n'est plus guère usité que dans ces phrases familières [...].
cautèle	Il est vieux.
chartre	Vieux mot qui signifiait [...], il s'est conservé dans cette dénomination [...] et dans la locution [...].
châtelain	Il se disait anciennement [...].
chaudeau	Il vieillit.
chevêtre	Il est vieux.
chroniqueur	[<i>plus marqué</i>]
cohue	On appelait autrefois ainsi, dans quelques provinces, [...].
comportement	Il est vieux.
conche	[<i>absent</i>]
confort	Il est vieux.
connil	[<i>absent</i>]
coqueluche	Il est vieux.
corbin	En ce sens il est vieux, et n'est plus usité que dans ces locutions, [...].
couardise	Il est familier.
coudrette	Il est vieux, et ne s'emploie guère que dans les chansons villageoises, pastorales.
dariolette	[<i>absent</i>]

déconfort	Il est vieux.
défaveur	[plus marqué]
départie	Il est vieux.
dessert	On dit aussi quelquefois, <i>Le fruit</i> , surtout dans les grandes maisons.
détourbier	[absent]
destrier	Vieux mot qui signifiait [...].
détresse	[plus marqué]
diaprure	Il est vieux.
discourtoisie	Il vieillit.
document	[plus marqué]
dol	T. de Jurispr.
égalisation	T. de Jurispr. Il n'est plus guère usité.
encombre	Il est familier.
engin	Il n'est plus usité, en ce sens, que dans le vieux proverbe, [...].
enquerre	Vieux mot [...], et qui n'est plus usité que dans la locution, [...].
ébahissement	Il est familier.
ébat	Il est familier, et ne s'emploie guère qu'au pluriel.
escient	Il ne s'emploie guère que dans cette locution adverbiale et familière, [...].
écouvette	[absent]
émoi	[plus marqué]
espie	[absent]
époussette	Il a vieilli.
fallace	Il est vieux.
feintise	Il a vieilli.
flair	[plus marqué]
geline	Il est vieux.
géniture	Il est vieux, et ne se dit plus que par plaisanterie.
gésine	Vieux mot [...].
gestes	Il est vieux.
gobet	Il est familier.
gore	[absent]
grègue	Il est vieux. On ne le dit plus qu'au pluriel, et dans quelques phrases figurées et populaires.
guerdon	Il est vieux.
guerroyeur	Il est familier.
hanap	Vieux mot [...].
heume	Il est vieux, et ne s'emploie plus que dans le Blason.
horion	Ce mot est vieux et ne se dit plus qu'en plaisantant.
housseaux	Il est vieux, et ne s'emploie que dans cette phrase proverbiale et figurée, [...].
huchet	[plus marqué]
huis	Vieux mot [...], et qui n'est plus guère usité qu'au Palais, dans la locution, [...].
jactance	[plus marqué]
jalet	Il est vieux, et ne s'emploie plus que dans cette locution, [...].
jouvence	Il n'est usité que dans cette locution, [...].
lai	Vieux mot [...].
liesse	Vieux mot qui n'est guère usité que dans cette phrase familière, [...].
lignage	Il est vieux.

los	Vieux mot [...].
loyauté	[<i>plus marqué</i>]
malaise	[<i>plus marqué</i>]
malencontre	Il est familier.
manoir	Il est surtout en usage au Palais.
marche	Il n'est plus usité que dans le nom de certains pays, [...].
maudisson	Il est familier et vieux.
ménétrier	[<i>plus marqué</i>]
mésaventure	[<i>plus marqué</i>]
mésaise	Il est peu usité.
moutier	Vieux mot [...].
nonne ou nonnain ⁸⁵	Il ne se dit plus qu'en plaisanterie.
occision	Il est vieux.
ost	[<i>absent</i>]
ouaille	Il est vieux au propre, et ne se dit qu'au figuré en parlant [...].
oubliance	Il est vieux.
pal	Il est principalement usité dans le Blason.
palefroi	[<i>plus marqué</i>]
papelard	Il est familier.
parage	Vieux mot [...], et qui n'est usité que dans cette locution, [...].
parentage	Il a vieilli.
parentèle	Il est vieux.
pertuis	Il ne se dit plus guère [...].
piaffe	Il a vieilli.
pis	[<i>absent</i>]
pleige	Il est vieux.
porche	[<i>plus marqué</i>]
pourpointerie	[<i>absent</i>]
pourpris	Il est vieux.
prud'homme	Vieux mot [...].
queux	[<i>absent</i>]
couard	Il est familier.
randon	[<i>absent</i>]
rebec	[<i>plus marqué</i>]
remembrance	Il est vieux.
repentance	Il ne s'emploie guère que dans la langage de la piété.
résidu	Il a vieilli.
ribleur	Il est populaire et vieux.
servage	Poétiq. Il est vieux.
sire	Il se disait autrefois [...].
soudard, ou soudart	Vieux mot dont on se sert dans la conversation familière...
soulas	Il est vieux.
souvenance	Il est vieux.
tourteau	Il est vieux.
trac	Il est vieux [...].

⁸⁵ Inversion des mots en entrée.

trancheplume	[<i>absent</i>]
triquehouse	[<i>absent</i>]
truand	Il est populaire et peu usité.
truandaille	Il est populaire et peu usité.
vergogne	Il est familier.
vêpre	Il est vieux et ne se dit qu'en plaisantant.
vitupère	Il est vieux.
vomitoire	[...] il est vieux.

Annexe 15. L'échantillon de base (1878)

accountance	Il est familier.
accoutrement	Il est vieux en ce sens.
affre	Il n'est guère en usage qu'au pluriel, et dans cette locution, [...].
agnelet	Il est vieux.
aisement	[<i>absent</i>]
allégeance	Il est vieux.
altercas	[<i>absent</i>]
alumelle	Il est vieux.
antan	Il est vieux, et ne se dit guère que dans cette phrase proverbiale, [...].
aptitude	[<i>plus marqué</i>]
argoulet	[<i>absent</i>]
arroi	Il est vieux et ne se dit plus que dans cette phrase familière, [...].
attifet	Il est vieux.
avette	[<i>absent</i>]
bedon	Vieux mot, qui signifiait [...]. Il n'est plus usité que dans cette locution figurée et familière, [...].
bercaïl	[<i>plus marqué</i>]
blandices	[<i>absent</i>]
bombance	Il est familier.
bombarde	Il se disait anciennement [...].
bordeau, bordel	[<i>absent</i>]
bouffe	[<i>absent</i>]
bougette	Il est vieux.
bureau	[...] il a vieilli.
cabasset	Il est vieux.
cachette	Il est familier.
castille	Il n'est plus guère usité que dans ces phrases familières [...].
cautéle	Il est vieux.
chartre	Vieux mot qui signifiait [...], il s'est conservé dans cette dénomination [...] et dans la locution [...].
châtelain	Il se disait anciennement [...].
chaudeau	Il vieillit.
chevêtre	Il est vieux.
chroniqueur	[<i>plus marqué</i>]
cohue	On appelait autrefois ainsi, dans quelques provinces, [...].
comportement	Il est vieux.
conche	[<i>absent</i>]
confort	[<i>plus marqué</i>]
connil	[<i>absent</i>]
coqueluche	Il est vieux.
corbin	En ce sens il est vieux, et n'est plus usité que dans ces locutions, [...].
couardise	Il est familier.
coudrette	Il est vieux, et ne s'emploie guère que dans les chansons villageoises, pastorales.
dariolette	[<i>absent</i>]
déconfort	Il est vieux.
défaveur	[<i>plus marqué</i>]

départie	Il est vieux.
dessert	On dit aussi quelquefois, <i>Le fruit</i> , surtout dans les grandes maisons.
détourbier	[<i>absent</i>]
destrier	Vieux mot qui signifiait [...].
détresse	[<i>plus marqué</i>]
diaprure	Il est vieux.
discourtoisie	Il vieillit.
document	[<i>plus marqué</i>]
dol	T. de Jurispr.
égalisation	T. de Jurispr. Il n'est plus guère usité.
encombre	Il est familier.
engin	Il n'est plus usité, en ce sens, que dans le vieux proverbe, [...].
enquerre	Vieux mot [...], et qui n'est plus usité que dans la locution, [...].
ébahissement	Il est familier.
ébat	Il est familier, et ne s'emploie guère qu'au pluriel.
escient	Il ne s'emploie guère que dans cette locution adverbiale et familière, [...].
écouvette	[<i>absent</i>]
émoi	[<i>plus marqué</i>]
espie	[<i>absent</i>]
époussette	Il a vieilli.
fallace	Il est vieux.
feintise	Il a vieilli.
flair	[<i>plus marqué</i>]
geline	Il est vieux.
géniture	Il est vieux et très peu usité.
gésine	Vieux mot [...].
gestes	Il est vieux.
gobet	Il est familier.
gore	[<i>absent</i>]
grègue	Il est vieux. On ne le dit plus qu'au pluriel, et dans quelques phrases figurées et populaires.
guerdon	Il est vieux.
guerroyeur	Il est familier.
hanap	Vieux mot [...].
heaume	Il est vieux, et ne s'emploie plus que dans le Blason.
horion	Ce mot est vieux et ne se dit plus qu'en plaisantant.
houseaux	Il s'emploie figurément dans cette locution proverbiale, [...].
huchet	[<i>plus marqué</i>]
huis	Vieux mot [...], et qui n'est plus guère usité qu'au Palais, dans la locution, [...].
jactance	[<i>plus marqué</i>]
jalet	Il est vieux, et ne s'emploie plus que dans cette locution, [...].
jouvence	Il n'est usité que dans cette locution, [...].
lai	[<i>plus marqué</i>]
liesse	Vieux mot qui n'est guère usité que dans cette phrase familière, [...].
lignage	Il est vieux.
los	Vieux mot [...].
loyauté	[<i>plus marqué</i>]
malaise	[<i>plus marqué</i>]

malencontre	Il est familier.
manoir	Il est surtout en usage au Palais.
marche	Il n'est plus usité que dans le nom de certains pays, [...].
maudisson	Il est familier et vieux.
ménétrier	[<i>plus marqué</i>]
mésaventure	[<i>plus marqué</i>]
mésaise	Il est peu usité.
moutier	Vieux mot [...].
nonne ou nonnain	Le second ne se dit plus qu'en plaisanterie.
occision	Il est vieux.
ost	[<i>absent</i>]
ouaille	Il est vieux au propre, et ne se dit qu'au figuré en parlant [...].
oubliance	Il est vieux.
pal	Il est principalement usité dans le Blason.
palefroi	[<i>plus marqué</i>]
papelard	Il est familier.
parage	Vieux mot [...], et qui n'est usité que dans cette locution, [...].
parentage	Il a vieilli.
parentèle	Il est familier.
pertuis	Il ne se dit plus guère [...].
piaffe	Il a vieilli.
pis	[<i>absent</i>]
pleige	Il est vieux.
porche	[<i>plus marqué</i>]
pourpointerie	[<i>absent</i>]
pourpris	Il est vieux.
prud'homme	Vieux mot [...].
queux	[<i>absent</i>]
couard	Il est familier.
randon	[<i>absent</i>]
rebec	[<i>plus marqué</i>]
remembrance	Il est vieux.
repentance	Il ne s'emploie guère que dans la langage de la piété.
résidu	Il a vieilli.
ribleur	Il est populaire et vieux.
servage	[<i>absent</i>]
sire	Il se disait autrefois [...].
soudard, ou soudart	Vieux mot dont on se sert dans la conversation familière [...].
soulas	Il est vieux.
souvenance	Il est vieux.
tourteau	Il est vieux.
trac	Il est vieux [...].
trancheplume	[<i>absent</i>]
triquehouse	[<i>absent</i>]
truand	Il est populaire et peu usité.
truandaille	Il est populaire et peu usité.
vergogne	Il est familier.
vêpre	Il est vieux et ne se dit qu'en plaisantant.

vitupère	Il est vieux.
vomitoire	[...] il est vieux.

Annexe 16. L'échantillon de base (1932-1935)

accointance	[plus marqué]
accoutrement	Il est vieux en ce sens.
affres ⁸⁶	[plus marqué]
agnelet	[plus marqué]
aisement	[absent]
allégeance	Il a vieilli.
altercas	[absent]
alumelle	Il a vieilli.
antan	Il ne s'emploie que comme complément d'un nom avec la préposition de, [...].
aptitude	[plus marqué]
argoulet	[absent]
arroi	Il est vieux.
attifet	[absent]
avette	[absent]
bedon	Vieux mot, qui signifiait [...]. Il est très familier.
bercail	[plus marqué]
blandices	[absent]
bombance	Il est familier.
bombarde	Il se disait anciennement [...].
bordeau, bordel	[absent]
bouffe	[absent]
bougette	[absent]
bureau	[absent]
cabasset	[absent]
cacheette	[plus marqué]
castille	[absent]
cautèle	Il est vieux.
chartre	Vieux mot qui signifiait [...].
châtelain	[absent]
chaudeau	[absent]
chevêtre	[absent]
chroniqueur	[plus marqué]
cohue	[absent]
comportement	Il a vieilli.
conche	[absent]
confort	[plus marqué]
connil	[absent]
coqueluche	[absent]
corbin	Anciennement [...].
couardise	[plus marqué]
coudrette	[plus marqué]
dariolette	[absent]
déconfort	[absent]
défaveur	[plus marqué]

⁸⁶ Nouvelle entrée.

départie	[<i>absent</i>]
dessert	[<i>plus marqué</i>]
détourbier	[<i>absent</i>]
destrier	[<i>plus marqué</i>]
détresse	[<i>plus marqué</i>]
diaprure	[<i>absent</i>]
discourtoisie	[<i>plus marqué</i>]
document	[<i>plus marqué</i>]
dol	T. de Jurisprudence.
égalisation	En termes de Jurisprudence.
encombre (sans) ⁸⁷	[<i>plus marqué</i>]
engin	Il signifiait autrefois [...]. Il n'est plus employé dans ce sens que dans le vieux proverbe [...].
enquerre	[<i>absent</i>]
ébahissement	[<i>plus marqué</i>]
ébat	Au pluriel, il ne subsiste plus guère que dans l'expression [...].
escient	Il ne s'emploie que dans les locutions suivantes [...].
écouvette	[<i>absent</i>]
émoi	[<i>plus marqué</i>]
espie	[<i>absent</i>]
époussette	Il a vieilli.
fallace	[<i>absent</i>]
feintise	Il a vieilli.
flair	[<i>plus marqué</i>]
geline	Il est vieux.
géniture	Il est vieux.
gésine	Il est vieux.
gestes	[<i>absent</i>]
gobet	Il est familier et il a vieilli.
gore	[<i>absent</i>]
grègues ⁸⁸	Il n'est plus usité que dans l'expression populaire [...].
guerdon	[<i>absent</i>]
guerroyeur	[<i>absent</i>]
hanap	[<i>plus marqué</i>]
heaume	[<i>plus marqué</i>]
horion	[<i>plus marqué</i>]
houseaux	Il s'emploie figurément dans cette locution figurée, [...].
huchet	Il est vieux.
huis	Vieux mot [...], et qui n'est plus guère usité qu'au Palais, dans la locution, [...].
jactance	[<i>plus marqué</i>]
jalet	[<i>plus marqué</i>]
jouvence	Il n'est usité que dans cette locution, [...].
lai	[<i>plus marqué</i>]
liesse	[<i>plus marqué</i>]
lignage	Il a vieilli.

⁸⁷ Nouvelle entrée.⁸⁸ Nouvelle entrée.

los	Vieux mot [...].
loyauté	[plus marqué]
malaise	[plus marqué]
malencontre	Il est vieux.
manoir	[plus marqué]
marche	Il se disait [...].
maudisson	[absent]
ménétrier	[plus marqué]
mésaventure	[plus marqué]
mésaise	[absent]
moutier	Mot ancien [...].
nonne ⁸⁹	On dit aussi dans le langage familier <u>Nonnain</u> .
occision	Il est vieux.
ost	[absent]
ouaille	Vieux mot [...]. Il ne s'emploie plus que figurément et au pluriel, [...].
oubliance	Il est vieux.
pal	Il est principalement usité en termes de Blason.
palefroi	[plus marqué]
papelard	Il est familier.
parage	Il est vieux et n'est plus guère usité que dans l'expression [...].
parentage	Il est vieux.
parentèle	[absent]
pertuis	Il se dit plus particulièrement [...].
piaffe	Il a vieilli.
pis	[absent]
pleige	[plus marqué]
porche	[plus marqué]
pourpointerie	[absent]
pourpris	Il est vieux.
prud'homme	Vieux mot [...].
queux	[absent]
couard	[plus marqué]
randon	[absent]
rebec	[plus marqué]
remembrance	Il est vieux.
repentance	Il ne s'emploie guère que dans la langage de la piété.
résidu	Il est vieux.
ribleur	Il est populaire et vieux.
servage	[absent]
sire	Il se disait autrefois [...].
soudard ⁹⁰	Vieux mot dont on se sert dans la conversation familière [...].
soulas	Il est vieux.
souvenance	[plus marqué]
tourteau	[absent]
trac	Il est vieux [...].
trancheplume	[absent]

⁸⁹ Nouvelle entrée.
⁹⁰ Nouvelle entrée.

triquehouse	[<i>absent</i>]
truand	Il est vieux.
truandaille	Il est vieux.
vergogne	[<i>plus marqué</i>]
vêpre	Il est vieux et ne se dit qu'en plaisantant.
vitupère	[<i>absent</i>]
vomitoire	[<i>absent</i>]